



Bulletin Officiel

N°6891 Lundi 26 juin 2023

www.cmf.tn

28^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE -SOMOCER- 3

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN & SERVICE -ARTES- 4

PROJETS DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE -SOMOCER- 5

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN & SERVICE -ARTES- 8

RESOLUTIONS ADOPTEES

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 11

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH- 13

AUGMENTATION DE CAPITAL

SOCIETE MAGASIN GENERAL -SMG- 14

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 20

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU (13/02/2023)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO

- SIMPAR
- SOTRAPIL

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

- AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN & SERVICE -ARTES- (INDIVIDUELS)
- AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN & SERVICE –ARTES- (CONSOLIDES)
- SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE -SOMOCER- (INDIVIDUELS)
- SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE -SOMOCER- (CONSOLIDES)

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE -SOMOCER-
SIEGE SOCIAL: MENZEL HAYET ZERAMDINE MONASTIR -TUNISIE**

Les actionnaires de la société SOMOCER sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra **le 06 Juillet 2023 à 08 h** à L'Hôtel Elmouradi palace Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022,
2. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
3. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
4. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
5. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022,
6. Affectation du résultat,
7. Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d'Administration,
8. Quitus aux administrateurs,
9. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022,
10. Renouvellement / nomination du mandat des co-commissaires aux comptes
11. Ratification d'un Administrateur représentant des Actionnaires minoritaires
12. Lecture et approbation des rapports de gestion du Groupe relatif à l'exercice 2022 et lecture des rapports des Co-commissaire aux comptes,
13. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
14. Questions diverses,
15. Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs à la dite Assemblée sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société SOMOCER

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**TUNISIEN ET SERVICE S.A AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICE S.A
Automobile Réseau Tunisien et Services ARTES**

Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis

Messieurs les actionnaires de la société Automobile Réseau Tunisien et Services « Artes » sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra **le lundi 24 juillet 2023 à 10 Heures** à la salle des congrès TOP HAPPINESS, Les Berges du Lac - 2045 Tunis, afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Ratification des modes et délais de convocation de l'assemblée
- Lecture des rapports du Conseil d'administration sur l'activité de la société ainsi que du groupe ARTES durant l'exercice 2022 ;
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers du dit exercice et sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- Approbation, des rapports du conseil d'administration, états financiers et conventions ;
- Affectation des résultats nets de l'exercice 2022 ;
- Quitus pour l'exercice 2022 aux administrateurs et au directeur général, et fixation des jetons de Présence ;
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe ARTES arrêtés au 31/12/2022 ;
- Approbation des états financiers consolidés du groupe ARTES arrêtés au 31/12/2022 ;
- Nomination d'administrateurs au sein du conseil d'administration ;
- Renouvellement mandat du commissaire aux comptes ;
- Questions Diverses ;
- Pouvoirs pour formalités.

Les documents relatifs à cette Assemblée son mis à la disposition des actionnaires au siège sociale de la société 39 avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis- Belvédère –.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE -SOMOCER-
SIEGE SOCIAL: MENZEL HAYET ZERAMDINE MONASTIR -TUNISIE

Projet de résolutions de la société SOMOCER à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 06 juillet 2023.

Projet de la 1^{ière} résolution :

Après lecture du rapport de gestion à l'Assemblée sur l'exercice 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est adoptée à

Projet de la 2^{ième} résolution :

Après lecture du rapport spécial des Co-commissaires aux comptes établi en exécution des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les opérations et conventions citées par ce rapport spécial.

Cette résolution est adoptée à.....

Projet de la 3^{ième} résolution :

Après lecture et approbation du rapport de gestion et après lecture du rapport général et du rapport spécial des Co-Commissaires aux comptes sur l'exercice 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve en outre les choix et méthodes adoptés lors de l'établissement desdits états financiers.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites dans ces états qui font ressortir pour l'exercice clos le 31/12/2022 un résultat net déficitaire s'élevant à – 5 913 526 dinars.

Projet de la 4^{ième} résolution :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 comme suit :

Résultat net de l'exercice 2022	-5 913 525,487
(+) Résultat reportés (suite résolution n° 4 du PV DE L'AGO du 22 juin 2022	11 137 100,994
Résultat reporté 2022	5 223 575,507

Cette résolution est adoptée à

Projet de la 5^{ème} résolution : Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciale

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte des fonctions de responsabilités occupées par le Président et les membres du conseil d'administration dans d'autres sociétés en tant que gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membre de directoire ou de conseil de surveillance et ce en application des dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptée

Projet de la 6^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à dinars, le montant net annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir au conseil d'administration de répartir le montant global des jetons de présence au titre de l'exercice 2022 fixé ci-dessus sur les membres du conseil d'administration de la société.

Cette résolution est adoptée à.....

Projet de la 7^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à.....

Projet de la 8^{ème} résolution :

Après avoir constaté l'expiration du mandat des co-commissaires aux comptes, la société Conseil Audit et Formation, CAF, membre de Price Water House Cooper et le Cabinet GRG Audit », l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler/ nommer le mandat de:

- 1/La société
- 2/La Société

Et ce, pour une période de trois années, 2023, 2024, 2025 prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice 2025.

Cette résolution est adoptée à

Projet de la 9^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, ratifie la décision de l'Assemblée Elective tenue le 03 juillet 2023 de désigner en tant que membre du Conseil d'Administration représentant des actionnaires minoritaires pour une période de deux années prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024

Cette résolution est adoptée à

Projet de la 10^{ème} résolution :

Après lecture du rapport de gestion du groupe et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, relatifs à l'exercice 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport du conseil d'administration dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est adoptée à

Projet de la 11^{ième} résolution :

Après lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve en outre les choix et méthodes adoptés lors de l'établissement desdits états financiers consolidés ainsi que les opérations et mesures qui y sont traduites qui font ressortir pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 un résultat net déficitaire s'élevant à – 13 823 702 Dinars.

Cette résolution est adoptée à.....

Projet de la 12^{ième} résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée à.....

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

Automobile Réseau Tunisien et Services ARTES
Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis

Projet de résolutions de la société Automobile Réseau Tunisien et Services « ARTES » à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 juillet 2023.

Première Résolution :

L'Assemblée Générale ordinaire ratifie le mode et le délai de convocation de la présente réunion et considère que le retard ne porte aucune atteinte aux intérêts des actionnaires, déclare que la réunion est régulièrement constituée.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité de la société ainsi que des rapports des commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité, les états financiers individuels et les comptes arrêtés au 31 décembre 2022.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité du Groupe ARTES et des commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité et les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation des bénéfices de l'exercice 2022 telle que proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

- Bénéfice net de l'exercice 2022	= 22 857 662 TND.
- Résultats reportés	= 27 869 420 TND.
	<u>50 727 082 TND.</u>
- Réserves légales	= NEANT
- Dividendes de l'exercice 2022 (Soit 0,480 TND par action)	= -18 360 000 TND.
- Bénéfices réinvesti	=NEANT
- Le solde à affecter aux résultats reportés	<u>= 32 367 082 TND.</u>

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer un dividende de 0,480 TND par action, soit un montant total de 18 360 000 TND et fixe la date de distribution des dividendes le

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire délivre aux membres du Conseil d'Administration et au directeur général décharge et Quitus entier et sans réserves de leurs gestion relative à l'exercice 2022.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Septième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve la fixation des jetons de présence de l'exercice 2022 aux administrateurs à raison de 10 000 DT par an et par administrateur. Les frères MZABI, la société MKY holding et la société MZ holding, déclarent renoncer aux jetons de présence relatifs à l'année 2022.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Huitième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve la fixation des jetons de présence de l'exercice 2022 aux membres du comité d'audit à raison de 1 000 DT par an et par membre.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Neuvième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, en exécution des dispositions la loi n° 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au Conseil d'Administration, décide de nommer pour une durée de trois ans qui expirera lors de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2025, les deux administrateurs indépendants

Dixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, en exécution des dispositions la loi n° 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres représentant des actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration, décide d'approuver la décision de l'assemblée générale élective du et de nommer pour une durée de trois ans qui expirera lors de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2025, l'administrateurs représentant des actionnaire minoritaire Monsieur

Onzième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de nommer Mr au poste d'administrateur au sein du conseil d'administration de la société ARTES pour une durée de trois ans qui expirera lors de la réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Douzième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes F.M.B.Z - KPMG Tunisie représenté par Mr Mohamed Imed Loukil pour une période de trois ans à partir de l'année 2023. Le mandat du commissaire aux comptes viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2025.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Treizième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits du procès-verbal des délibérations de la présente Assemblée pour, effectuer toutes les formalités de dépôt et remplir les formalités de publication légale.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

2023 – AS – 0903

AVIS DES SOCIÉTÉS

RESOLUTIONS ADOPTEES

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
AGREMENT DU CMF DU 25 DECEMBRE 2001
Siège Social : Green Center Bloc « C » 2 ème Etage- Rue du Lac Constance
Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2023

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et ceux du commissaire aux comptes, et après examen des états financiers de la société relatifs à l'exercice 2022, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022, dégageant des sommes distribuables de 2 720 272 Dinars et prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende brut de 4.635 dinars par action.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

La mise en paiement du dividende de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV s'effectuera à partir du 31 mai 2023 aux guichets de MAC SA, Amen Bank et QNB TUNISIA.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'attribuer au titre de l'exercice 2022, la somme de mille cinq cent Dinars, à chaque membre du Conseil d'Administration sous forme de jetons de présence qui seront pris en charge par le Gestionnaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement pour une durée de 3 années soit les années 2023, 2024 et 2025 des mandats des Administrateurs suivants :

- Monsieur Mohamed Abdel Waheb CHERIF,
- Monsieur Mourad Ben CHAABANE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société pour effectuer toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH-
SIEGE SOCIAL: 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage -

La Société d'Articles Hygiéniques »SAH » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public, qu'en vertu de la troisième résolution de son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 22 Juin 2023, les dividendes de l'exercice 2022 sont fixés à trois cent trente millimes (0,330 dt) par action.

Conformément aux stipulations de cette résolution, le détachement des dividendes est prévu le 03 Juillet 2023.

Le règlement s'effectuera auprès des intermédiaires en Bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres via TUNISIE CLEARING pour les titres qui y sont déposés.

() Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2023 – AS – 0905

AVIS DES SOCIÉTÉS

AUGMENTATION DE CAPITAL**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs aux 1er et 2ème trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité respectivement après le 20/04/2023 et le 20/07/2023. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2022, pour tout placement sollicité après le 30/04/2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Société Magasin Général -SMG-

Société Anonyme au capital de 11 481 250 dinars divisé en 11 481 250 actions
de nominal 1 dinar entièrement libérées
Siège social : 28 Rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 Tunis

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital de la Société Magasin Général de 11 481 250 dinars à 16 700 000 dinars

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Magasin Général tenue le **17/03/2023** a décidé d'augmenter le capital social de la société de **5 218 750** dinars pour le porter de **11 481 250** dinars à **16 700 000** dinars et ce, par l'émission de **5 218 750** nouvelles actions ordinaires de valeur nominale de 1 dinar à souscrire en numéraire à raison de **cinq (5) nouvelles pour onze (11) anciennes**, au prix d'émission de **10 dinars** chacune, soit 9 dinars de prime d'émission.

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividende à partir du **1^{er} janvier 2023**.

Ladite AGE a également décidé qu'au cas où les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration pourra utiliser les facultés suivantes ou certaines d'entre elles :

- ✓ Limiter le montant de l'augmentation de capital au montant souscrit à condition que celui-ci atteigne les trois quart ($\frac{3}{4}$) du montant de l'augmentation envisagée ;
- ✓ Redistribuer les actions non souscrites entre les actionnaires qui en ont fait la demande à titre réductible ;
- ✓ Offrir au public totalement ou partiellement les actions non souscrites.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation de capital, d'en fixer les modalités et d'en constater la réalisation.

Usant des pouvoirs qui lui été conférés par l'AGE, le Conseil d'Administration tenu le **27/03/2023** a décidé, qu'au cas où les souscriptions réalisées par les détenteurs des droits préférentiels de souscription n'atteignent pas la totalité de l'augmentation de capital envisagée :

- ✓ Les actions de numéraire non souscrites pourraient être totalement ou partiellement redistribuées entre les actionnaires ;
- ✓ Les actions de numéraire non souscrites pourraient être offertes au public totalement ou partiellement ;
- ✓ Le montant de l'augmentation du capital social, en numéraire, peut être limité au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne les $\frac{3}{4}$ au moins de l'augmentation proposée.

But de l'émission

Cette augmentation de capital a pour objectif de :

- optimiser la structure financière en renforçant les fonds propres ;
- financer les futurs projets d'investissement à travers un plan de redressement stratégique ;
- améliorer la trésorerie.

Caractéristiques de l'opération

Le capital social de la société Magasin Général sera augmenté de **5 218 750** dinars par souscription en numéraire et émission de **5 218 750** actions nouvelles.

- Prime d'émission : 9 dinars
- Prix de souscription : 10 dinars
- Catégorie des actions : ordinaire
- Forme des actions : nominative

Prix d'émission des actions nouvelles

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises au prix d'émission de **10 dinars** par action, soit 1 dinar de valeur nominale et 9 dinars de prime d'émission. Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront libérées intégralement lors de la souscription.

Droit préférentiel de souscription

La souscription aux **5 218 750** actions nouvelles sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription **à raison de cinq (05) actions nouvelles pour onze (11) actions anciennes**. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La Société Magasin Général ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux **5 218 750** actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison **de cinq (05) actions nouvelles pour onze (11) actions anciennes**, et ce du **15/05/2023** au **14/07/2023 inclus***.

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **14/07/2023** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du **20/07/2023** au **21/07/2023 inclus**. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public et ce du **27/07/2023** au **31/07/2023 inclus**. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée (soit 3 914 063 dinars, correspondant à 3 914 063 actions).

Etablissements domiciliaires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société Magasin Général exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant en numéraire, il devra être versé par action souscrite le montant de 10 dinars, représentant un nominal de 1 dinar et une prime d'émission de 9 dinars.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n°01001020119202286380 ouvert auprès de l'ARAB TUNISIAN BANK, agence centrale, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscripteurs en numéraire à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **14/07/2023 à 14H** à AFC, intermédiaire en Bourse.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par AFC), via l'Espace Adhérents de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Les demandes de souscription essentiellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le bulletin de souscription en annexe, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits par AFC, intermédiaire en Bourse, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 25 000 000 actions composant le capital actuel et/ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

Jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à compter du **1^{er} janvier 2023**.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES

Droits attachés aux valeurs mobilières émises

Chaque action donne droit, dans le partage des bénéfices, comme dans la propriété de l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Tout actionnaire bénéficie d'un nombre de voix proportionnel aux actions qu'il détient. L'actionnaire vote personnellement ou par l'intermédiaire de son représentant pour la totalité de ses actions. Il ne peut donner mandat de vote sur une partie de ses actions.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

Régime fiscal applicable

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 10%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens des sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 10%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

Marché des titres

Les actions de la Société Magasin Général sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotations en Bourse des actions anciennes

Les **11 481 250** actions anciennes composant le capital actuel de la Société Magasin Général inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **15/05/2023**, droits de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les **5 218 750** nouvelles actions à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à, selon le cas, la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2022 ou celle de mise en paiement éventuelle des dividendes relatifs à l'exercice 2022, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu **du 15/05/2023 au 14/07/2023 inclus***.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis 1.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TNA9223GXRC4» durant la période de souscription préférentielle soit **du 15/05/2023 au 14/07/2023 inclus***.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TNSGMJ2RHKP1» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Registre des actionnaires

Le registre des actionnaires est tenu par AFC, intermédiaire en Bourse.

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **14/07/2023** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°23-1100 en date du 17/04/2023, sera mis à la disposition du public, sans frais, au siège de la Société Magasin Général (28 Rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 Tunis), de l'AFC (Carré de l'Or Les Jardins du Lac II- 1053 Les Berges du Lac 2) et sur le site internet du CMF (www.cmf.com.tn).

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs aux 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2023 ainsi que ses états financiers relatifs à l'exercice 2022 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/04/2023, le 20/07/2023 et le 30/04/2023.

2023 – AS – 0391

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION					
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	109,782	112,949	113,002
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	151,565	156,364	156,448
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	126,025	129,674	129,735
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	136,512	140,706	140,780
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	131,667	135,224	135,280
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	132,516	137,043	137,122
7 FINA O SICAV	FINA CORP	11/02/08	126,312	129,806	129,862
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	50,818	52,207	52,229
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	36,810	37,963	37,984
10 POSTE OBLIGATAIRES SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	125,430	129,316	129,386
11 BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	110,505	113,755	113,813
12 INTERNATIONALE OBLIGATAIRES SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	109,845	113,335	113,394
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
13 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	19,476	20,063	20,074
14 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,447	137,495	137,568
15 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	Suspendu	Suspendu	Suspendu
16 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	131,868	135,000	135,060
17 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,726	13,009	13,014
18 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	186,791	192,591	192,689
19 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,626	12,899	12,903
20 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	106,102	109,261	109,314
21 ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21	108,943	112,573	112,639
22 FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	15,237	15,712	15,720
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
23 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,065	2,113	2,117
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>					
24 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	68,472	69,857	69,880
25 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	145,556	149,482	149,675
26 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,328	113,703	113,650
27 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	117,537	120,731	120,788
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
28 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	150,659	160,652	160,558
29 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	568,728	595,961	595,812
30 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	148,058	154,675	155,234
31 FCP KOUNOULZ	TSI	28/07/08	191,998	191,784	191,373
32 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	102,474	107,592	107,617
33 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	138,988	144,542	144,656
34 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	168,818	169,702	169,956
35 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	154,582	161,094	161,314
36 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,797	25,689	25,732
37 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	98,082	101,665	101,690
38 FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,012	1,070	1,072
39 FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	0,999	1,080	1,081
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
40 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 390,279	2 497,005	2 509,131
41 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	149,964	158,235	158,695
42 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	234,509	251,460	253,838
43 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,045	3,226	3,245
44 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,742	2,880	2,893
45 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	61,058	57,155	58,763
46 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,377	1,409	1,410
47 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,244	1,280	1,284
48 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,238	1,283	1,286
49 FCP PERSONNEL UBI EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	14,344	15,766	15,830
50 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,000	12,036	12,119
51 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	13,909	15,455	15,564
52 FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	-	5 000,000	5 000,000
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>					
53 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	90,076	96,759	97,128
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
54 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,243	1,301	1,299

OPCVM DE DISTRIBUTION

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
SICAV OBLIGATAIRES							
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	110,511	109,327	109,372
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,870	98,951	98,987
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,391	105,532	105,581
58 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	105,715	103,159	103,207
59 TUNIS O-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,550	104,168	104,225
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	110,919	108,434	108,478
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	107,140	104,556	104,611
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	104,280	102,068	102,124
63 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV **	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquidation
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	107,969	105,128	105,205
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	107,317	105,984	106,041
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	105,655	104,420	104,455
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	106,115	103,821	103,877
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	104,732	102,370	102,423
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	107,499	106,212	106,226
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,178	102,647	102,697
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	103,440	100,451	100,475
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	108,359	106,700	106,745
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	104,015	102,299	102,347
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	113,025	112,090	112,140
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	106,705	103,982	104,039
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	110,477	108,216	108,256
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	-	102,628	102,709
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
78 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,360	106,949	107,118
SICAV MIXTES							
79 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	65,764	64,646	64,691
80 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	106,071	111,503	111,601
81 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,988	17,785	17,803
82 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	310,841	326,151	326,311
83 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 234,206	2 258,332	2 256,237
84 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,956	70,485	70,555
85 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,220	55,210	55,286
86 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	109,070	107,842	107,859
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
87 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,752	11,538	11,549
88 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	15,272	16,051	16,118
89 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	16,885	18,425	18,471
90 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	14,732	15,851	15,890
91 FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	En liquidation	En liquidation	En liquidation
92 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,511	105,807	106,249
93 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	88,841	86,578	86,323
94 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	92,986	91,332	91,036
95 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	104,071	103,442	103,561
96 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	97,107	101,536	102,009
97 FCP SMART CEA***	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	-	-	10,448	11,820	11,864
98 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	103,176	105,600	105,849
99 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	4,904	155,152	158,778	158,949
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
100 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	99,435	98,690
101 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	122,668	125,807	126,207
102 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	154,085	154,391
103 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	193,326	203,321	204,247
104 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	180,147	187,762	188,777
105 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	175,611	179,493	180,665
106 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	23,571	25,445	25,657
107 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	155,731	155,691
108 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	-	10 334,466	10 353,023
109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	158,618	157,887
110 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809	94,019	102,359	102,642
112 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 779,110	4 946,191	4 991,222
113 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,459	10,683	10,741
114 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	172,906	172,053	171,910
115 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 156,623	11 666,692	11 743,669
116 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 073,844	10 544,466	10 580,098
117 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	-	-	10 251,578
118 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	-	-	10 128,224
119 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	-	-	10 000,000
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
120 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	124,612	127,764	127,904
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
121 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	1 040,697	1 045,260

* OPCVM en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** OPCVM en liquidation anticipée

*** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société «CEREALIS S.A», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
(Marché Principal)**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
36. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
40. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
41. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
42. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
43. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
44. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
45. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
46. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
47. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
48. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
49. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
50. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
51. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
52. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
53. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
54. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
55. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
56. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
57. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
58. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
59. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
60. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
61. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
62. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
63. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

66. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	- 71 713 100
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Mégrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
68. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
69. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
70. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
71. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
72. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
73. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
78. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
79. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
80. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
34. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
35. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
36. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
37. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
38. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
39. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
41. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
42. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
43. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
44. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
45. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
46. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb M'hiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
54. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
55. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
56. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
57. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
58. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

59.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
60.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
61.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
62.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
63.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
64.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
65.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
66.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
67.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
68. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
69.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
70. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
71. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
72.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
73.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
76.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
77.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
78.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
83.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
84.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
85.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
86.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
93.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
94.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
97. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
100.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
11	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS (1)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
108	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP ou SICAV en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1^{er} de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS « SIMPAR »

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 16 Juin 2023, la société immobilière et de participations « SIMPAR » publie ci-dessous :

- ◆ Les résolutions adoptées.
- ◆ Le bilan après affectation du résultat ;
- ◆ Le tableau d'évolution des capitaux propres ;
- ◆ Liste des membres du Conseil d'administration

1. Les résolutions adoptées.

القرار الأول:

بعد إستماعها إلى تلاوة:

- تقارير مجلس الإدارة المتعلقة، بنشاط الشركة والقوائم المالية المنفردة، وبنشاط تجمّع الشركة والقوائم المالية المجمّعة، للسنة المالية 2022.

- وتقارير مراقبي الحسابات المتعلقة بالقوائم المالية المنفردة للشركة والقوائم المالية المجمّعة للسنة المالية المختومة في 31 ديسمبر 2022.

تسجّل الجلسة العامة العادية إطلاعها على ما جاء في تقارير مراقبي الحسابات وتصادق على تقارير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية المنفردة والمجمّعة للسنة المالية المختومة في 31 ديسمبر 2022 كما وقع عرضها عليها.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الثاني:

بعد إستماعها للتقرير الخاص لمراقبي الحسابات الذي قُدّم طبقاً لأحكام الفصل 200 والفصول الموالية والفصل 475 من مجلة الشركات التجارية صادقت الجلسة العامة العادية على محتوى هذا التقرير والإتفاقيات المدرجة به.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الثالث:

قررت الجلسة العامة العادية إدماج الناتج للسنة المحاسبية 2022، التي سجلت خسارة بمبلغ 2 331 731,458 دينار ضمن النتائج المؤجلة لسنة 2022 و التي تتضمن إستهلاكات مؤجلة مفصّلة كما يلي:

- استهلاكات مؤجلة لسنة 2018 : 164.311 دينار
- استهلاكات مؤجلة سنة 2019 : 101.438 دينار
- استهلاكات مؤجلة سنة 2020 : 59.693 دينار
- استهلاكات مؤجلة سنة 2021 : 32.041 دينار
- استهلاكات مؤجلة سنة 2022 : 66.568 دينار

**تمت المصادقة على هذا
القرار بالإجماع**

القرار الرابع:

قررت الجلسة العامة العادية إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة بخصوص تصرفهم طيلة السنة المالية 2022.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الخامس:

قررت الجلسة العامة العادية تحديد مبلغ منح الحضور لمجلس الإدارة واللجنة الدائمة للتدقيق الموزعة بعنوان سنة 2022 كما يلي :

- منححة الحضور لمجلس الإدارة : مائة وثمانية ألف ديناراً (108.000 د)خام.
 - منحة أعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق: خمسة عشرة ألف ديناراً (15.000 د) خام.
- تمت المصادقة على هذا القرار بالأغلبية

القرار السادس:

طبقاً لمقتضات الفصل 18 من العقد التأسيسي للشركة، قررت الجلسة العامة العادية تعيين السيد أحمد بن مولا هم عضواً بمجلس الإدارة و ذلك لمدة ثلاث سنوات تنتهي بإنعقاد الجلسة العامة العادية التي ستنتظر في حسابات السنة المحاسبية 2025.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار السابع:

طبقاً لمقتضات الفصل 18 من العقد التأسيسي للشركة، قررت الجلسة العامة العادية تعيين السادة:

- كريم بن كحلة

- صابر الغربي

عضوين مستقلين بمجلس إدارة الشركة و ذلك لمدة ثلاث سنوات تنتهي بإنعقاد الجلسة العامة العادية التي ستنتظر في حسابات السنة المحاسبية 2025.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الثامن:

طبقاً لمقتضيات الفصل 19 من القانون عدد 117 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 كما تم تنقيحه بالفصل السابع من القانون عدد 92 لسنة 1999 المؤرخ في 17 أوت 1999، تجدد الجلسة العامة العادية لمدة سنة، موافقتها لتقوم الشركة العقارية وللمساهمات بشراء وبيع قسط من أسهمها بهدف تعديل سعرها بالبورصة وتعطي في هذا الإطار كل الصلوحيات لمجلس الإدارة لتحديد الثمن الأدنى للشراء والبيع والعدد الأقصى للأسهم وأجال الشراء.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار التاسع:

تخول الجلسة العامة العادية كل الصلوحيات إلى الممثل القانوني للشركة للقيام بكل إيداع ونشر كلما اقتضى الأمر ذلك.

تمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

2- Le bilan après affectation du résultat ;

BILAN - ACTIFS APRES AFFECTATION (Montants exprimés en dinars)

Notes 31 décembre 2022 31 décembre 2021

ACTIFS NON COURANTS

Actifs immobilisés	Immobilisations incorporelles	3	116 153	36 219
	Moins : amortissements		<u>-55 865</u>	<u>-32 742</u>
			60 287	3 477
	Immobilisations corporelles	3	3 484 499	3 600 226
	Moins : amortissements		<u>-1 739 239</u>	<u>-1 925 900</u>
			1 745 260	1 674 326
	Immobilisations financières	4	15 761 097	16 076 225
	Moins : provisions		<u>-3 279 717</u>	<u>-3 203 241</u>
			12 481 381	12 872 984
	Total des actifs immobilisés		14 286 928	14 550 787
	Autres actifs non courants		-	-
	Total des actifs non courants		14 286 928	14 550 787

ACTIFS COURANTS

Stocks	5	50 506 225	54 788 978
Moins : provisions		<u>-521 795</u>	<u>-521 795</u>
		49 984 430	54 267 183
Clients et comptes rattachés	6	3 122 662	3 940 609
Moins : provisions		<u>-129 591</u>	<u>-129 591</u>
		2 993 071	3 811 018
Autres actifs courants	7	2 387 939	3 598 420
Moins : provisions		<u>-5 250</u>	<u>-5 250</u>
		2 382 689	3 593 170
Placements et autres actifs financiers	8	72 341	61 806
Moins : provisions		<u>-7 560</u>	<u>-7 560</u>
		64 781	54 246
Liquidités et équivalents de liquidités	9	2 054 602	1 353 845
Total des actifs courants		57 479 572	63 079 462
TOTAL DES ACTIFS		71 766 500	77 630 249

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

Notes 31 décembre 2022 31 décembre 2021

		Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
CAPITAUX PROPRES	Capital social		5 500 000	5 500 000
	Réserves		29 766 152	29 817 461
	Autres capitaux propres		3 041 071	3 041 071
	Résultats reportés		-8 740 784	-6 409 053
	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		29 566 439	31 949 479
	Résultat net de l'exercice	10	0	0
	Total des capitaux propres avant affectation	11	29 566 439	31 949 479
PASSIFS				
Passifs non courants	Emprunts	12	28 385 474	12 908 027
	Autres passifs financiers	13	1 520 777	1 360 939
	Provisions	14	526 611	661 760
	Total des passifs non courants		30 432 861	14 930 726
Passifs courants	Fournisseurs et comptes rattachés	15	2 080 364	1 877 026
	Autres passifs courants	16	2 382 929	2 798 650
	Concours bancaires	17	1 879 496	1 370 751
	Autres passifs financiers	18	5 424 411	24 703 617
	Total des passifs courants		11 767 200	30 750 044
	Total des passifs		42 200 062	45 680 770
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		71 766 500	77 630 249

3- Le tableau d'évolution des capitaux propres ;

(en DT)

	Capital social	Primes d'émission	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour fonds social	Réserve soumise à un	Autres compléments	resultat de l'exercice	resultat reporté	Total
Soldes au 31 décembre 2022 avant affectaion	5 500 000	3 000 000	550 000	28 431 642	784 510	-	41 071	-2 331 731	-6 409 053	29 566 439
<i>Répartition du bénéfice 2022 :</i>										
- Réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses fonds social	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Perte de l'exercice 2022	-	-	-	-	-	-	-	2 331 731	-2 331 731	-
Soldes au au 31 décembre 2022 après affectaion	5 500 000	3 000 000	550 000	28 431 642	784 510	0	41 071	0	-8 740 784	29 566 439

4- liste des membres du conseil d administration

Membres	Qualité	Représenté par	Mandats	Principales activités professionnelles
Ahmed Ben Moulehem	Président du Conseil	Lui même	2023-2025	Administrateur et président du conseil d'administration : -AMI ASSURANCE-EL MADINA-SICAR INVEST-BNA CAPITAUX ADMINISTRATEUR : SFBT-ATL-CDC DEVELOPPEMENT
BNA	Membre	SAMI EL OUNI	2021-2023	Banque, membre aux conseils d'administrations suivants : AGROSERVICES- AIR LIQUIDE TUNISIE - AIR LIQUIDE TUNISIE SERVICES -ATL - ATL LLD -ASSURANCES AMI -BNA CAPITAUX -CDC DEVELOPPEMENT - CITECH sidi bouzid -COTUNACE- CTA - CTAMA -EL MADINA- ESSOUKNA -GEVE-IMMOBILIERE DES ŒILLETS- INTER BANK SERVICES -MAISON DU BANQUIER -MFC POLE- MONETIQUETUNISIE- PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV -POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERTE -SFBT-SIBTEL- SICAF PARTICIPATIONS BNA - SICAR INVEST- SICAV BNA -SIDCO - SIMAC -SIVIA -SIT HEDIA -SODEK - SODESIB- SODET SUD- SODICAB- SODINO -SODIS SICAR- SOFINREC - SOGEST -SOIVM SICAF- SOTUGAR- SOTULUB -STBG -STE TANIT INTERNATIONAL- STS -TAPARURA -TIS - TUNIS CENTER -TUNISAVIA -TUNIS RE - UNION DE FACTORING
CTAMA	Membre	THABET YAHIA	2021-2023	Assurance, membre aux conseils d'administrations suivants : Suivants : ESSOUKNA CTAMA MAE Société Hedia STNCH SMA Société D'ELEVAGE DE MONASTIR
Sté ESSOUKNA	Membre	KHALIL CHTOUROU	2021-2023	ESSOUKNA Administrateur aux sociétés suivantes : LES ŒILLETS, SICAV BNA, SOIVM SICAF, SICAR INVEST, SODET SUD, BNA CAPITAUX
SIVIA	Membre	SAMI GUERFALI	2022-2024	SIVIA Administrateur aux sociétés suivantes : ESSOUKNA, EL MADINA, SICAR INVEST, SICAV BNA, PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV, BNA CAPITAUX, TIS, SODET SUD
SOGEST	Membre	KAIS ROUATBI	2021-2023	SOGEST Administrateur aux sociétés suivantes ESSOUKNA SIVIA SICAR INVEST PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV
Mr Fadhel BEN OTHMAN	Membre	Lui même	2022-2024	Retraité
Mr . Mansour BAATI	Membre	Lui même	2022-2024	Retraité
Mr .Karim ben KAHLA	Membre indépendant	Lui même	2023-2025	Administrateur indépendant en charge du comité d'investissement à la STB-INVEST (SICAF DE LA STB)
MrSabeur GHARBI	Membre indépendant	Lui même	2023-2025	Administrateur indépendant
Mr Hedi Dammak	Membre représentant les actionnaires minoritaires	Lui même	2022-2024	Administrateur représentants les actionnaires minoritaires

بلاغ الشركات

معلومات ما بعد الجلسة العامة

شركة النقل بواسطة الأنابيب ش.خ. إ
شارع الأرض – المركز العمراني الشمالي- 1003 - تونس

- إثر انعقاد الجلسة العامة العادية بتاريخ 15 جوان 2023 تنشر شركة النقل بواسطة الأنابيب ما يلي :
- ♦ القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية .
 - ♦ الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية.
 - ♦ قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية.
 - ♦ قائمة أعضاء مجلس الإدارة .

- ♦ القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية :

اللائحة الأولى :

إنّ الجلسة العامة العادية بعد الاستماع إلى تقرير مجلس الإدارة والتقرير العام لمراقب الحسابات بالنسبة للسنة المحاسبية 2022، وبعد التّشاور، تصادق على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم الماليّة المحتمّة في 31 ديسمبر 2022. صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة الثانية :

إنّ الجلسة العامة العادية بعد الاستماع إلى التقرير الخاص لمراقب الحسابات بالنسبة للسنة المحاسبية 2022، تصادق على الإتفاقيات والعمليّات الواردة بالتقرير الخاص لمراقب الحسابات . صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة الثالثة :

إنّ الجلسة العامة العادية تبرئ ذمّة أعضاء مجلس الإدارة إيراا تامّا بخصوص تصرّفهم بالنسبة للسنة الماليّة 2022.

صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة الرابعة :

تقرر الجلسة العامة العادية تبويب وتخصيص النتائج للسنة المالية 2022 والنتائج المؤجلة كآآتي:

النتيجة المحاسبية الصافية لسنة 2022	9 377 563,540	دينار
نتائج مؤجلة (قبل التخصيص)	20 996 089,782	دينار
المجموع القابل للتوزيع	30 373 653,322	دينار
توزيع حصص الأسهم	5 586 570,000	دينار
المساهمة الصافية في الصندوق الاجتماعي	600 000,000	دينار
نتائج مؤجلة (بعد التخصيص)	24 187 083,322	دينار

وتحدّد بذلك مبلغ 1,350 دينار كحصّة مراييح عن كلّ سهم تؤخذ من النتيجة المحاسبية الصافية لسنة 2022 ويتمّ توزيعها في 24 جويلية 2023. صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالأغلبية .

اللائحة الخامسة :

تحدّد الجلسة العامة العادية مكافأة حضور أعضاء مجلس الإدارة بعنوان سنة 2022 بمبلغ ستائة وخمسون دينار (650,000 دينار) خام عن كلّ جلسة بالنسبة لكلّ عضو مع حدّ أقصى- يبلغ ثلاثة آلاف دينار (3.000,000 دينار) خام سنويًا بالنسبة لكلّ عضو. صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة السادسة :

تحدّد الجلسة العامة العادية منحة أعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق بعنوان سنة 2022 بمبلغ ستائة وخمسون دينار (650,000 دينار) خام عن كلّ جلسة بالنسبة لكلّ عضو مع حدّ أقصى- يبلغ ثلاثة آلاف دينار (3.000,000 دينار) خام سنويًا بالنسبة لكلّ عضو. صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة السابعة :

إنّ الجلسة العامة العادية بعد الاستماع إلى تقرير مجلس الإدارة حول فقدان السيّد أحمد نعيم الكشو الأهلية لتمثيل صغار المساهمين بمجلس الإدارة، تصادق على إنهاء مهام السيّد أحمد نعيم الكشو كتصرّف ممثّل لصغار المساهمين بمجلس إدارة شركة الثقل بواسطة الأنائب .

صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالأغلبية .

اللائحة الثامنة:

تصادق الجلسة العامة العادية على تعيين:

- السيد العفيف مبروكي كمتصرف ممثل عن الشركة التونسية لصناعات التكرير لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإ انعقاد الجلسة العامة العادية التي ستتولى المصادقة على القوائم المالية لسنة 2025،
- السيد صالح بنصميده كمتصرف ممثل عن الشركة الوطنية لتوزيع البترول عوضا عن السيد محمد الهادي الشريف للمدة المتبقية والتي تنتهي بانعقاد الجلسة العامة العادية التي ستتولى المصادقة على القوائم المالية لسنة 2024،

صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة التاسعة:

تجدد الجلسة العامة العادية عضوية:

- السيد حميد بن سالم كمتصرف ممثل عن الشركة التونسية لصناعات التكرير لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإ انعقاد الجلسة العامة العادية التي ستصادق على القوائم المالية لسنة 2025.
 - السيد فتحي بالعواید كمتصرف ممثل عن الشركة التونسية لصناعات التكرير لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإ انعقاد الجلسة العامة العادية التي ستصادق على القوائم المالية لسنة 2025.
- صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة العاشرة :

- 1- تطبيقا لاحكام الفصل 192 من مجلة الشركات التجارية، يعلم الممثل القانوني لشركة النقل بواسطة الانايب، المساهمين بقيام أعضاء مجلس الإدارة بإعلامه بالمهام التي يضطلعون بها لدى شركات أخرى،
 - 2- تطبيقا لاحكام الفقرة الأولى من الفصل 209 من مجلة الشركات التجارية، يعلم مجلس الإدارة المساهمين بقيام الرئيس المدير العام بإعلامه بالمهام التي يضطلع بها لدى شركات أخرى.
- تقرّ الجلسة العامة العادية بإعلامها من طرف المتصرفين ومن طرف الرئيس المدير العام بالمهام التي صرحوا الاضطلاع بها لدى شركات أخرى.
- صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

اللائحة الحادية عشرة :

تمنح الجلسة العامة العادية كلّ الصلاحيّات للممثّل القانوني للشركة أو من ينوبه للقيام بالإجراءات المتعلّقة بالتسجيل والإشهار وكلّ ما ينصّ عليه القانون.
صادقت الجلسة العامة العادية على هذه اللائحة بالإجماع .

♦ الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية :

الموازنة بعد التخصيص

(بالدينار)

سنة محاسبية مختومة في 31 ديسمبر

2021	2022	إيضاحات	التسمية
			<u>الأصول</u>
340 080,000	366 855,000		الأصول الغير جارية
-331 208,000	-343 982,000		تطرح الإستهلاكات والمدخرات
8 872,000	22 873,000		
			<u>الأصول الثابتة</u>
46 431 568,000	46 783 684,000		الأصول الثابتة المادية
-40 090 699,000	-41 168 316,000		تطرح الإستهلاكات والمدخرات
6 340 869,000	5 615 368,000		
2 058 877,000	2 125 300,000		الأصول المالية
-19 183,000	-19 183,000		تطرح المدخرات
2 039 694,000	2 106 117,000		
8 389 435,000	7 744 358,000		مجموع الأصول الثابتة
			أصول غير جارية أخرى
8 389 435,000	7 744 358,000		مجموع الأصول غير الجارية
			<u>الأصول الجارية</u>
154 807,000	135 314,000		المخزونات
-5 412,000	-5 412,000		تطرح المدخرات
149 395,000	129 902,000		
7 173 164,000	7 752 404,000		الحرفاء والحسابات المتصلة بهم
7 173 164,000	7 752 404,000		تطرح المدخرات
888 882,000	927 952,000		أصول جارية أخرى
-538 513,000	-538 513,000		تطرح المدخرات
350 369,000	389 439,000		
38 699 924,000	47 634 936,000		توظيفات وأصول مالية أخرى
7 331 133,000	3 181 955,000		السيولة وما يعادل السيولة
53 703 985,000	59 088 636,000		مجموع الأصول الجارية
62 093 420,000	66 832 994,000		مجموع الأصول

الموازنة بعد التخصيص
(بالدينار)

سنة محاسبية مختومة في 31 ديسمبر

2021	2022	إيضاحات	التسمية
			الأموال الذاتية والخصوم
			الأموال الذاتية
20 691 000,000	20 691 000,000		رأس المال الإجتماعي
4 114 330,000	4 107 242,000		الإحتياطيات
139 510,000	139 510,000		الأموال الذاتية الأخرى
6 003 952,000	6 003 952,000		النتائج المؤجلة إلى موفي سنة 2013
14 992 137,000	18 183 132,000		النتائج المؤجلة بداية من سنة 2014
			مرابيح أعيد استثمارها
45 940 929,000	49 124 836,000		مجموع الأموال الذاتية قبل إحتساب السنة المحاسبية
			حساب خاص بالإستثمار
			نتيجة السنة المحاسبية بعد الإستثمار
			نتيجة السنة المحاسبية
45 940 929,000	49 124 836,000		مجموع الأموال الذاتية بعد التخصيص
			الخصوم
			الخصوم غير الجارية
3 326 534,000	3 229 972,000		مدخرات
3 326 534,000	3 229 972,000		مجموع الخصوم غير الجارية
			الخصوم الجارية
897 638,000	1 161 553,000		المزودون والحسابات المتصلة بهم
11 928 319,000	13 316 633,000		الخصوم الجارية الأخرى
			المساعدات البنكية وغيرها من الخصوم الماليّة
12 825 957,000	14 478 186,000		مجموع الخصوم الجارية
16 152 491,000	17 708 158,000		مجموع الخصوم
62 093 420,000	66 832 994,000		مجموع الأموال الذاتية والخصوم

♦ قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية.

**ETAT DE L'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES
APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022**

	Capital Social	Réserves Légales	Réserves pour Fonds social	Réserves Extraordinaire	Autres Capitaux	Résultats Reportés	Compte special d'inv	Resultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2022	20 691 000	2 069 100	1 885 025	160 205	139 510	20 996 090		9 377 564	55 318 494
Augmentation du Capital Social					-1 300 000				
Utilisations			-607 088						-607 088
affectation approuvée par l'A.G.O du 15/06/2023			600 000			8 777 564		-9 377 564	0
Dividendes 2022						-5 586 570			-5 586 570
Solde au 31/12/2022 après affectation	20 691 000	2 069 100	1 877 937	160 205	139 510	24 187 084	0	0	49 124 836

♦ قائمة أعضاء مجلس الإدارة :

المساهمات في شركات أخرى	الوظائف والأنشطة الرئيسية	الفترة النيابية	عضو مجلس الإدارة
لا شيء	الرئيس المدير العام ورئيس مجلس الإدارة متصرف مفوض بمجلس إدارة الشركة التونسية لصناعات التكرير - متصرف بمجلس إدارة الشركة الوطنية لتوزيع البترول ممثل عن الشركة التونسية لصناعات التكرير	لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإعقاد الجلسة العامة العادية التي ستعقد المصادقة على القوائم المالية لسنة 2025	السيد العفيف مبروكي
لا شيء	مدير عام الخلية المركزية للحكومة بوزارة الصناعة والمناجم والطاقة	لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإعقاد الجلسة العامة العادية التي ستعقد المصادقة على القوائم المالية لسنة 2024	السيد الهادي يوسف
- SOCIETE GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION GIF FILTER SA - «Tunis Re» -TELNET HOLDING SA	<ul style="list-style-type: none"> ■ كاهية مدير بالإدارة العامة للمساهمات بوزارة المالية ■ عضو مجلس إدارة الديوان الوطني للزيت ■ مراقب مالي للدولة بالشركة التونسية الإيطالية لاستغلال النفط ■ عضو لجنة تسيير الشركة التعاونية للخدمات الفلاحية "الزرعات الكبرى" 	لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإعقاد الجلسة العامة العادية التي ستعقد المصادقة على القوائم المالية لسنة 2025	السيد فتحي بالعوaid
لا شيء	مدير مستشار قانوني بالشركة التونسية لصناعات التكرير	لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإعقاد الجلسة العامة العادية التي ستعقد المصادقة على القوائم المالية لسنة 2025	السيد حميد بن سالم
لا شيء	مدير الإنتاج بالشركة التونسية لصناعات التكرير	لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإعقاد الجلسة العامة العادية التي ستعقد المصادقة على القوائم المالية لسنة 2023	السيد عياد مبارك حلاب
لا شيء	رئيسة مصلحة بالإدارة العامة للمحروقات / وزارة الصناعة والمناجم	لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإعقاد الجلسة العامة العادية التي ستعقد المصادقة على القوائم المالية لسنة 2025	السيدة إيناس شرعي

	والطاقة	المصادقة على القوائم المالية لسنة 2024	
لا شيء	■ إطار بالمؤسسة التونسية للأنشطة البترولية	لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإعقاد الجلسة العامة العادية التي ستتولى المصادقة على القوائم المالية لسنة 2024	السيد خالد الباجي
الشركة التونسية للبنك	■ إطار بالمؤسسة التونسية للأنشطة البترولية بامتيازات مدير	لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإعقاد الجلسة العامة العادية التي ستتولى المصادقة على القوائم المالية لسنة 2024	السيد سامي الجباري
لا شيء	■ مدير بالشركة الوطنية لتوزيع البترول	لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإعقاد الجلسة العامة العادية التي ستتولى المصادقة على القوائم المالية لسنة 2024	السيد صالح بنصميذة
■ ALKIMIA ■ ICF ■ CNP	■ رئيس مدير عام شركات مرجبا ■ عضو مجلس إدارة بنك تونس العربي الدولي ■ رئيس مدير عام شركة SICAF السلامة	لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإعقاد الجلسة العامة العادية التي ستتولى المصادقة على القوائم المالية لسنة 2024	السيد هشام إدريس
لا شيء	■ مديرة عامة مساعدة في مجمع مرجبا (نزل مرجبا سالم) ■ وكالة شركة Gestion commerciale L'orchidée	لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بإعقاد الجلسة العامة العادية التي ستتولى المصادقة على القوائم المالية لسنة 2024	السيدة عزيزة إدريس

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES

Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis

La société Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 24 juillet 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Mohamed Imed Loukil (F.M.B.Z. KPMG TUNISIE) et Mr Jaouhar Ben Zid (Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited).

BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Solde au	
		31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		2 775 115	2 751 970
Amortissements des immobilisations incorporelles		(2 459 277)	(2 245 592)
	(B.1)	315 838	506 378
Immobilisations corporelles		15 251 109	15 094 695
Amortissements et provisions des immobilisations corporelles		(9 592 341)	(9 010 988)
	(B.1)	5 658 768	6 083 707
Immobilisations financières	(B.2)	59 637 079	50 237 079
Total des actifs immobilisés		65 611 685	56 827 164
Total des actifs non courants		65 611 685	56 827 164
Actifs courants			
Stocks	(B.3)	20 661 352	33 015 053
Clients et comptes rattachés		9 770 510	26 342 033
Provisions sur comptes clients		(1 751 125)	(1 751 125)
	(B.4)	8 019 385	24 590 908
Autres actifs courants		5 050 034	2 359 317
Provisions sur autres actifs courants		(62 649)	(62 649)
	(B.5)	4 987 385	2 296 668
Placements et autres actifs financiers	(B.6)	92 195 651	40 584 323
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.7)	3 591 076	19 215 007
Total des actifs courants		129 454 849	119 701 959
Total des actifs		195 066 534	176 529 123

BILAN

(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Solde au	
	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		38 250 000	38 250 000
Réserves		41 200 067	31 200 067
Autres capitaux propres		600 000	600 000
Résultats reportés		27 869 422	28 447 437
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		107 919 489	98 497 504
Résultat de l'exercice		22 857 662	40 021 985
Total des capitaux propres avant affectation	(B.8)	130 777 151	138 519 489
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts		40 000	40 000
Provisions pour risques et charges	(B.9)	600 000	350 000
Total des passifs non courants		640 000	390 000
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.10)	57 556 734	30 409 411
Autres passifs courants	(B.11)	6 064 931	7 170 750
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.12)	27 718	39 473
Total des passifs courants		63 649 383	37 619 634
Total des passifs		64 289 383	38 009 634
Total des capitaux propres et des passifs		195 066 534	176 529 123

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos	
		31 décembre 2022	31 décembre 2021
Revenus	(R.1)	133 158 413	222 139 585
Coûts des ventes	(R.2)	(101 703 823)	(174 408 600)
Marge Brute		31 454 590	47 730 985
Autres produits d'exploitation	(R.3)	1 394 892	1 215 587
Frais de distribution	(R.4)	(4 641 846)	(4 835 871)
Frais d'administration	(R.5)	(4 252 864)	(4 569 169)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(1 488 357)	(1 770 921)
Total des charges d'exploitation		(8 988 175)	(9 960 374)
Résultat d'exploitation		22 466 415	37 770 611
Charges financières nettes	(R.7)	(85 954)	(159 780)
Produits des placements	(R.8)	11 875 235	13 759 518
Autres gains ordinaires	(R.9)	114 359	300 090
Autres pertes ordinaires	(R.10)	(368 569)	(472 267)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		34 001 486	51 198 172
Impôt sur les bénéfices		(10 000 868)	(10 600 578)
Contribution sociale de solidarité		(1 142 956)	(575 609)
Résultat des activités ordinaires après impôt		22 857 662	40 021 985
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		22 857 662	40 021 985

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		22 857 662	40 021 985
Ajustements pour			
*Amortissements et provisions	(F.1)	1 045 036	1 074 366
*Reprises sur provisions			
*Variation des :			
- Stocks	(F.2)	12 353 701	45 224 661
- Créances clients	(F.2)	16 571 523	125 741
- Autres actifs	(F.2)	(2 900 637)	4 240 955
- Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	26 041 504	(36 452 600)
*Autres ajustements			
- Plus ou moins-values de cession	(F.4)	-	(76 010)
- Transfert de charges		(49 587)	
Total des flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation		75 919 202	54 159 098
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décassements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.5)	(120 049)	(483 615)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles	(F.6)	-	121 451
Décassements pour acquisition d'immobilisations financières	(F.7)	(10 000 000)	(11 000 000)
Encaissements sur cession d'immobilisations financières	(F.8)	600 000	724 970
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement		(9 520 049)	(10 637 194)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes et autres distributions		(30 600 000)	(30 600 000)
Subventions d'investissement reçues		200 000	200 000
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations de financement		(30 400 000)	(30 400 000)
Variation de trésorerie		35 999 152	13 121 904
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		<i>59 759 857</i>	<i>46 637 953</i>
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	(F.9)	<i>95 759 009</i>	<i>59 759 857</i>

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Exercice de 12 mois clos le	
	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Revenus	133 158 413	222 139 585
Autres Produits d'Exploitation	1 394 892	1 215 587
Coût d'achat des Marchandises Vendus	(100 687 949)	(173 077 903)
Marge Commerciale	33 865 356	50 277 269
Autres Charges Externes	(4 297 627)	(4 992 578)
Valeur Ajoutée Brute	29 567 730	45 284 691
Charge du Personnel	(5 612 958)	(5 743 157)
Impôts et Taxes	(368 571)	(578 055)
Excédent Brut d'Exploitation	23 586 201	38 963 479
Autres Produits Ordinaires	114 359	300 090
Produits Financiers	11 875 235	13 759 518
Autres Charges Ordinaires	(443 319)	(590 767)
Charges Financières	(85 954)	(159 780)
Dotations aux Amortissements et Provisions	(1 045 036)	(1 074 366)
Impôt sur les bénéfices	(10 000 868)	(10 600 578)
Contribution sociale de solidarité	(1 142 956)	(575 609)
Résultat des activités ordinaires	22 857 662	40 021 985
Eléments extraordinaires (<i>contribution conjoncturelle</i>)	-	-
Résultat net de l'exercice	22 857 662	40 021 985

Notes aux Etats Financiers

PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société ARTES S.A « Automobile Réseau Tunisien et Services » (ex Renault Tunisie) est une société anonyme au capital de 38 250 000 DT créée le 24 février 1947.

L'activité de la société consiste en la vente en détail des véhicules, des pièces de rechange de la marque « RENAULT » et « DACIA » et en la réparation de voitures.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1 DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers de la société ARTES S.A., arrêtés au 31 décembre 2022, sont établis conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459.

II.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique. Les autres méthodes d'évaluation se résument comme suit :

- Unité monétaire

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. A la date de clôture, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

- Immobilisations

Les immobilisations acquises par ARTES S.A. sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

Nature	Taux annuels
Constructions	5 %
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	De 10% à 15%
Matériels et outillages	10%
Mobiliers, matériels de bureau	De 10% à 20%
Matériels informatiques	De 15% à 33%
Logiciels	33%

- Stocks

Les valeurs d'exploitation d'ARTES S.A. sont composées essentiellement de véhicules neufs.

Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix de revient. Ce prix englobe le prix d'achat, les droits de douane, les frais de transport, les frais d'assurance, de transit et de fret.

- **Provision sur créances clients**

A chaque arrêté comptable, ARTES S.A procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant de la vente de véhicules sont comptabilisés à la constatation du fait générateur matérialisant le transfert à l'acheteur des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement avec la facturation du véhicule.

- **Impôts sur les bénéfices**

A partir de 2019, la société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35% ainsi qu'à la contribution sociale de solidarité au taux de 2% qui a été remplacée par le taux de 4% et ceci selon les dispositions de la loi des finances 2023 qui prévoit l'application de nouveaux taux de CSS sur les bénéfices à déclarer pour les années 2023, 2024 et 2025.

III. NOTES EXPLICATIVES

(Chiffres exprimés en Dinar Tunisien)

III.1. Notes sur le bilan

B.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente au 31 décembre 2022 comme suit :

Libellé	Valeur brute au 31/12/2021	Acq	Reclassement	Cession	Valeur brute au 31/12/2022	Amortissements cumulés/Provisions au 31/12/2021	Dotations aux amortissements	Dotations aux Provisions	Amortissements cumulés/Prov au 31/12/2022	VCN au 31/12/2022	VCN au 31/12/2021
Concession marque	1 000 000	-	-	-	1 000 000	(927 501)	(50 000)	-	(977 501)	22 499	72 499
Logiciels	1 345 132	23 145	406 088	-	1 774 365	(1 318 091)	(163 685)	-	(1 481 776)	292 589	27 041
Fonds commercial	750	-	-	-	750	-	-	-	-	750	750
Immob incorporelles en cours	406 088	-	(406 088)	-	-	-	-	-	-	-	406 068
Total Immobilisations Incorporelles	2 751 970	23 145	-	-	2 775 115	(2 245 592)	(213 685)	-	(2 459 277)	315 838	506 378
Terrains	3 117 512	-	-	-	3 117 512	-	-	-	-	3 117 512	3 117 512
Constructions	1 048 962	-	-	-	1 048 962	(1 048 962)	-	-	(1 048 962)	-	-
AAI des constructions	5 013 663	19 879	-	-	5 033 542	(3 237 821)	(228 285)	-	(3 466 106)	1 567 436	1 175 842
Matériel industriel	1 193 788	-	-	-	1 193 788	(1 099 239)	(32 573)	-	(1 131 812)	61 976	94 549
Outillage industriel	189 042	9 385	-	-	198 427	(133 058)	(14 441)	-	(147 499)	50 928	55 984
Matériel de transport	1 276 948	59 508	-	-	1 336 456	(859 829)	(117 817)	-	(977 646)	358 810	417 119
Equipement de bureau	941 420	2 963	-	-	944 383	(857 911)	(28 817)	-	(886 728)	57 655	83 509
Autres immobilisations corporelles	181 940	-	-	-	181 940	(166 207)	(10 156)	-	(176 363)	5 577	15 734
Matériel informatique	1 461 743	42 194	-	-	1 503 937	(1 305 203)	(122 452)	-	(1 427 655)	76 282	156 540
AAI divers	320 776	3 015	-	-	323 791	(142 846)	(26 810)	-	(169 656)	154 135	177 931
Immob corporelles en cours	327 984	19 469	-	-	347 453	(138 996)	-	-	(138 996)	208 457	188 988
Avances et acomptes sur immob. Corporelles	20 918	-	-	-	20 918	(20 918)	-	-	(20 918)	-	-
Total Immobilisations corporelles	15 094 695	156 412	-	-	15 251 109	(9 010 988)	(581 351)	-	(9 592 341)	5 658 768	6 083 707
Total Immob. Corporelles et incorporelles	17 846 665	179 557	-	-	18 026 224	(11 256 580)	(795 036)	-	(12 051 618)	5 974 605	6 590 085

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent au 31 décembre 2022 un solde de 59 637 079 DT contre un solde de 50 237 079 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2021	Acquisitions	Cession	Solde au 31/12/2022
- SIDEV	20 600 000	10 000 000		30 600 000
- WALLYS SERVICES	5 235 400			5 235 400
- ARTEGROS	4 999 850			4 999 850
- BOWDEN	100			100
- AUTRONIC	587 820			587 820
- Compagnie Internationale de Leasing	10 621			10 621
- ADEV	2 866 700			2 866 700
- ARTIMO	12 500 000			12 500 000
- UIB	1 485 714			1 485 714
- VEDEV	149 550			149 550
Total brut des Titres de participation	48 435 755	10 000 000		58 435 755
Titres Immobilisés	1 600 000		(600 000)	1 000 000
Dépôts et cautionnements	201 324			201 324
Total	50 237 079	10 000 000	(600 000)	59 637 079

B.3. Stocks

Les stocks présentent, au 31 décembre 2022, un solde de 20 661 352 DT contre un solde de 33 015 053 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Véhicules neufs	9 589 547	30 240 960
Pièces de rechange	123 764	79 404
Véhicules neufs en transit	10 948 041	2 694 689
Total	20 661 352	33 015 053

B.4. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2022 un solde net de 8 019 385 DT contre un solde net de 24 590 908 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Clients VN et APV	7 781 353	5 155 941
Clients effets à recevoir	181 267	19 738 202
Autres clients	56 765	56 765
Clients douteux	1 751 125	1 751 125
Total brut	9 770 510	26 342 033
Provision pour dépréciation des créances clients	(1 751 125)	(1 751 125)
Total net	8 019 385	24 590 908

B.5. Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent au 31 décembre 2022 un solde net de 4 987 385 DT contre un solde net de 2 296 668 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Personnel	204 703	181 304
Etat impôts et taxes	629 541	622 527
Avances aux fournisseurs	2 231 457	329 055
Compte de régularisation actif	1 701 846	699 657
Autres débiteurs divers	282 487	526 774
Total brut	5 050 034	2 359 317
Provision pour dépréciation des autres actifs	(62 649)	(62 649)
Total net	4 987 385	2 296 668

B.6. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent un solde de 92 195 651 DT au 31 décembre 2022 contre un solde de 40 584 323 DT au 31 décembre 2021 et correspondent à des placements à court terme.

B.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31 décembre 2022 un solde de 3 591 076 DT contre un solde de 19 215 007 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
ATTIJARI BANK	81 010	3 152 918
BT	1 401 997	4 746 162
ZITOUNA	300 148	290 537
ARAB TUNISIAN BANK	30 290	68 475
UIB	283 356	7 150 372
AMEN BANQUE	152 693	0
UBCI	173 167	382 266
ABC	22 031	21 339
STB	0	685 200
BNA	1 027 204	1 830 286
BIAT	12 813	584 349
BH	4 844	4 892
BTL	86 324	31 148
Chèques à encaisser	5 752	63 877
Effets à l'encaissement	1 915	196 133
Caisse à fond fixe	7 000	7 000
Carte bancaire	201	0
CCP	331	53
Total	3 591 076	19 215 007

B.8. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 décembre 2022 une valeur de 130 777 151 DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit :

Libellé	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvest. exonéré	Réserves spéciales de réev.	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Autre Capitaux Propres	Total
Capitaux propres au 31/12/2020	38 250 000	3 825 000	17 315 473	59 594	46 293 567	22 753 870		128 497 504
Affectation du résultat 2020(PV AGO du 05/08/2021)								
- Résultats reportés	-	-	-	-	22 753 870	(22 753 870)		
- Dividendes	-	-	-	-	(30 600 000)			(30 600 000)
- Résultat de l'exercice 2020	-	-	-	-		40 021 985		40 021 985
- Réserve spéciale de réinvestissement			10 000 000		(10 000 000)			
- Autres capitaux propres (*)							600 000	600 000
Capitaux propres au 31/12/2021	38 250 000	3 825 000	27 315 473	59 594	28 447 437	40 021 985	600 000	138 519 489
Affectation du résultat 2021(PV AGO du 30/06/2022)								
- Résultats reportés	-	-	-	-	40 021 985	(40 021 985)		
- Dividendes	-	-	-	-	(30 600 000)			(30 600 000)
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-		22 857 662		22 857 662
- Réserve spéciale de réinvestissement			10 000 000		(10 000 000)			
- Autres capitaux propres (*)								
Capitaux propres au 31/12/2022	38 250 000	3 825 000	37 315 473	59 594	27 869 422	22 857 662	600 000	130 777 151

(*) La société « ARTES » a conclu un contrat de partenariat avec un fournisseur commercialisant des produits pétroliers : par ce contrat la société ARTES bénéficie d'une contribution aux investissements du réseau officiel représentant la marque « ARTES » : en conséquence, une enveloppe a été mise à sa disposition pour l'achat du matériel de gestion et de distribution des lubrifiants distribués par ce fournisseur. Cette contribution est de l'ordre de 600 000 DT répartie sur 3 ans de façon que chaque année ARTES perçoit 200 000 DT. (Les deux premières tranches ont été encaissées en 2021 et 2022).

B.9. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges présentent au 31 décembre 2022 un solde de 600 000 DT contre 350 000 dt au 31 décembre 2021.

B.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2022 un solde de 57 556 734 DT contre un solde de 30 409 411 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Fournisseurs VN, APV divers et autres fournisseurs	1 159 971	2 325 207
Effets à payer	45 561 037	25 160 475
Fournisseurs - factures non encore parvenues	10 835 726	2 923 729
Total	57 556 734	30 409 411

B.11. Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent au 31 décembre 2022 un solde de 6 064 931 DT contre un solde de 7 170 750 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Etat - impôts et taxes	2 247 783	4 555 370
Avances et acomptes clients	1 853 557	786 464
Créditeurs divers	473 581	487 431
Personnel	748 531	753 201
Compte de régularisation passif	741 479	588 284
Total	6 064 931	7 170 750

B.12. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde de 27 718 DT au 31 décembre 2022 contre un solde 39 473 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
AMEN BANK	0	39 208
BTK	0	265
STB	27 718	0
Total	27 718	39 473

III.2. Notes sur l'état de résultat

R.1. Revenus

Les revenus totalisent 133 158 413 DT au titre de l'exercice 2022 contre 222 139 585 DT au titre de l'exercice 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de véhicules neufs	124 051 870	214 292 351
Ventes pièces de rechange y compris huile	5 166 288	4 922 171
Ventes travaux atelier	1 914 659	1 551 199
Ventes garanties	1 983 153	1 297 540
Ventes de matériels extérieurs pour VN	42 443	76 325
Total	133 158 413	222 139 585

R.2. Coût des ventes

Le coût des ventes encouru au cours de l'exercice 2022 s'élève à 101 703 823 DT contre 174 408 600 DT au cours de l'exercice 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2022	Exercice 2021
Achats de marchandises consommées	100 992 734	173 101 432
Charges de personnel	756 607	636 383
Autres charges d'exploitation	220 350	670 785
Total	101 703 823	174 408 600

R.3. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent 1 394 892 DT au titre de l'exercice 2022 contre 1 215 587 DT au titre de l'exercice 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2022	Exercice 2021
Autres activités et revenus des immeubles	1 047 271	982 726
Transfert de charges	336 154	211 764
Ventes déchets	11 394	20 912
Parking	73	185
Total	1 394 892	1 215 587

R.4. Frais de distribution

Les frais de distribution encourus au cours de l'exercice 2022 s'élèvent à 4 641 846 DT contre 4 835 871 DT encourus au cours de l'exercice 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2022	Exercice 2021
Charge de personnel	2 198 041	2 225 129
Autres charges d'exploitation	2 202 833	2 246 830
Achats d'approvisionnements	240 971	363 912
Total	4 641 846	4 835 871

R.5. Frais d'administration

Les frais d'administration encourus au cours de l'exercice 2022 s'élèvent à 4 252 864 DT contre 4 569 169 DT encourus au cours de l'exercice 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges de personnel	2 658 310	2 881 645
Autres charges d'exploitation	1 103 638	1 234 906
Achats d'approvisionnements consommés	490 916	452 618
Total	4 252 864	4 569 169

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation encourues au cours de l'exercice 2022 s'élèvent à 1 488 357 DT contre 1 770 921 DT encourues au cours de l'exercice 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2022	Exercice 2021
Autres charges d'exploitation	443 321	696 555
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 045 036	1 074 366
Total	1 488 357	1 770 921

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent 85 954 DT au titre de l'exercice 2022 contre 159 780 DT au titre de l'exercice 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges financières	76 357	147 225
Intérêts sur effets VN	1 520	10 598
Gains de change	-	(11 355)
Pertes de change	8 077	13 312
Total	85 954	159 780

R.8. Produits des placements

Les produits des placements réalisés au cours de l'exercice 2022 s'élèvent à 11 875 235 DT contre 13 759 518 DT réalisés au cours de l'exercice 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2022	Exercice 2021
Dividendes reçus d'ARTEGROS	3 999 880	9 999 700
Dividendes reçus d'ADEV	1 720 020	0
Dividendes reçus de l'UIB	0	0
Autres dividendes	399 262	663 421
Produits sur placements à court terme	5 756 073	3 096 397
Total	11 875 235	13 759 518

R.9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent 114 359 DT au titre de l'exercice 2022 contre 300 090 DT au titre de l'exercice 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2022	Exercice 2021
Autres gains	114 359	300 090
Total	114 359	300 090

R.10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent 368 569 DT au titre de l'exercice 2022 contre 472 267 DT au titre de l'exercice 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2022	Exercice 2021
Autres pertes ordinaires	368 569	472 267
Total	368 569	472 267

III.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

F.1. Amortissements et provisions

	Montants en DT
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	581 351
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	213 685
Dotation aux provisions pour risques	250 000
Total	1 045 036

F.2. Variation des actifs

Libellé	Solde au 31/12/2022 (a)	Solde au 31/12/2021 (b)	Variation (b) - (a)
Stock	20 661 352	33 015 053	12 353 701
Créances clients	9 770 510	26 342 033	16 571 523
Autres actifs (sauf subvention à recevoir)	5 259 954	1 959 317	(2 900 637)
Variation des actifs	35 691 816	61 716 403	26 024 587

L'écart constaté entre la variation des autres actifs au niveau du bilan et celle au niveau de l'état de flux provient de la subvention non encaissée de 200 000 DT.

F.3. Variation des passifs

Libellé	Solde au 31/12/2022 (a)	Solde au 31/12/2021 (b)	Variation (a) - (b)
Fournisseurs et comptes rattachés	57 556 734	30 409 411	27 147 323
Autres dettes	6 064 931	7 170 750	(1 105 819)
Variation des passifs	63 621 665	37 580 161	26 041 504

F.4. Plus ou moins-values de cession

Libellé	Montants en DT
Transfert de charges	49 587
Plus-value de cession	0
Total	49 587

F.5. Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Montants en DT
Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles	(120 049)
Total	(120 049)

F.6. Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles

Libellé	Montants en DT
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles	0
Total	0

F.7. Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières

Libellé	Montants en DT
Titres de participations	10 000 000
Total	10 000 000

F.8. Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières

Libellé	Montants en DT
Titres immobilisés	600 000
Dépôts et cautionnements	
Total	600 000

F.9. Trésorerie à la clôture de l'exercice

Libellé	Solde au 31/12/2022
Placements à court terme	92 195 651
BTK	0
ATTIJARI BANK	81 010
BT	1 401 997
ZITOUNA	300 148
ARAB TUNISIAN BANK	30 290
UIB	283 356
AMEN BANQUE	152 693
UBCI	173 167
ABC	22 031
STB	(27 718)
BNA	1 027 204
BIAT	12 813
BH	4 844
BTL	86 324
Effets à l'encaissement	1 915
Chèques à encaisser	5 752
Caisse à fond fixe	7 000
Carte Bancaire	201
CCP	331
Total	95 759 009

IV. Engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Provisions
1- Engagements donnés			
<i>a) Garanties réelles</i>			
Cautonnement (1)	1 005 364	1 005 364	-
Total	1 005 364	1 005 364	-

(1) Cautions douanières et cautions sur marchés définitives et provisoires

V. Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre des exercices 2022 et 2021 se présentent comme suit :

Libellé	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Résultat net	22 857 662	40 021 985
Nombre d'actions	38 250 000	38 250 000
Résultat par action	0.5976	1.046

Le nombre d'actions en circulation est détaillé comme suit :

Date	Libellé	Actions émises	Valeur nominale	Nombre d'actions	Capital
	Nombre d'actions	38 250 000	1	38 250 000	38 250 000

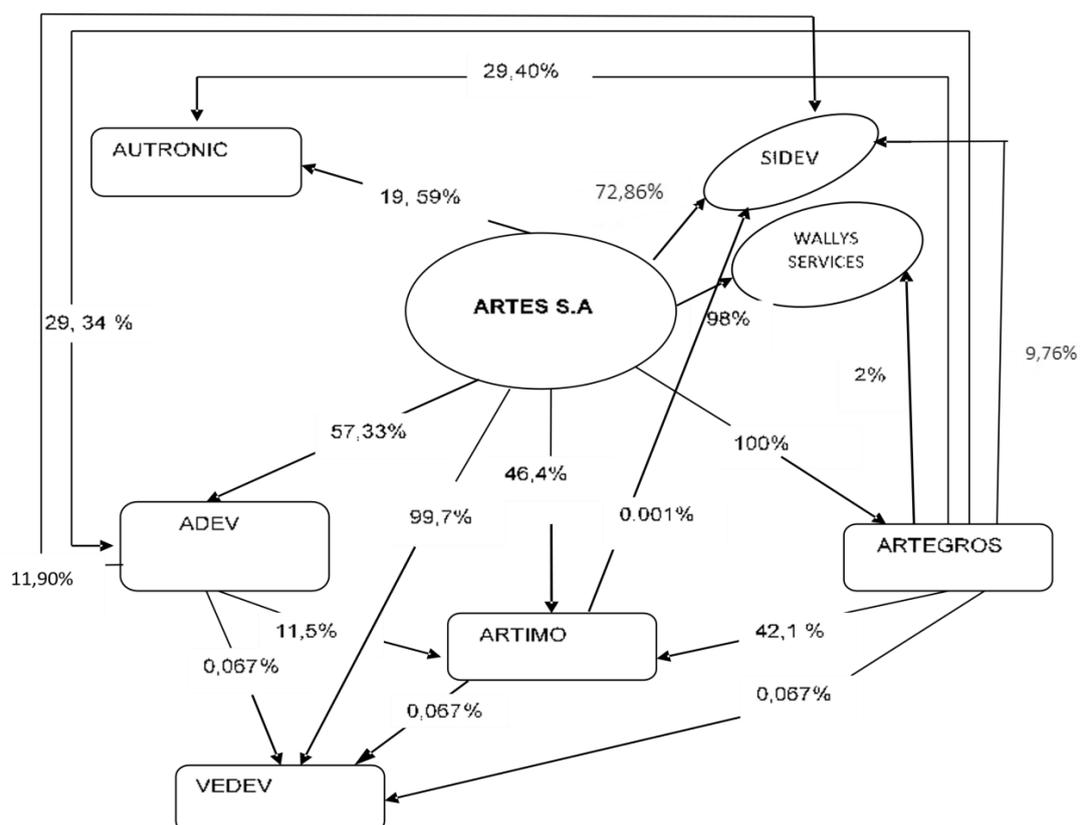
VI. Notes sur les parties liées

6.1. Parties liées

Les parties liées d'ARTES S.A sont constituées de :

1. Parties liées appartenant au Groupe ARTES

Les parties liées appartenant au Groupe ARTES se présentent comme suit :



2. Parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

Les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES comprennent les sociétés suivantes :

Société	Lien juridique
DALMAS	Actionnariat commun
ITUCY PEUGEOT	Actionnariat commun
MINOTERIE LA SOUKRA	Actionnariat commun
IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT	Actionnariat commun
IMMOBILIER DE MAGREB	Actionnariat commun
AFRIVISION ET SONY	Actionnariat commun
AFRIVISION SERVICES	Actionnariat commun
MAGHREB MOTORS	Actionnariat commun
TMM	Actionnariat commun
POINT COM	Actionnariat commun

6.2. Transactions avec les parties liées

1. Transactions avec les parties liées appartenant au Groupe ARTES

Les opérations avec les parties liées appartenant au groupe ARTES au titre de l'exercice 2022 se détaillent comme suit :

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les achats de pièces de rechange facturés par la société « ARTEGROS S.A » à la société «ARTES S.A», s'élèvent à 5 696 844 DT hors TVA et nettes de remises. Au 31 décembre 2022, la dette du fournisseur «ARTEGROS» est nulle DT.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les ventes réalisées avec la société « ADEV SARL » s'élèvent à 111 988 DT hors TVA et nettes de remises. Au 31 décembre 2022, la créance du client « ADEV SARL » représente un solde débiteur de 199 DT.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les ventes de main d'œuvre réalisées avec la société « WALLYS SERVICES » s'élèvent à 10 828 DT hors TVA et nettes de remises. Au 31 décembre 2022, la créance du client « WALLYS SERVICES » représente un solde nul DT.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, La société ARTES n'a pas réalisée de ventes avec la société « AUTRONIC ». Au 31 décembre 2022, la créance du client « AUTRONIC » représente un solde nul.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société «ARTES S.A» a perçu des dividendes des sociétés suivantes :
 - * «ADEV» au titre de l'exercice 2021 pour un montant total de 1 720 020 DT.
 - * «ARTEGROS» au titre de l'exercice 2021 pour un montant total de 3 999 880 DT
 - * «AUTRONIC» au titre de l'exercice 2021 pour un montant total de 148 187 DT
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A.» a conclu avec la société «ARTIMO S.A.R.L» une convention pour la mise à disposition de cette dernière, d'une partie de son terrain sis au 39, avenue K.Pacha. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le revenu résultant de cette mise à disposition s'élève à 76 579 DT en hors taxes et le solde est nul.

Cette même convention stipule la facturation par la société «ARTIMO S.A.R.L» à la société «ARTES S.A» du loyer du nouveau show-room et des locaux d'administration édifiés sur le terrain propriété de la société «ARTES S.A». Pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, le loyer correspondant s'élève à 536 038 DT en hors taxes et le solde est nul

- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial, administratif et de stockage sis au 39, avenue K.Pacha, signé le 31 juillet 1998 avec la société «ARTEGROS S.A». Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 114 865 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « ARTEGROS S.A » un avenant au contrat signé le 06 mai 1999 portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que les frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les frais d'assistance facturés par « ARTES S.A» à «ARTEGROS S.A» s'élèvent à 283 333 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39 avenue K.Pacha, signé le 16 juin 2006 suivant un avenant signé le 24 juin 2011 avec la société « ADEV SARL » moyennant un loyer annuel de 48 000 DT HTVA compte tenu d'une augmentation conventionnelle de 5% à partir du 2ème trimestre 2013. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 61 262 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « ADEV SARL » un contrat de mandat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique moyennant une refacturation d'une redevance annuelle de 120 000 DT HTVA avec une augmentation de 5% tous les deux ans à partir de la troisième année. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les frais d'assistance facturés par «ARTES S.A» à la société «ADEV SARL» s'élèvent à 153 154 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2019, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « WALLYS SERVICES » un contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39 avenue K.Pacha,c. pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction et moyennant un loyer annuel de 12 600 DT HTVA payable par trimestre (avec une augmentation de 5% tous les deux ans). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 12 600DT en hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité au 31 décembre 2022.
- Au cours de l'exercice 2019, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « WALLYS SERVICES » un contrat de mandat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique. Ce mandat est exécuté moyennant un loyer annuel de 21 000 DT HTVA en plus des prestations informatiques qui sont facturés à 10 500 DT HTVA par an payables trimestriellement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les frais d'assistance facturés par « ARTES S.A» à la société «WALLYS SERVICES » s'élèvent à 31 500 DT en hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité au 31 décembre 2022.

2. Transactions avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

- Le chiffre d'affaires réalisé par la société « ARTES S.A » avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES, durant l'exercice 2022 au titre des ventes et des réparations de véhicules se présente comme suit :

Société	Chiffre d'affaires HT 2022	Créance au 31/12/2022
DALMAS	29 884	4 725
ITUCY PEUGEOT	-	-
MINOTERIE LA SOUKRA	573	(114)
IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT	23 647	1 762
AFRI IMMOBILIERE	3 303	3 080
IMMOBILIER DE MAGREB	14 694	5 037
AFRIVISION		2 834
AFRIVISION SERVICES	1 099	1 347
Total	72 627	18 671

- Au cours de l'exercice 2003, un contrat de loyer a été établi entre « ARTES S.A. » et «Établissements DALMAS et compagnies SARL » pour l'utilisation d'un lotissement situé à la zone industrielle El Mghira 1 et ce pour l'entreposage, l'entretien et la livraison de véhicules neufs. La charge de loyer annuelle initiale, facturée par « Établissements DALMAS et compagnies SARL », s'élève à 195 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la charge de loyer s'élève à 469 291 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2008, un contrat de loyer a été établi entre « ARTES S.A. » et «IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT» pour l'utilisation d'un local sis à l'avenue Kheireddine Pacha, moyennant un loyer annuel de 150 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Au titre de l'exercice 2022, la charge de loyer s'élève à 289 919 DT en hors taxes.
- Les achats effectués par la société « ARTES S.A » auprès des autres parties liées, autres que les sociétés du groupe ARTES, durant l'exercice 2022 se présentent comme suit :

Société	Achats HT 2022	Dettes au 31/12/2022
AFRIVISION SERVICES	-	1 306
SONY AFRIVISION	-	359
DALMAS (Achat)	4 207	-
Total	4 207	1 665

3. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

A. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération accordée au nouveau Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 09 octobre 2020. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 300 000 dinars. La rémunération au titre de l'exercice s'élève à 300 000 DT.
- La somme allouée aux membres du Conseil d'Administration de la société au titre de jetons de présence pour l'exercice 2021 a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 Juin 2022 à un montant global de 76 500 DT, soit 8 500 DT par administrateur.
- Par ailleurs, M. Moncef Mzabi, M. Mzoughi Mzabi, M. Sadok Mzabi, la société MKY HOLDING et la société MZ HOLDING ont déclaré leur renonciation aux jetons de présence au titre de l'exercice 2021 pour un montant global de 42 500 DT.
- La même assemblée générale a alloué un montant de 3000 dt aux membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2021.

Les obligations et engagements de la société « ARTES S.A. » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars	Président du Conseil d'Administration		Directeurs Généraux		Membres du Conseil d'administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022
Avantages à court terme :						
Salaire / Rémunération*			683 783			
Jetons de présence	-	-	-	-	68 000	120 500
Renonciation aux jetons de présence					(42 500)	
Total	-	-	683 783		25 500	120 0

(*) Rémunérations brutes et cotisations patronale.

B. Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société «ARTES S.A» au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales

Le Président du Conseil d'Administration ne perçoit aucune rémunération de la part des sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.

Le Directeur Général ne perçoit aucune rémunération de la part des sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.

Le président du comité d'audit permanent de la société « ARTES S.A » a perçu de la part de la société ARTIMO SARL un salaire Net de 145 000 DT par an en sa qualité de gérant.

VII. Faits marquants de la période

En date du 06 janvier 2022, la société « ARTES » a reçu une notification d'une vérification approfondie de sa situation fiscale portant sur les exercices 2018, 2019 et 2020.

Le 15 décembre 2022 la société a reçu une notification des résultats de la vérification partielle de l'exercice 2018 faisant ressortir d'une part d'un redressement pour un montant total de 480 415 DT soit 250 363 DT en principal, et 230 052 DT en pénalités et d'autre part la fixation d'un report d'IS de 358 919 DT et d'un report TVA de 2 384 042 DT.

A la date d'établissement des états financiers, les procédures sont toujours en cours et sur la base des informations disponibles à cette date, l'impact définitif lié à cette situation ne peut être estimé de manière précise. Toutefois, la société et pour couvrir le risque relatif à chaque chef de redressement a jugé nécessaire de constater une provision pour risques s'élevant au 31 Décembre 2022 à 600 000DT.

VIII. Événements post clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 23 Mai 2023. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

Tunis, le 12 juin 2023

Messieurs les Actionnaires de la société **ARTES S.A**
39, Avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis Belvédère

Messieurs,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société ARTES S.A (« la société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 130 777 151 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 22 857 662 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Reconnaissance des revenus

Description de la question clé de l'audit :

Les revenus figurent à l'état de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 pour un montant de 133 158 413 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat. Ce poste est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de 124 051 870 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers de la société.

Réponse d'audit :

En réponse, nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné, évalué et testé sur les contrôles clés pertinents correspondants.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information de la société que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur la note VII. « Faits marquants de la période » et qui précise que la société a reçu en date du 06 janvier 2022 une notification d'une vérification approfondie de sa situation fiscale portant sur les exercices 2018, 2019 et 2020.

Le 15 décembre 2022 la société a reçu une notification des résultats de la vérification partielle de l'exercice 2018 faisant ressortir d'une part un redressement pour un montant total de 480 415 DT soit 250 363 DT en principal, et 230 052 DT en pénalités et d'autre part la fixation d'un report d'IS de 358 919 DT et d'un report TVA de 2 384 042 DT.

Cette notification a fait l'objet le 27 janvier 2023 d'une réponse motivée par la société rejetant la quasi-totalité des chefs de redressement. A la date d'arrêt des états financiers, aucune réponse de l'administration fiscale n'a encore été communiquée à la société.

Au stade actuel, les procédures sont toujours en cours et sur la base des informations disponibles à cette date, l'impact définitif lié à cette situation ne peut être estimé de manière précise. Toutefois, la société et pour couvrir le risque relatif à chaque chef de redressement a jugé nécessaire de constater une provision pour risques s'élevant au 31 Décembre 2022 à 600 000DT.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous « n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Touche Tohmatsu Limited

Jaouhar Ben Zid

Mohamed Imed Loukil

Rapport Spécial

Tunis, le 12 juin 2023

Messieurs les Actionnaires de la société **ARTES S.A**
39, Avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis Belvédère

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration ne nous a pas informé de nouvelles conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

Transactions et opérations avec les parties liées appartenant au Groupe ARTES

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les achats de pièces de rechange facturés par la société « ARTEGROS S.A » à la société «ARTES S.A», s'élèvent à 5 696 844 DT hors TVA et nettes de remises. Au 31 décembre 2022, la dette du fournisseur «ARTEGROS» est nulle DT.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les ventes réalisées avec la société « ADEV SARL » s'élèvent à 111 988 DT hors TVA et nettes de remises. Au 31 décembre 2022, la créance du client « ADEV SARL » représente un solde débiteur de 199 DT.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les ventes de main d'œuvre réalisées avec la société « WALLYS SERVICES » s'élèvent à 10 828 DT hors TVA et nettes de remises.

Au 31 décembre 2022, la créance du client « WALLYS SERVICES » représente un solde nul DT.

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, La société ARTES n'a pas réalisée de ventes avec la société « AUTRONIC ». Au 31 décembre 2022, la créance du client « AUTRONIC » représente un solde nul.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société «ARTES S.A» a perçu des dividendes des sociétés suivantes :
 - * «ADEV» au titre de l'exercice 2021 pour un montant total de 1 720 020 DT.
 - * «ARTEGROS» au titre de l'exercice 2021 pour un montant total de 3 999 880 DT
 - * «AUTRONIC» au titre de l'exercice 2021 pour un montant total de 148 187 DT
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A.» a conclu avec la société «ARTIMO S.A.R.L» une convention pour la mise à disposition de cette dernière, d'une partie de son terrain sis au 39, avenue K.Pacha. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le revenu résultant de cette mise à disposition s'élève à 76 579 DT en hors taxes et le solde est nul.

Cette même convention stipule la facturation par la société «ARTIMO S.A.R.L» à la société «ARTES S.A» du loyer du nouveau show-room et des locaux d'administration édifiés sur le terrain propriété de la société «ARTES S.A». Pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, le loyer correspondant s'élève à 536 038 DT en hors taxes et le solde est nul

- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39, avenue K.Pacha, signé le 31 juillet 1998 avec la société «ARTEGROS S.A». Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 114 865 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « ARTEGROS S.A » un avenant au contrat signé le 06 mai 1999 portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que les frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les frais d'assistance facturés par « ARTES S.A» à «ARTEGROS S.A» s'élèvent à 283 333 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39 avenue K.Pacha, signé le 16 juin 2006 suivant un avenant signé le 24 juin 2011 avec la société « ADEV SARL » moyennant un loyer annuel de 48 000 DT HTVA compte tenu d'une augmentation conventionnelle de 5% à partir du 2ème trimestre 2013. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 61 262 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2011, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « ADEV SARL » un contrat de mandat portant refacturation des frais communs

d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique moyennant une refacturation d'une redevance annuelle de 120 000 DT HTVA avec une augmentation de 5% tous les deux ans à partir de la troisième année. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les frais d'assistance facturés par «ARTES S.A» à la société «ADEV SARL» s'élèvent à 153 154 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2019, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « WALLYS SERVICES » un contrat de location des locaux à usage commercial, administratif et de stockage sis au 39 avenue K.Pacha pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction et moyennant un loyer annuel de 12 600 DT HTVA payable par trimestre (avec une augmentation de 5% tous les deux ans). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 12 600DT en hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité au 31 décembre 2022.
- Au cours de l'exercice 2019, la société «ARTES S.A» a conclu avec la société « WALLYS SERVICES » un contrat de mandat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique. Ce mandat est exécuté moyennant un loyer annuel de 21 000 DT HTVA en plus des prestations informatiques qui sont facturés à 10 500 DT HTVA par an payables trimestriellement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les frais d'assistance facturés par « ARTES S.A» à la société «WALLYS SERVICES » s'élèvent à 31 500 DT en hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité au 31 décembre 2022.

Transactions et opérations avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

- Le chiffre d'affaires réalisé par la société « ARTES S.A » avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES, durant l'exercice 2022 au titre des ventes et des réparations de véhicules est présenté au niveau du tableau ci-après :

Société	Chiffre d'affaires HT 2022	Créance au 31/12/2022
DALMAS	29 884	4 725
ITUCY PEUGEOT	-	-
MINOTERIE LA SOUKRA	573	(114)
IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT	23 647	1 762
AFRI IMMOBILIERE	3 303	3 080
IMMOBILIER DE MAGREB	14 694	5 037
AFRIVISION		2 834
AFRIVISION SERVICES	1 099	1 347
Total	72 627	18 671

- Au cours de l'exercice 2003, un contrat de loyer a été établi entre « ARTES S.A. » et «Établissements DALMAS et compagnies SARL » pour l'utilisation d'un lotissement situé à la zone industrielle El Mghira 1 et ce pour l'entreposage, l'entretien et la livraison de véhicules neufs. La charge de loyer annuelle initiale, facturée par « Établissements DALMAS et compagnies SARL », s'élève à 195 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, la charge de loyer s'élève à 469 291 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2008, un contrat de loyer a été établi entre « ARTES S.A. » et «IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT» pour l'utilisation d'un local sis à l'avenue Kheireddine Pacha, moyennant un loyer annuel de 150 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Au titre de l'exercice 2022, la charge de loyer s'élève à 289 919 DT en hors taxes.
- Les achats effectués par la société « ARTES S.A » auprès des autres parties liées, autres que les sociétés du groupe ARTES, durant l'exercice 2022 se présentent comme suit :

Société	Achats HT 2022	Dettes au 31/12/2022
AFRIVISION SERVICES	-	1 306
SONY AFRIVISION	-	359
DALMAS (Achat)	4 207	-
Total	4 207	1 665

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

A. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération accordée au nouveau Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 09 octobre 2020. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 300 000 dinars .la rémunération au titre de l'exercice s'élève à 300 000 DT.
- La somme allouée aux membres du Conseil d'Administration de la société au titre de jetons de présence pour l'exercice 2021 a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 Juin 2022 à un montant global de 76 500 DT, soit 8 500 DT par administrateur.
- Par ailleurs, M. Moncef Mzabi, M. Mzoughi Mzabi, M. Sadok Mzabi, la société MKY HOLDING et la société MZ HOLDING ont déclaré leur renonciation aux jetons de présence au titre de l'exercice 2021 pour un montant global de 42 500 DT.
- La même assemblée générale a alloué un montant de 3000 dt aux membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2021.

B. Les obligations et engagements de la société « ARTES S.A. » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars	Président du Conseil d'Administration		Directeurs Généraux		Membres du Conseil d'administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022
Avantages à court terme :						
Salaire / Rémunération*			683 783			
Jetons de présence (**)	-	-	-	-	68 000	120 500
Renonciation aux jetons de présence					(42 500)	
Total	-	-	683 783		25 500	121 500

(*) Rémunération brute et cotisations patronales.

(**) Il s'agit du montant provisionné relatif à la charge de l'exercice 2022 soit 8 500 DT pour les 8 membres du conseil.

IV. Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société « ARTES S.A. » au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales

Le Président du Conseil d'Administration ne perçoit aucune rémunération de la part des sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.

Le Directeur Général ne perçoit aucune rémunération de la part des sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.

Le président du comité d'audit permanent de la société « ARTES S.A » a perçu de la part de la société ARTIMO SARL un salaire Net de 145 000 DT par an en sa qualité de gérant.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations à l'exception des opérations et transactions d'exploitation rentrant dans le cadre des activités courantes de la société.

Les commissaires aux comptes

**Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited**

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Jaouhar Ben Zid

Mohamed Imed Loukil

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Automobile Réseau Tunisien & Service ARTES
Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis

La société Automobile Réseau Tunisien & Service -ARTES-, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 24 juillet 2023. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes: Mr Mohamed Imed Loukil (F.M.B.Z. KPMG TUNISIE) et Mr Jaouhar Ben Zid (Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited).

Groupe ARTES
BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Solde au	
		31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		2 775 115	2 751 970
Amortissements Immobilisations incorporelles		(2 459 278)	(2 245 593)
	1	315 837	506 377
Goodwill		242 253	285 320
Immobilisations corporelles		24 685 318	24 568 710
Amortissements Immobilisations corporelles		(13 737 876)	(12 780 427)
	1	10 947 442	11 788 283
Titres mis en équivalence	2	2 452 848	2 396 448
Immobilisations financières		17 360 279	17 960 279
Provisions des immobilisations financières		(6 815)	(263 148)
	2	17 353 464	17 697 131
Actifs d'impôts différés	3	1 027 569	1 161 320
Total des actifs immobilisés		32 339 413	33 834 879
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		32 339 413	33 834 879
ACTIFS COURANTS			
Stocks		37 396 834	48 523 588
Provisions des stocks	4	(3 007 005)	(3 007 005)
		34 389 829	45 516 583
Clients et comptes rattachés		11 375 039	29 802 378
Provisions des comptes clients		(1 894 544)	(1 894 544)
	5	9 480 495	27 907 834
Autres actifs courants	6	5 761 116	6 216 947
Placements et autres actifs financiers	7	194 334 423	120 208 716
Liquidités et équivalents de liquidités	8	12 128 408	33 743 704
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		256 094 271	233 593 784
TOTAL DES ACTIFS		288 433 684	267 428 663

Groupe ARTES
BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Solde au	
	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		38 250 000	38 250 000
Réserves consolidées		144 293 255	133 608 789
Autres capitaux propres		600 000	600 000
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		183 143 255	172 458 789
Résultat consolidé		29 181 541	41 292 326
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	9	212 324 796	213 751 115
Intérêts des minoritaires dans les réserves	10	6 094 449	5 911 144
Intérêts des minoritaires dans le résultat	10	619 479	643 291
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts		40 000	40 000
Provisions pour risques et charges	11	600 000	350 000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		640 000	390 000
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	12	62 348 681	38 293 672
Autres passifs courants	13	6 373 899	8 313 686
Concours bancaires et autres passifs financiers	14	32 380	125 755
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		68 754 960	46 733 113
TOTAL DES PASSIFS		69 394 960	47 123 113
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		288 433 684	267 428 663

Groupe ARTES
ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31 décembre 2022	31 décembre 2021
Revenus	15	175 328 865	270 149 720
Autres produits d'exploitation	16	734 193	591 096
Total des produits d'exploitation		176 063 058	270 740 816
Variation des stocks		(11 126 754)	(50 685 703)
Achats de marchandises consommées	17	(118 675 768)	(157 536 697)
Achats d'approvisionnements consommés	18	(843 928)	(915 992)
Charges de personnel	19	(7 696 630)	(7 747 239)
Dotations aux Amortissements et aux Provisions nettes des reprises	20	(1 153 111)	(1 735 000)
Autres charges d'exploitation	21	(4 425 326)	(5 367 951)
Total des charges d'exploitation		(143 921 517)	(223 988 582)
Résultat d'exploitation		32 141 541	46 752 234
Charges financières nettes	22	(92 821)	284 759
Produits des placements	23	13 674 986	8 321 774
Autres gains ordinaires	24	120 550	309 631
Autres pertes ordinaires	25	(450 901)	(568 283)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES DES SOCIETES INTEGREES		45 393 355	55 100 115
Impôts différés	26	(133 751)	163 511
Impôts exigibles		(15 885 520)	(13 737 119)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES DES SOCIETES INTEGREES APRES IMPOT		29 374 084	41 526 507
Éléments extraordinaires		-	-
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		29 374 084	41 526 507
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	27	426 936	409 110
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		29 801 020	41 935 617
Part revenant aux intérêts minoritaires	10	(619 479)	(643 291)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		29 181 541	41 292 326

Groupe ARTES
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31 décembre 2022	31 décembre 2021
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		29 181 541	41 292 326
Ajustement pour			
*Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	27	(426 936)	(409 110)
*Part revenant aux intérêts minoritaires	10	619 479	643 291
*Amortissements et provisions	28	1 153 111	1 735 000
*+ / - Values sur cessions		(3 365)	(4 415)
*Variation des :			
- Stocks	29	11 126 754	50 685 703
- Créances clients	29	18 427 339	(732 226)
- Autres actifs	29	255 831	5 180 840
- Fournisseurs et autres dettes	30	22 115 222	(36 517 284)
*Impôt différé	26	133 751	(163 511)
Total des flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation		82 582 727	61 710 614
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	(179 557)	(652 749)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	30 100	67 066
Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières	33	-	(740 000)
Encaissement pour cession d'immobilisations financières	33	600 000	24 968
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement		450 543	(1 300 715)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes versés par la sté mère	34	(30 600 000)	(30 600 000)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés consolidées	35	(400 019)	(133 609)
Encaissements dividendes AUTRONIC	36	370 535	-
Augmentation de capital SIDEV souscrite par DALMAS	37		1 000 000
Encaissements subvention d'investissement	38	200 000	200 000
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations de financement		(30 429 484)	(29 533 609)
Incidence différence de change		-	-
Variation de trésorerie		52 603 786	30 876 290
Trésorerie au début de l'exercice		153 826 664	122 950 374
Trésorerie à la clôture de l'exercice	39	206 430 450	153 826 664

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I. PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe « **ARTES** » est composé de huit sociétés : ARTES, ARTEGROS, ADEV, ARTIMO, AUTRONIC, VEDEV, SIDEV et WALLYSE CARS exerçant dans **le secteur Automobiles** (vente de véhicules, vente de pièces de rechange et fabrication des équipements électroniques principalement destinés à l'automobile, fabrication de filtres) et dans le secteur de la promotion immobilière.

- ✓ La société mère **ARTES S.A « Automobile Réseau Tunisien et Services »** (ex Renault Tunisie) est une société anonyme au capital de 38 250 000 DT créée le 24 février 1947.
L'activité de la société consiste dans la vente en détail des véhicules, des pièces de rechange de la marque « Renault » et le service après-vente.
- ✓ La société **ARTEGROS S.A** est une société anonyme constituée en septembre 1998 ayant pour objet l'importation et la vente en gros des pièces de rechange des marques Renault et Nissan.
Le capital social de « ARTEGROS » s'élève à 5 000 000 DT. La société a procédé à l'augmentation de son capital au cours de l'exercice 2010 pour un montant de 4 950 000 DT réservée à la société « ARTES ».
- ✓ La société **ADEV S.A.R.L « Automobiles et Développement »** est une société à responsabilité limitée au capital de 5 000 000 DT créée en fin 2005 et entrée en exploitation en 2006.
Elle a pour objet la vente en détail des véhicules et des pièces de rechanges de la marque Nissan et le service après-vente.
- ✓ La société **AUTRONIC S.A** est une société anonyme de nationalité française, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 10 avril 2000. Son capital s'élève au 31 décembre 2010 à 3 000 000 DT.
Elle a pour objet la fabrication de tout équipement électronique, principalement destiné à l'automobile de même que la commercialisation desdits équipements, essentiellement à l'étranger.
- ✓ La **société ARTIMO S.A.R.L « ARTES Immobilière »** est une société à responsabilité limitée au capital de 19 050 000 DT, fondée en 2008. La société a procédé à l'augmentation de son capital au cours de l'exercice 2010 pour un montant de 2 400 000 DT réservée aux sociétés « ARTEGROS » et « ADEV » respectivement pour 2 000 000 DT et 400 000 DT. L'activité de la société est la promotion immobilière.
- ✓ La société **VEDEV S.A.R.L « Véhicules et Développement »** est une société à responsabilité limitée au capital de 150 000 DT créée en 2012. Elle a pour objet la vente en détail des véhicules, des pièces de rechange et le service après-vente.
- ✓ La société **SIDEV S.A** est une société anonyme **d'investissement et de développement SICAR** au capital de 15 000 000 DT créée le 23 mars 2017. La société a procédé à l'augmentation de son capital au cours de l'exercice 2021 pour un montant de 15 000 000 DT réservée aux sociétés « ARTES », « ARTEGROS », « ADEV » et DALMAS respectivement pour 10 000 000 DT, 2 000 000 DT, 2 000 000 DT et 1 000 000 DT.
Par ailleurs, elle a procédé à l'augmentation de son capital social au cours de 2022 pour émettre 120 000 nouvelles actions d'un montant total de 12 000 000 DT, réservé respectivement aux sociétés « ARTES » pour 10 000 000 DT et « ADEV » pour 2 000 000 DT.
- ✓ La société **WALLYS SERVICES S.A.R.L** est une société à responsabilité limitée au capital de 20 000 DT créée en 2014. Elle a pour objet la réalisation de toutes les activités d'importation et de commercialisation des véhicules automobiles ainsi que les activités s'y rattachant telles que l'importation et la vente des pièces de rechange et le service après-vente.
La société a procédé à l'augmentation de son capital au cours de l'exercice 2018 pour un montant de 4 980 000 DT réservée à la société « ARTES » à hauteur de 4 880 400 DT et « ARTEGROS » à hauteur de 99 600 DT.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

II.1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe ARTES sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ Du cadre conceptuel ;
- ✓ De la norme comptable générale (NCT 1) ;
- ✓ Des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- ✓ De la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ De la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

II.2 Principes de consolidation

II.2.1 Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- ✓ Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- ✓ Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- ✓ Soit des statuts ou d'un contrat ;
- ✓ Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- ✓ Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

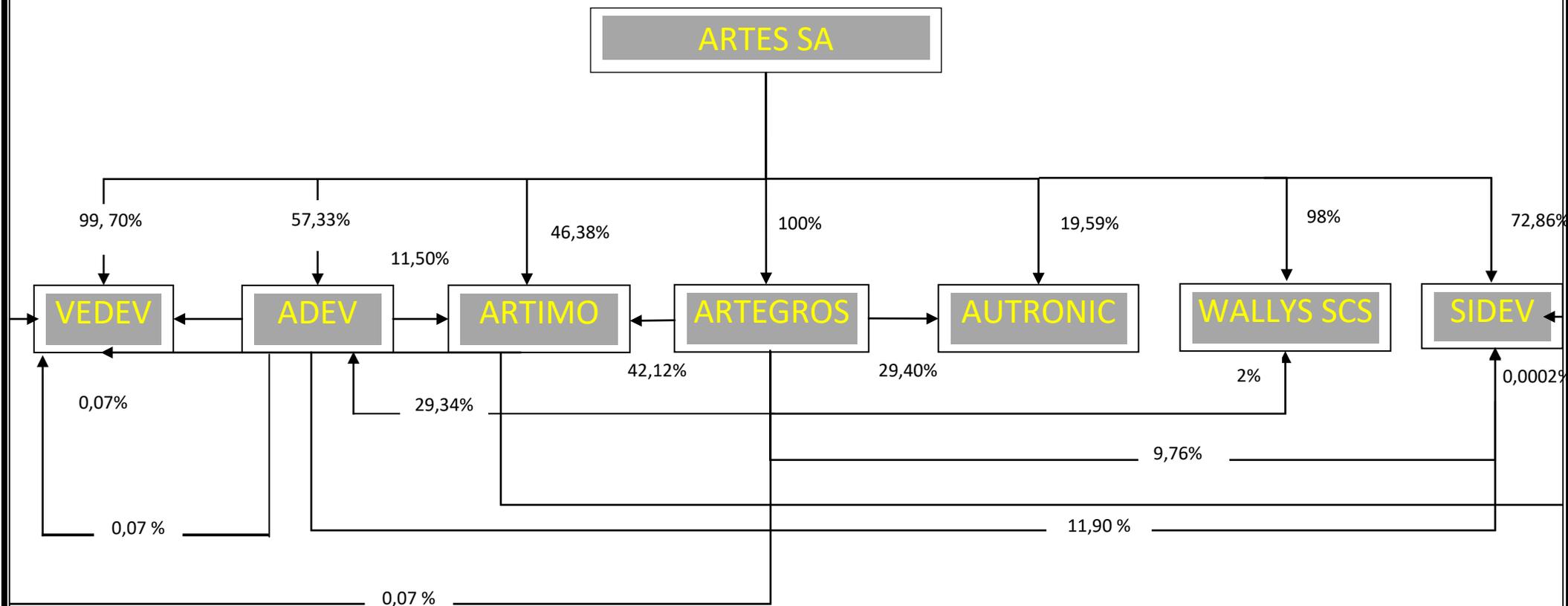
Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Les états financiers consolidés regroupent également toutes les sociétés dont le groupe exerce une influence notable directement ou indirectement par le biais des filiales.

Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Le périmètre de consolidation du groupe ARTES est présenté au niveau du schéma suivant :



II.2.2 Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par la société ARTES et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Le Groupe ARTES détient 48,99% du capital de la société AUTRONIC S.A, cette dernière est qualifiée entreprise associée du fait qu'il y ait un autre actionnaire qui y détient 51% et qui exerce le contrôle effectif de la société. C'est pourquoi la société AUTRONIC S.A a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Société	2022			2021		
	% de contrôle	Nature du contrôle	Méthode de consolidation	% de contrôle	Nature du contrôle	Méthode de consolidation
ARTEGROS	100%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	100%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ADEV	86,67%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	86,67%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
ARTIMO	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
AUTRONIC	48,99%	Influence notable	Mise en équivalence	48,99%	Influence notable	Mise en équivalence
VEDEV	99,90%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,90%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
SIDEV	94,52%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	92,33%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
WALLYS SERVICE	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

L'intégration globale consiste à regrouper ligne par ligne les états financiers individuels de la société mère ARTES S.A et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- ✓ Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- ✓ Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés ;
- ✓ Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- ✓ Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- ✓ Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

La mise en équivalence : Les sociétés dans lesquelles, le groupe exerce une influence notable sont intégrées par la méthode de mise en équivalence.

Dans le cadre de la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées sont classées parmi les actifs à long terme et présentées au bilan sous une rubrique distincte.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée séparément au niveau de l'état de résultat. Il est à signaler que pour la mise en équivalence de la société AUTRONIC, société associée et entrant dans le périmètre de consolidation, la quote-part dans le résultat incluse dans les résultats consolidés résulte de la situation financière de l'exercice précédent et ce du fait du retard important accusé dans l'arrêté de ses états financiers. Il a été jugé que l'impact sur les états financiers consolidés n'est pas significatif.

La convention de permanence des méthodes exige que la durée des exercices et toute différence entre les dates de clôture soient les mêmes d'un exercice à l'autre.

II.2.3 Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels.

II.2.4 Elimination des opérations intra-groupes et des résultats internes

✓ Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

✓ Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

- (a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II.2.5 Ecart d'acquisition « Goodwill »

Le 11 août 2017 le Groupe ARTES a acquis la société WALLYS SERVICES.

La juste valeur des actifs et passifs identifiables de la société WALLYS SERVICES S.A.R.L à la date d'acquisition se présente comme suit :

	Juste valeur des actifs et passifs à la date d'acquisition
ACTIFS	35 061
Autres actifs courants	7 238
Actifs d'impôt différés (1)	27 511
Liquidités et équivalents de liquidités	312
PASSIFS	95 733
Fournisseurs et comptes rattachés	(17)
Autres passifs courants	95 750
JV des Actifs et passifs	(60 672)
Goodwill	430 672
Prix d'acquisition	370 000

(1) Un actif d'impôt différé de 27 511 DT a été constaté à la date d'acquisition en 2017 sur les pertes fiscales reportables à cette date de la société WALLYS SERVICES.

Le goodwill est amortissable sur une base linéaire au taux de 10% détaillée comme suit :

Amortissement GW	2018	2019	2020	2021	2022	Amortissements cumulés
ARTES	15 542	41 446	41 446	41 446	41 446	181 326
ARTEGROS	608	1 621	1 621	1 621	1 621	7 092
Total	16 150	43 067	43 067	43 067	43 067	188 418

II.2.6 Ecart d'acquisition « Goodwill négatif »

Le 24 Février 2022, la filiale SIDEV a décidé une augmentation de son capital social de 12 000 000 DT. Cette augmentation a été inégalement souscrite par les associés, sociétés « ARTES » et « ADEV », qui s'est traduite par un accroissement du pourcentage d'intérêt du groupe. Ce type d'opération est assimilé à une acquisition partielle de titres et se traduit par la constatation d'un écart d'acquisition.

Pour des mesures de simplification la date de calcul de l'écart d'acquisition utilisée est le 01/01/2022 et a donné lieu à la constatation d'un écart d'acquisition négatif de 67 826 DT. Cet écart d'acquisition négatif a été totalement résorbé en 2022.

II.3 Principes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- ✓ Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ Convention de la permanence des méthodes ;
- ✓ Convention de la périodicité ;
- ✓ Convention de prudence ;
- ✓ Convention du coût historique ; et
- ✓ Convention de l'unité monétaire.

II.3.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Libellé	Taux
Constructions	5%
Matériel de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	De 10% à 15%
Matériel et outillages	10%
Mobiliers, matériels de bureau	De 10% à 20%
Matériels informatiques	De 15% à 33%
Logiciels	33%

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

II.3.2 Les Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués. Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § II-2-2.

II.3.3 Stocks

Les stocks du groupe ARTES sont composés de véhicules neufs et de pièces de rechange. Les stocks sont valorisés à leurs prix de revient. Ce prix englobe le prix d'achat, les droits de douane, les frais de transport et les frais d'assurance, de transit et de fret, et le cas échéant, les droits d'enregistrement.

II.3.4. Revenus

Les revenus sont, soit les entrées de fonds ou autres augmentations d'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du Groupe. Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés en net des remises et ristournes accordées aux clients.

II.3.5. Impôt exigible et différé

Les sociétés du Groupe ARTES sont soumises à l'impôt sur les sociétés selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie. Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat :

- ✓ Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible ;
- ✓ Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

III NOTES EXPLICATIVES

III.1 Pourcentage d'intérêts du groupe

L'analyse du portefeuille titres de participation du Groupe ARTES permet de fixer les pourcentages d'intérêts suivants :

Société	2022		2021		2020	
	%	%	%	%	%	%
	de contrôle	d'intérêt	de contrôle	d'intérêt	de contrôle	d'intérêt
ARTES	NA	100%	NA	100%	NA	100%
ARTEGROS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ADEV	86,67%	86,67%	86,67%	86,67%	86,67%	86,67%
ARTIMO	100,00%	98,47%	100,00%	98,47%	100,00%	98,47%
AUTRONIC	48,99%	48,99%	48,99%	48,99%	48,99%	48,99%
VEDEV	99,90%	99,89%	99,90%	99,89%	99,90%	99,89%
SIDEV	94,52%	92,94%	92,33%	91,00%	91,33%	90,44%
WALLYS SERVICE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

III.2 Bilan consolidé

(Les chiffres sont exprimés en Dinar Tunisien « DT »)

Note 1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur nette des immobilisations s'élève à 11 263 279 DT au 31 décembre 2022 contre 12 294 660 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Catégorie	Valeur brute au 31/12/2021	Acquisitions	Reclassement/ Cessions	Valeur brute au 31/12/2022	Amortissements cumulés au 31/12/2021	Dotations aux amortissements	Provision pour dépréciation	Reprise sur cession	Amortissements cumulés au 31/12/2022	Valeur comptable nette au 31/12/2022
Cession marque	1 000 000	-	-	1 000 000	(927 671)	(50 000)	-	-	(977 671)	22 329
Logiciels	1 345 132	23 145	406 088	1 774 365	(1 317 922)	(163 685)	-	-	(1 481 607)	292 758
Fonds commercial	750	-	-	750	-	-	-	-	-	750
Immobilisations en cours	406 088	-	(406 088)	-	-	-	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	2 751 970	23 145	-	2 775 115	(2 245 593)	(213 685)	-	-	(2 459 278)	315 837
Terrains	5 517 220	-	-	5 517 220	-	-	-	-	-	5 517 220
Constructions	6 564 593	-	-	6 564 593	(3 944 670)	(275 782)	-	-	(4 220 452)	2 344 141
Amortissements des constructions	5 443 540	19 879	-	5 463 419	(3 510 878)	(252 622)	-	-	(3 763 500)	1 699 919
Matériel industriel	1 252 536	-	-	1 252 536	(1 148 765)	(35 912)	-	-	(1 184 677)	67 859
Outillage industriel	230 063	9 385	-	239 448	(151 984)	(16 705)	-	-	(168 689)	70 759
Matériel de transport	1 949 630	59 508	(39 804)	1 969 334	(1 252 240)	(190 427)	-	13 069	(1 429 598)	539 766
Équipement de bureau	970 002	2 963	-	972 965	(879 978)	(29 291)	-	-	(909 269)	63 696
Autres immob corporelles	181 938	-	-	181 938	(168 775)	(10 288)	-	-	(179 063)	2 875
Matériel informatique	1 457 390	42 194	-	1 499 584	(1 326 171)	(116 345)	-	-	(1 442 516)	57 068
Autres divers	489 698	3 015	-	492 713	(237 053)	(43 146)	-	-	(280 199)	212 514
Immob corporelles en cours	491 185	19 468	-	510 653	(138 996)	-	-	-	(138 996)	371 657
Avances et acompte sur immobilisations corporelles	20 917	-	-	20 917	(20 917)	-	-	-	(20 917)	-
Total immobilisations corporelles	24 568 710	156 412	(39 804)	24 685 318	(12 780 427)	(970 518)	-	13 069	(13 737 876)	10 947 442
Total immobilisations	27 320 680	179 557	(39 804)	27 460 433	(15 026 020)	(1 184 203)	-	13 069	(16 197 154)	11 263 279

Note 2 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent un solde net de 19 806 312 DT au 31 décembre 2022 contre un solde de 20 093 579 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Titres mis en équivalence	2 452 848	2 396 448
- Titres mis en équivalence AUTRONIC (*)	2 452 848	2 396 448
Titres de participation	15 624 811	15 624 811
- Sté Briqueterie Jbel Ouset	6 500 000	6 500 000
- Sté BBM	4 500 000	4 500 000
- Sté carthago	3 000 000	3 000 000
- UIB	1 485 714	1 485 714
- ASTREE	117 755	117 755
- Compagnie Internationale de leasing	21 242	21 242
- Autres titres	100	100
Dépôts et cautionnements	235 468	235 468
Titres immobilisés	1 500 000	2 100 000
Immobilisations financières brutes	19 813 127	20 356 727
Provision pour dépréciation immobilisations financières	(6 815)	(263 148)
Immobilisations financières nettes	19 806 312	20 093 579

(*) Faute de disponibilité d'états financiers audités de la société AUTRONIC au 31 décembre 2022, la situation au 31 décembre 2021 de cette société mise en équivalence a été utilisée pour la préparation des états financiers consolidés du groupe ARTES au 31 décembre 2022.

Note 3 : Actifs d'impôt différés

Les actifs d'impôts différés présentent un solde de 1 027 569 DT au 31 décembre 2022 contre un solde de 1 161 320 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Actif d'impôt différé ARTES	712 779	782 464
Actif d'impôt différé ARTEGROS	239 424	216 900
Actif d'impôt différé ADEV	75 366	67 113
Actif d'impôt différé SIDEV	-	94 843
Actif d'impôt différé	1 027 569	1 161 320

Note 4 : Stocks

Les stocks présentent un solde net de 34 389 829 DT au 31 décembre 2022 contre un solde de 45 516 583 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Véhicules neufs	26 534 551	38 349 124
Pièces de rechange	10 735 206	10 081 441
Encours atelier	127 077	93 023
Total des stock brut	37 396 834	48 523 588
Provision Pièces de rechange	(3 007 005)	(3 007 005)
Total des stock net	34 389 829	45 516 583

Note 5 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 9 480 495 DT au 31 décembre 2022 contre un solde de 27 907 834 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Clients VN et APV	9 325 831	7 477 634
Clients effets à recevoir	1 952 455	22 227 991
Clients douteux	96 753	96 753
Total brut	11 375 039	29 802 378
Provision pour dépréciation des créances clients	(1 894 544)	(1 894 544)
Total net	9 480 495	27 907 834

Note 6 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde net de 5 761 116 DT au 31 décembre 2022 contre un solde de 6 216 947 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Report d'impôts et taxes	1 716 392	3 262 838
Compte de régularisation actifs	2 778 347	1 990 609
Autres débiteurs divers	284 373	346 569
Personnels avances	265 122	223 650
Subventions à recevoir	200 000	400 000
Produits à recevoir	587 957	64 356
Fournisseurs débiteurs	105	105
Provision pour dépréciation des autres actifs	(71 180)	(71 180)
Total	5 761 116	6 216 947

Note 7 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent un solde de 194 334 423 DT au 31 décembre 2022 contre un solde de 120 208 716 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Titres de placements ARTES	91 700 000	40 200 000
Titres de placements ARTIMO	30 189 653	27 689 653
Titres de placements SIDEV	32 000 000	18 000 000
Titres de placements ADEV	18 300 000	17 900 000
Titres de placements ARTEGROS	14 650 000	9 700 000
Titres de placements Wallyse Cars	6 500 000	5 900 000
Titres de placements TITRE SICAV	799 770	634 063
Titres de placements VEDEV	195 000	185 000
Total	194 334 423	120 208 716

Note 8 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent un solde de 12 128 408 DT au 31 décembre 2022 contre un solde de 33 743 704 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Comptes bancaires débiteurs	11 637 826	31 220 986
Effets à l'encaissement	416 651	1 787 523
Chèques à encaisser	61 088	722 830
Caisses	12 312	12 312
CCP	330	53
Carte bancaire	201	-
Total	12 128 408	33 743 704

Note 9 : Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés du groupe au 31 décembre 2022 se présentent comme suit :

	Capital	Réserves	Résultat	Total	Intérêts des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 31/12/2021	38 250 000	134 208 789	41 292 326	213 751 115	6 554 435	220 305 550
Affectation		41 292 326	(41 292 326)	-		
Résultat de l'exercice			29 181 541	29 181 541	619 479	29 801 020
Dividendes ARTES		(30 600 000)		(30 600 000)		(30 600 000)
Dividendes ADEV				-	(399 899)	(399 899)
Dividendes ARTEGROS				-	(120)	(120)
Variation du % d'intérêts suite à une augmentation de capital		(7 860)		(7 860)	(59 967)	(67 827)
Capitaux propres au 31/12/2022	38 250 000	144 893 255	29 181 541	212 324 796	6 713 928	219 038 724

Note 10 : Intérêts minoritaires

Les intérêts des minoritaires présentent un solde de 6 713 928 DT au 31 décembre 2022 contre un solde de 6 554 435 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de ARTEGROS</i>	1 392	1 317
- dans les réserves	1 225	1 162
- dans le résultat	167	156
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de ADEV</i>	3 898 407	3 819 869
- dans les réserves	3 419 942	3 251 871
- dans le résultat	478 465	567 998
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de ARTIMO</i>	181 683	154 470
- dans les réserves	154 470	130 128
- dans le résultat	27 213	24 342
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de VEDEV</i>	207	194
- dans les réserves	194	185
- dans le résultat	13	9
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de SIDEV</i>	2 632 239	2 578 584
- dans les réserves	2 518 617	2 527 798
- dans le résultat	113 622	50 785
<i>Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de AUTRONIC</i>	-	-
- dans les réserves	-	-
- dans le résultat	-	-
Total des intérêts minoritaires	6 713 928	6 554 435
Part des réserves revenant aux intérêts minoritaires	6 094 449	5 911 144
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	619 479	643 291

Note 11 : Provisions pour risques et charges

Les provisions présentent un solde de 600 000 DT au 31 décembre 2022 contre un solde de 350 000 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Provisions pour risques et charges	600 000	350 000
Total	600 000	350 000

Note 12 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent un solde 62 348 681 DT au 31 décembre 2022 contre un solde de 38 293 672 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Effets à payer	46 146 690	25 202 592
Fournisseurs VN, APV, divers et autres fournisseurs	5 307 454	10 034 092
Fournisseurs - factures non encore parvenues	11 044 491	3 206 942
Fournisseurs retenus de garanties	53 221	53 221
Avances aux fournisseurs	(203 175)	(203 175)
Total	62 348 681	38 293 672

Note 13 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent un solde de 6 373 899 DT au 31 décembre 2022 contre un solde de 8 313 686 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Impôts et taxes à payer	3 281 822	5 651 635
Comptes de régularisations passifs	2 080 315	1 857 867
CNSS	549 826	556 909
Avances et acomptes clients	287 339	93 470
Créditeurs divers	94 438	70 644
Assurances au personnel	49 042	34 879
Personnels à payer	24 453	23 037
Clients Créditeurs	6 664	25 245
Total	6 373 899	8 313 686

Note 14 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde de 32 380 DT au 31 décembre 2022 contre un solde de 125 755 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Comptes bancaires créditeurs	32 380	125 755
Total	32 380	125 755

III. 3. Etat de résultat consolidé

Note 15 : Revenus

Les revenus s'élèvent à 175 328 865 DT en 2022 contre 270 149 720 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Ventes de véhicules neufs	149 562 246	246 304 274
Ventes de pièces de rechange y compris huile	24 486 916	24 100 228
Ventes travaux atelier	2 141 456	1 762 138
Ventes garanties	3 132 448	2 093 053
Ventes de matériels extérieurs pour VN	46 098	83 270
RRR accordés sur ventes de travaux atelier	-	(116)
RRR accordés sur garanties	(954 256)	(613 867)
RRR accordés sur ventes de pièces de rechanges y compris huiles	(3 086 044)	(3 579 260)
Total	175 328 865	270 149 720

Note 16 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 734 193 DT en 2022 contre 591 096 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Transfert de charges	408 747	306 211
Autres activités et revenus des immeubles	313 979	262 194
Ventes déchets	11 394	22 504
Parking	73	185
Total	734 193	591 096

Note 17 : Achats de marchandises consommées

Les achats de marchandises consommées s'élèvent à 118 675 768 DT en 2022 contre 157 536 697 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Achats de VN	69 035 105	108 888 405
Frais liés à l'achat de VN	34 516 143	36 251 542
Achats de pièces de rechanges	10 329 423	9 588 974
Frais liés à l'achat de pièces de rechanges	3 676 648	2 929 279
Achats d'huiles	2 147 953	1 076 766
RRR obtenus sur achats de VN	(561 281)	(669 992)
RRR obtenus sur achats de pièces de rechanges	(468 223)	(528 277)
Total	118 675 768	157 536 697

Note 18 : Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent à 843 928 DT en 2022 contre 915 992 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Achats non stockés de matières et fournitures	448 376	511 140
Achats de diverses fournitures de bureaux et d'entretiens	279 586	262 743
Achats de carburants	115 966	142 109
Total	843 928	915 992

Note 19 : Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 7 696 630 DT en 2022 contre 7 747 239 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Salaires bruts	6 310 447	6 202 637
Charges sociales	1 026 403	1 035 770
Autres charges de personnel	359 780	508 832
Total	7 696 630	7 747 239

Note 20 : Dotations aux Amortissements et aux Provisions nettes des reprises

La dotation aux amortissements et aux provisions nettes des reprises s'élève à 1 153 111 DT en 2022 contre 1 735 000 DT en 2021 et se détaille comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Dotations aux amortissements des immobilisations	1 184 203	993 592
Dotations aux provisions pour risques et charges	250 000	-
Dotations aux amortissements "Goodwill"	43 067	43 067
Reprises sur provisions	(256 333)	-
Résorption "Goodwill négatif"	(67 826)	(25 314)
Dotations aux provisions pour dépréciation immobilisations	-	20 917
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	60 649
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	-	385 756
Dotations aux provisions pour dépréciation titres de participation	-	256 333
Total	1 153 111	1 735 000

Note 21 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 4 425 326 DT en 2022 contre 5 367 951 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Rémunérations d'intermédiaire et honoraires	1 374 928	1 906 590
Dons	3 671	12 600
Locations	782 639	772 818
Charges d'impôts et taxes	746 758	909 909
Publicités et Documentations	686 197	822 746
Entretiens et réparations	263 199	358 322
Primes d'assurance	199 280	268 367
Autres Charges et prestations	131 318	138 185
Missions et Déplacements	164 336	67 414
Jetons de présence débiteurs	68 000	108 000
Rémunérations comité d'audit	5 000	3 000
Total	4 425 326	5 367 951

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à (92 821) DT en 2022 contre 284 759 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Agios et intérêts bancaires	(75 644)	231 420
Gains de change	56 266	85 888
Pertes de change	(73 443)	(32 549)
Total	(92 821)	284 759

Note 23 : Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent à 13 674 986 DT en 2022 contre 8 321 774 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Intérêts de placements	13 169 245	6 455 763
Dividendes reçus	505 228	473 833
Plus-Value sur cessions de valeurs mobilières	513	-
Revenu des valeurs mobilières de placements	-	1 392 178
Total	13 674 986	8 321 774

Note 24 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 120 550 DT en 2022 contre 309 631 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Plus-Value sur cessions d'immobilisations	3 365	5 586
Gains exceptionnels	112 118	300 023
Différences de règlements créditeurs	5 067	4 022
Total	120 550	309 631

Note 25 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 450 901 DT en 2022 contre 568 283 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Pertes exceptionnelles	87 204	218 172
Différences de règlements débiteurs	363 698	348 940
Moins-Value sur cession d'immobilisations	-	1 171
Total	450 901	568 283

Note 26 : Impôts différés

Les impôts différés s'élèvent à (133 751 DT) en 2022 contre 163 511 DT en 2021 et se détaillent comme suit:

Libellé	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Impôt différé ARTES	(69 684)	185 835
Impôt différé ARTEGROS	22 524	(120 258)
Impôt différé ADEV	8 252	3 091
Impôt différé SIDEV	(94 843)	94 843
Impôts différés	(133 751)	163 511

Note 27 : Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence s'élève à 426 936 DT en 2022 contre 409 110 DT en 2021 se détaille comme suit :

Libellé	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Quote-part dans le résultat de la société AUTRONIC	426 936	409 110
Total	426 936	409 110

III.4 Etat de flux de trésorerie consolidé

Note 28 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Libellé	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Dotation aux amortissements et aux provisions ARTES	788 863	1 068 193
Dotation aux amortissements et aux provisions ARTIMO	320 018	322 861
Dotation aux amortissements et aux provisions ARTEGROS	21 560	21 800
Dotation aux amortissements et aux provisions ADEV	52 035	46 334
Dotations aux amortissements "Goodwill"	43 067	43 067
Dotation aux amortissements et aux provisions WALLYSE SERVICES	1 727	1 727
Dotations aux provisions pour risques et charges ARTES	250 000	-
Reprise de provision SIDEV	(256 333)	-
Dotations aux provisions pour dépréciation titres de participation SIDEV	-	256 333
Résorption "Goodwill négatif"	(67 826)	(25 314)
Total	1 153 111	1 735 000

Note 29 : Variation des actifs

Libellé	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021	Variation
Stocks	37 396 834	48 523 588	11 126 754
Créances clients	11 375 039	29 802 378	18 427 339
Autres actifs	5 621 765	5 877 596	255 831
Total	54 393 638	84 203 562	29 809 924

Note 30 : Variation des passifs

Libellé	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021	Variation
Fournisseurs et comptes rattachés	62 348 681	38 293 672	24 055 009
Autres dettes	6 373 899	8 313 686	(1 939 787)
Total	68 722 580	46 607 358	22 115 222

Note 31 : Décaissement sur acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ARTES	(179 557)	(464 959)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ARTEGROS	-	(6 470)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ADEV	-	(181 320)
Total	(179 557)	(652 749)

Note 32 : Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	30 100	67 066
Total	30 100	67 066

Note 33 : Encaissements/Décaissements pour acquisitions d'immobilisations financières

Libellé	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières	-	(740 000)
Encaissements pour cession d'immobilisations financières	600 000	24 968
Total	600 000	(715 032)

Note 34 : Dividendes versés par la société mère

Libellé	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Dividendes ARTES	30 600 000	30 600 000
Total	30 600 000	30 600 000

Note 35 : Dividendes versés aux minoritaires des sociétés consolidées

Libellé	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Dividendes ADEV	(399 899)	(133 309)
Dividendes ARTEGROS	(120)	(300)
Total	(400 019)	(133 609)

Note 36 : Encaissements dividendes

Libellé	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Dividendes AUTRONIC	370 535	-
Total	370 535	-

Note 37 : Augmentation de capital

Libellé	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Augmentation de capital SIDEV souscrite par DALMAS	-	1 000 000
Total	-	1 000 000

Note 38 : Encaissements subvention d'investissement

Libellé	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Encaissements subvention d'investissement	200 000	200 000
Total	200 000	200 000

Note 39 : Trésorerie à la clôture de l'exercice

Libellé	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Comptes bancaires débiteurs	11 637 825	31 220 986
Titres de placements ARTIMO	30 189 653	27 689 653
Effets à l'encaissement	416 651	1 787 523
Titres de placements TITRE SICAV	799 770	634 063
Chèques à encaisser	61 088	722 830
Titres de placements VEDEV	195 000	185 000
Caisses	12 312	12 312
CCP	330	53
Comptes bancaires créditeurs	(32 380)	(125 754)
Titres de placements ARTES	91 700 000	40 200 000
Titres de placements ARTEGROS	14 650 000	9 700 000
Titres de placements SIDEV	32 000 000	18 000 000
Titres de placements ADEV	18 300 000	17 900 000
Titres de placements Wallyse Cars	6 500 000	5 900 000
Carte bancaire	201	-
Total	206 430 450	153 826 664

III.5 Engagement hors bilan

Engagements donnés	Valeur Totale	Tiers	Provisions
Cautions douanières, cautions sur marchés définitives et provisoires données par la société ARTES SA	1 005 364	1 005 364	-
Total	1 005 364	1 005 364	-

III.6 Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre des exercices 2022 et 2021 se présentent comme suit :

Libellé	31-déc-22	31-déc-21
Résultat net	29 181 541	41 292 326
Nombre d'actions	38 250 000	38 250 000
Nombre par action	0,763	1,080

Le nombre d'actions en circulation est détaillé comme suit :

Libellé	Actions émises	Valeur nominale	Nombre d'actions	Capital
Nombre d'actions	38 250 000	1	38 250 000	38 250 000

III.7 Faits marquants de la période

En date du 06 janvier 2022, la société « ARTES » a reçu une notification d'une vérification approfondie de sa situation fiscale portant sur les exercices 2018, 2019 et 2020.

Le 15 décembre 2022 la société a reçu une notification des résultats de la vérification partielle de l'exercice 2018 faisant ressortir d'une part d'un redressement pour un montant total de 480 415 DT soit 250 363 DT en principal, et 230 052 DT en pénalités et d'autre part la fixation d'un report d'IS de 358 919 DT et d'un report TVA de 2 384 042 DT.

A la date d'établissement des états financiers consolidés, les procédures sont toujours en cours et sur la base des informations disponibles à cette date, l'impact définitif lié à cette situation ne peut être estimé de manière précise. Toutefois, la société ARTES et pour couvrir le risque relatif à chaque chef de redressement a jugé nécessaire de constater une provision pour risques s'élevant au 31 Décembre 2022 à 600 000DT.

III.8 Evénements postérieurs

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration le 23 Mai 2023, Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

Tunis, le 12 Juin 2023

Messieurs les actionnaires de la société mère **ARTES S.A**
39, Avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis Belvédère

I. Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe ARTES (« le groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (part du groupe) de 212 324 796 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice (part du groupe) s'élevant à 29 181 541 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Reconnaissance des revenus

Description de la question clé de l'audit :

Les revenus figurent à l'état de résultat consolidé pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 pour un montant de 175 328 865 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat consolidé. Ce poste est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de 149 562 246 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers du groupe.

Réponse d'audit :

En réponse, nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur la note III.7 « Faits marquants de la période » et qui précise que la société mère ARTES SA a reçu en date du 06 janvier 2022 une notification d'une vérification approfondie de sa situation fiscale portant sur les exercices 2018, 2019 et 2020.

Le 15 décembre 2022 la société a reçu une notification des résultats de la vérification partielle de l'exercice 2018 faisant ressortir d'une part un redressement pour un montant total de 480 415 DT soit 250 363 DT en principal, et 230 052 DT en pénalités et d'autre part la fixation d'un report d'IS de 358 919 DT et d'un report TVA de 2 384 042 DT.

A la date d'établissement des états financiers consolidés, les procédures sont toujours en cours et sur la base des informations disponibles à cette date, l'impact définitif lié à cette situation ne peut être estimé de manière précise. Toutefois, la société ARTES et pour couvrir le risque relatif à chaque chef de redressement a jugé nécessaire de constater une provision pour risques s'élevant au 31 Décembre 2022 à 600 000DT.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au Conseil d'Administration de la société mère.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble

autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration de la société mère est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société mère ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers consolidés.

Les commissaires aux comptes

**Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited**

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Jaouhar Ben Zid

Mohamed Imed Loukil

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

SOCIETE SOMOCER

Siège social :Route de SFAX Menzel Hayet –5033– Monastir

La Société SOMOCER publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 06 Juillet 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M Ahmed SAHNOUN (Les Commissaires aux comptes associés MTBF-PwC Network) & Mme Chiraz DRIRA (CRG AUDIT).

Bilan
Période du 1er janvier au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Note	2022	2 021
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		1 783 091	1 783 091
Amortissements		<1 416 425>	< 1 349 924>
	IV.1	366 666	433 167
Immobilisations corporelles		150 378 524	146 461 761
Amortissements		<95 075 225>	<88 438 382>
Provisions pour dépréciation		<593 645>	<593 645>
	IV.2	54 709 654	57 429 734
Immobilisations Financières		60 090 427	59 848 416
Provisions pour dépréciation		<1 437 643>	<1 437 643>
	IV.3	58 652 784	58 410 773
Total des actifs immobilisés		113 729 104	116 273 674
Autres actifs non courants	IV.4	4 799 999	2 653 984
Total des actifs non courants		118 529 103	118 927 658
Actifs courants			
Stocks		53 576 107	50 986 194
Provisions pour dépréciation		<1 287 084>	<1 105 751>
	IV.5	52 289 023	49 880 443
Clients		35 430 601	46 733 608
Provisions pour dépréciation		<12 879 784>	<12 809 922>
	IV.6	22 550 817	33 923 686
Autres actifs courants		24 331 163	22 465 831
Provisions pour dépréciation		<971 139>	< 971 139>
	IV.7	23 360 024	21 494 692
Autres actifs financiers	IV.8	11 103 842	12 007 501
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	453 149	2 415 740
Total des actifs courants		109 756 855	119 722 062
Total des actifs		228 285 958	238 649 720

Bilan
Période du 1er janvier au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	2022	2021
Capitaux propres			
Capital		40 656 000	40 656 000
Actions propres		<1 000 000>	<1 000 000>
Réserves		22 867 967	22 867 967
Autres capitaux propres		8 416 930	8 842 260
Résultats reportés		11 137 101	9 959 431
Capitaux propres avant résultat de la période		82 077 998	81 325 658
Résultat de l'exercice		<5 913 526>	1 427 670
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	IV.10	<u>76 164 472</u>	<u>82 753 328</u>
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	IV.11	48 317 474	55 302 706
Provision pour risques et charges		2 745 275	2 505 072
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>51 062 749</u>	<u>57 807 778</u>
Passifs courants			
Fournisseurs	IV.12	26 282 695	22 559 159
Autres passifs courants	IV.13	22 961 093	12 028 973
Autres passifs financiers	IV.14	34 526 779	46 175 096
Concours bancaires	IV.15	17 288 170	17 325 386
<u>Total des passifs courants</u>		<u>101 058 737</u>	<u>98 088 614</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>152 121 486</u>	<u>155 896 392</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>228 285 958</u>	<u>238 649 720</u>

Etat de résultat
Période du 1er janvier au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Note</i>	2022	2 021
<i>Produits d'exploitation</i>			
Revenus	V.1	101 030 844	94 437 323
Autres produits d'exploitation	V.2	402 793	539 807
<i>Total des produits d'exploitation</i>		101 433 637	94 977 130
<i>Charges d'exploitation</i>			
Variation stocks des produits finis		<2 496 117>	<182 401>
Achats d'approvisionnements consommés	V.3	<61 127 387>	<55 412 139 >
Charges de personnel	V.4	<11 782 515>	<12 411 160 >
Dotations aux amortissements et provisions	V.5	<10 989 244>	< 9 156 925 >
Autres charges d'exploitation	V.6	<9 585 514>	< 7 996 994>
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<95 980 777>	<85 159 619>
<u>Résultat d'exploitation</u>		5 452 860	9 817 511
Charges financières nettes	V.7	<12 565 880>	< 12 167 199>
Revenus des placements	V.8	1 539 986	1 138 731
Autres gains ordinaires	V.9	517 260	2 985 845
Autres pertes ordinaires	V.10	<574 944>	<29 365>
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		<5 630 718>	1 745 523
Impôt sur les sociétés		<282 808>	<317 853>
<u>Résultat net de l'exercice</u>		<5 913 526>	1 427 670

Etat de Flux de Trésorerie
Période du 1er janvier au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Note</i>	31.12.2022	31.12.2021
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Encaissements reçus des clients		124 303 078	113 632 054
Autres encaissements		35 649	126 359
Sommes versées aux fournisseurs		<79 468 536>	<64 692 547>
Sommes versées au personnel		<11 037 947>	<12 108 248>
Frais financiers payés		<4 945 867>	<7 071 472>
Encaissements placements		7 253 065	13 401 144
Décaissements placements (*)		<6 302 709>	<12 015 000>
Impôt et taxes		<8 203 493>	<4 032 085>
		<u>21 633 240</u>	<u>27 240 205</u>
<u>Flux de trésorerie liés à l'investissement</u>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		< 2 521 754>	<2 592 349>
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		-	<231 000>
		<u>< 2 521 754></u>	<u>< 2 823 349></u>
<u>Flux de trésorerie liés au financement</u>			
Encaissements provenant des emprunts LT		8 495 175	8 969 801
Remboursement d'emprunts LT		<17 580 944>	<12 035 686>
Encaissements moyens de financements CT	<u>VI.1</u>	48 237 885	57 548 343
Décaissements moyens de financements CT (*)	<u>VI.2</u>	<59 792 196>	<79 242 665>
Distribution de dividendes et autres distributions		<240 000>	<117 460>
Remboursement CC Actionnaires		<156 781>	59 257
		<u><21 036 861></u>	<u><24 818 410></u>
<u>Variation de trésorerie</u>			
<u>Trésorerie au début de l'exercice</u>		<u>< 1 925 375></u>	<u><401 554></u>
<u>Trésorerie à la clôture de l'exercice</u>		<u><14 909 646></u>	<u><14 508 092></u>
		<u><16 835 021></u>	<u><14 909 646></u>

Notes aux Etats Financiers

I. Présentation de la société

La Société Moderne de Céramique S.A (« SOMOCER » ou « société ») est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien.

Elle a été créée le 3 juillet 1985, son capital s'élève au 31 décembre 2022 à 40.656.000 DT divisé en 40.656.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication de carreaux de faïence, grès, baignoires et poudre atomisée. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Menzel El Hayet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

III. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers de la société sont présentés selon les dispositions de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentés conformément au cadre conceptuel de la comptabilité. Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

III.1 Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leurs prix d'achat hors taxes déductibles augmentées des frais directs d'acquisition. Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Fonds de commerce	5%
- Logiciels	33%
- Constructions	2,86%
- Installations techniques, matériels et outillages industriels	Entre 5% et 20%
- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau et matériels informatiques	10%
- Installations générales, agencements et aménagements	2,86%

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

III.2 Stocks

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

III.3 Les emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de d'un actif qualifiant, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

III.4 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt

effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III.5 Les frais préliminaires et charges à répartir

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de l'unité de production de la poudre atomisée, de l'unité de cogénération, de l'unité monocuisson (Grès) et de l'unité monoporeuse (faïence) : charges financières, amortissements, frais de personnel, frais exceptionnel de démarrage, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

Les charges à répartir sont relatives aux frais de l'augmentation du capital qui a eu lieu au mois de juin 2016 et aux dépenses publicitaires qui ont un impact bénéfique sur plusieurs exercices et qui ont un caractère non répétitif.

La résorption des frais liés à l'augmentation du capital est faite sur une durée de trois ans et les frais de marketing sont résorbés sur une durée de deux années.

III.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants.

Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

III.7 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

III.8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

III.9 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification :

Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme

a- Les titres de participation : Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

b- Les titres immobilisés : Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation :

Les placements à court terme

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

III.10 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés

à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

III.11 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinars tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires non courants sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours). L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

IV. Notes relatives au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles

Le solde des immobilisations incorporelles nettes s'élève au 31 décembre 2022 à 366.666 DT contre 433.167 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Logiciels	340 163	340 163
Fonds de commerce Somocer	298 000	298 000
Fonds de commerce Pyramide du lac	269 493	269 493
Fonds de commerce Hammamet	681 250	681 250
Fonds de commerce Hachicha plus	194 185	194 185
Immobilisations incorporelles brutes	1 783 091	1 783 091
Amortissements cumulés Immob Incorp	<1 416 425>	<1 349 924>
Immobilisations incorporelles nettes	366 666	433 167

IV.2 Immobilisations corporelles

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2022 à 54.709.654 DT contre 57.429.734 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Terrains	3 171 846	3 814 234
Constructions	22 677 085	22 657 724
Installations techniques matériels et outillages	102 139 273	99 235 547
Matériels de transport	2 117 298	2 182 936

Installations générales, agencements et aménagements	10 889 451	10 142 508
Equipements de bureau et matériels informatiques	1 807 488	1 765 535
Immobilisations en cours	2 801 818	1 889 012
Immobilisations à statut juridique particulier	4 774 265	4 774 265
Immobilisations corporelles brutes	150 378 524	146 461 761
Amortissements cumulés Immob Corp	<95 075 225>	<88 438 382>
Provisions sur terrains	<593 645>	<593 645>
Immobilisations corporelles nettes	54 709 654	57 429 734

IV.3 Immobilisations financières

Le solde net des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2022 à 58.652.784 DT contre 58.410.773 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Titres de participations	55 963 991	55 563 991
Dépôts et Cautionnements	1 798 327	1 591 470
Prêt AB corporation	2 328 109	2 692 955
Immobilisations financières brutes	60 090 427	59 848 416
Provision pour dépréciation	<1 437 643>	<1 437 643>
Immobilisations financières nettes	58 652 784	58 410 773

Les titres de participation au 31 décembre 2022 se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	Solde Brut au 31/12/2022	Provision pour dépréciation	Solde Net au 31/12/2022
SOTEX ALGER	3 038	<3 038>	-
Société Argile Mednine	26 400	<26 400>	-
BTS	10 000	<10 000>	-
A.B.C	7 896 000	-	7 896 000
SOTEMAIL	24 393 781	-	24 393 781
SOMOCER NEGOCE	1 990 000	-	1 990 000
SANILIT	1 350 000	<1 350 000>	-
I.N.C.O.M.A.	1 836 172	-	1 836 172
Participation Ste EL AKKAR	75 000	<25 000>	50 000
SOMOSAN (*)	3 200 000	-	3 200 000
STB	98 600	<23 205>	75 395
SMC	531 000	-	531 000
3S TRADING	1 000 000	-	1 000 000
Idéale transport	705 000	-	705 000
MEDIA PLUS	45 000	-	45 000
Société Périmètre de Gestion	12 804 000	-	12 804 000
Total	55 963 991	<1 437 643>	54 526 348

(*) Depuis sa création début 2013, SOMOSAN a rencontré des difficultés d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau de gaz naturel ce qui a pesé lourdement sur sa performance depuis son entrée en exploitation. Les charges

financières importantes ainsi que la charge de gaz élevée sont à l'origine des pertes cumulées de SOMOSAN.

Un plan de restructuration a été engagé par le management de SOMOSAN et prévoit notamment la recapitalisation de la société SOMOSAN, le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses coûts d'exploitation. Par ailleurs, le gouvernement tunisien a annoncé son support à la société SOMOSAN à travers le Fond de Reconversion et de Développement des Centres Miniers de Gafsa (FRDCM) et l'engagement de la connexion du gouvernorat de Gafsa au réseau de gaz naturel. De plus, la société a eu l'accord auprès du pôle de compétitivité de Gafsa pour la prise en charge des frais de raccordement. Selon une correspondance de la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz (STEG) en date du 28 décembre 2019, les travaux de raccordement du site de production de la société au réseau de Gaz naturel ont été achevés.

Sur la base de ces éléments, le management de SOMOCER juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres SOMOSAN et considère que la société SOMOSAN disposera de perspectives de croissance lui permettant de redresser sa situation financière.

IV.4 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants nets des résorptions s'élèvent au 31 décembre 2022 à 4.799.999DT contre 2.653.984 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Frais préliminaires	3 328 143	3 328 143
Charges à répartir (*)	12 005 155	6 713 964
Autres actifs non courants bruts	15 333 298	10 042 107
Résorption des frais préliminaires *	<10 533 299>	<7 388 123>
Autres actifs non courants nets	4 799 999	2 653 984

Les autres actifs non courants sont principalement liés à des frais exceptionnels engagés par la société dans le cadre des opérations d'extension et des nouveaux investissements (notamment un nouvel investissement relatif à la ligne de production « Monoporose » qui permet d'avoir la même qualité de faïence avec un seul passage au four au lieu de deux passages). La société supporte des frais exceptionnels dans le cadre de la phase de test de la nouvelle ligne.

(*) Les charges à répartir de l'exercice sont relatifs aux charges supportées par la société dans le cadre du développement de nouveaux articles de produits finis appartenant à la catégorie grès et faïence.

IV.5 Stocks

Le solde net des stocks s'élève à 52.289.023 DT au 31 décembre 2022 contre 49.880.443 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Stocks de matières premières	29 938 997	24 835 685
Stocks de matières consommables et PDR	4 031 796	4 049 078
Stocks de produits finis	19 605 314	22 101 431

Total des stocks bruts	53 576 107	50 986 194
Provisions pour dép. des stocks de matières premières	<441 459>	<420 612>
Provisions pour dép. des stocks de matières consommables et PDR	<129 541>	<124 221>
Provisions pour dép. des stocks de produits finis	<716 084>	<560 918>
Total des stocks nets	52 289 023	49 880 443

IV.6 Clients et comptes rattachés

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2022 à 22.550.817 DT contre 33.923.686 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Clients ordinaires	19 881 636	31 378 655
Clients effets à recevoir	2 671 503	2 547 354
Clients douteux ou litigieux	12 877 462	12 807 599
Total des comptes clients bruts	35 430 601	46 733 608
Provisions pour dépréciation Clients	<12 879 784>	<12 809 922>
Total des comptes clients nets	22 550 817	33 923 686

IV.7 Autres actifs courants

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2022 à 23.360.024 DT contre 21.494.692 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Personnel, prêts et avances	695 293	1 235 771
Etat impôts et taxes	7 423 576	7 835 488
Avances fournisseurs	54	54
Produits à recevoir STEG	121 635	265 540
Créances envers les sociétés du groupe (*)	11 330 090	8 235 847
Débiteurs divers	1 107 664	1 550 965
Loyer à recevoir	185 227	290 283
Blocage sur crédits documentaires	1 922 066	1 939 377
Charges constatées d'avance	881 450	935 514
Subvention à recevoir	176 992	176 992
Dividendes à recevoir	487 116	-
Total des autres actifs courants bruts	24 331 163	22 465 831
Provisions des autres actifs courants	<971 139>	<971 139>
Total des autres actifs courants nets	23 360 024	21 494 692

(*) Le détail des créances envers les sociétés du groupe est présenté au niveau de la note VII.5 Soldes avec les parties liées.

IV.8 Autres actifs financiers

Le solde des autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2022 à 11.103.842 DT contre 12.007.501 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Billets de trésorerie ABC gros	500 000	500 000
Certificat de dépôt BNA	-	1 000 000
Titres SICAV	56 469	6 826
Titres de placement SOTEMAIL	9 787 960	9 697 655
Titres de placement AFC	394 567	154 567
Prêt AB Corporation échéance à moins d'un an	364 846	648 453
Total des autres actifs financiers	11 103 842	12 007 501

IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2022 à 453.149 DT contre 2.415.740 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Banques	444 063	2 414 199
Caisses	9 086	1 541
Total des liquidités et équivalents de liquidités	453 149	2 415 740

IV.10 Capitaux propres

Le solde des capitaux propres s'élève au 31 décembre 2022 à 76.164.472 DT contre 82.753.328DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Capital social	40 656 000	40 656 000
Réserve légale	4 065 600	4 065 600
Réserves statutaires	1 081 645	1 081 645
Réserves fonds social	-	250 000
Prime d'émission	14 755 568	14 755 568
Prime de fusion	2 965 154	2 965 154
Actions propres	<1 000 000>	<1 000 000>
Subventions d'investissement (*)	1 416 930	1 592 260
Réserve spéciale de réinvestissement	7 000 000	7 000 000
Résultats reportés(**)	11 137 101	9 959 431
Capitaux propres avant résultat	82 077 998	81 325 658
Résultat de l'exercice	<5 913 526>	1 427 670
Capitaux propres avant affectation	76 164 472	82 753 328

(*) Le détail des subventions d'investissement de présente comme suit :

Nature des sub. D'investissements	Date d'acquisition	Taux	Valeur Brute	Amort. Antérieurs	VCN au 31/12/2021	Résorption 2022	VCN au 31/12/2022
Plan de mise à niveau	Avant 2012		2 929 679	<2 929 679>	-	-	
4 ^{ème} plan de mise à niveau	02/04/2014	6,67%	56 175	<29 035>	27 140	<3 714>	23 426
4 ^{ème} plan de mise à niveau	09/06/2014	6,67%	906 682	<458 581>	448 101	<59 946>	388 155
5 ^{ème} plan de mise à niveau	01/01/2015	6,67%	422 278	<197 172>	225 106	<27 854>	197 252
Subvention ANME	31/12/2016	6,67%	570 000	<190 122>	379 878	<37 659>	342 219
Plan de mise à niveau	01/01/2018	6,67%	698 101	<186 066>	512 035	<46 157>	465 878
Total			5 582 915	<3 990 655>	1 592 260	<175 330>	1 416 930

(**) Les amortissements différés non encore imputés au 31 décembre 2022 s'élèvent à 2.944.836 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Total	Imputation	Perte de report	Reste à imputer
Amortissements différés 2022	2 944 836	-	-	2 944 836
Total	2 944 836	-	-	2 944 836

IV.11 Emprunts

Le solde des emprunts s'élève au 31 décembre 2022 à 48.317.474 DT contre 55.302.706 DT au 31 décembre 2021. Le détail des emprunts à long et à moyen terme se présente comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Échéances à plus d'un an sur emprunts bancaires (Voir note VIII.7)	24 249 898	25 524 855
Échéances à plus d'un an sur emprunts Leasing (Voir note VIII.6)	-	53 055
Autres dettes envers l'Etat	24 067 576	29 724 796
Total des emprunts	48 317 474	55 302 706

IV.12 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2022 à 26.282.695 DT contre 22.559.159 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Fournisseurs d'exploitation	23 113 287	18 562 756
Fournisseurs d'exploitation - effets à payer	3 166 505	3 957 920
Fournisseurs d'immobilisations – retenue de garantie	2903	38 483
Total des dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 282 695	22 559 159

IV.13 Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2022 à 22.961.093 DT contre 12.028.973 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Dettes dues au personnel	1 377 241	1 017 423
Sécurité sociale	902 601	1 131 920
Etat, impôts et taxes	8 911 221	1 287 295
Etat, reconnaissance de dette	10 092 661	6 268 098
Dettes envers les sociétés du groupe	-	352 230
Obligations cautionnées	1 306 621	1 426 078
Autres créiteurs divers	34 478	4 832
Dividendes à payer	1 383	1 383
Charges à payer	334 887	539 714
Total des autres passifs courants	22 961 093	12 028 973

IV.14 Autres passifs financiers

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 décembre 2022 à 34.526.779 DT contre 46.175.096 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Emprunts à moins d'un an (Voir note VIII.7)	8 012 812	9 652 821
Emprunts leasing à moins d'un an (Voir note VIII.6)	51 404	126 424
Intérêts courus	394 063	508 784
Charge à payer échelle d'intérêt	-	353 948
Préfinancement export	4 280 000	4 930 000
Préfinancement stock	6 850 000	7 650 000
Billets de trésorerie	-	450 000
Mobilisation de créances	<460>	2 022 440
Crédits de financement	14 938 960	20 480 679
Total des autres passifs financiers	34 526 779	46 175 096

IV.15 Concours bancaires

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2022 à 17.288.170 DT contre 17.325.386 DT au 31 décembre 2021 et correspondent à des découverts bancaires.

V. Notes relatives à l'état de résultat

V.1 Revenus

Les revenus se sont élevés en 2022 à 101.030.844 DT contre 94.437.323 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.22	Déc.21
Ventes locales	51 365 886	57 154 896
Ventes à l'exportation	15 811 436	10 260 031
Ventes électricité	3 123 632	2 776 369
Autres Ventes	30 729 890	24 246 027
Total des revenus	101 030 844	94 437 323

V.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se sont élevés en 2022 à 402.793 DT contre 539.807 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.22	Déc.21
Loyers centre pyramide	137 848	190 720
Subvention d'investissement	175 330	176 876
Subvention d'exploitation	-	82 211
Mise à disposition de personnel	89 615	90 000
Total des autres produits d'exploitation	402 793	539 807

V.3 Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés en 2022 à 61.127.387 DT contre 55.412.139 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.22	Déc.21
Achats consommés de M.P et de consommables	40 312 240	35 313 610
Consommations énergétiques	13 764 534	13 859 177
Achats non stockés	2 444 673	2 281 632
Achats consommés de PSF	2 309 821	2 135 112
Achats sous-traitance	2 296 119	1 822 608
Total des achats d'approvisionnement	61 127 387	55 412 139

V.4 Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 11.782.515 DT en 2022 contre 12.411.160 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.22	Déc.21
Appointements et salaires	10 023 584	10 541 268
Charges sociales et autres	1 758 931	1 869 892
Total des charges de personnel	11 782 515	12 411 160

V.5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées en 2022 à 10.989. 244 DT contre 9.156. 925 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.22	Déc.21
Dotations aux amortissements des immobilisations	6 192 873	6 262 326
Résorption des charges reportées	3 145 176	1 188 400
Dotations aux provisions des stocks	181 333	-
Dotations aux provisions des soldes clients	138 380	3 115 412
Dotations aux provisions des autres actifs courants	-	103 023
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 400 000	1 500 000
Total des reprises sur dotations aux provisions	11 057 762	12 169 161

Reprise sur provisions des créances clients	<68 518>	<2 599 202>
Reprise sur provisions des stocks	-	<413 034>
Total des reprises sur dotations aux provisions	<68 518>	<3 012 236>
Total dotations aux amortissements et aux provisions	10 989 244	9 156 925

V.6 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se sont élevées en 2022 à 9.585.514 DT contre 7.996.994 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.22	Déc.21
Loyers et charges locatives	221 423	216 171
Assurances	429 023	559 199
Entretiens et réparations	581 038	704 586
Honoraires	531 945	542 612
Publicité et propagande	307 985	466 209
Autres services extérieurs	393 273	419 034
Frais de transport	3 132 098	1 838 042
Carburant	195 128	148 179
Missions et réceptions	507 288	455 754
Dons et subventions	36 062	45 337
Jetons de présence	242 600	212 400
Services bancaires	1 070 198	816 157
Impôts et taxes	428 487	476 795
Commissions sur ventes	1 800 438	1 644 282
Remboursements d'assurances et de frais de formation	<291 472>	<547 763>
Total des autres charges d'exploitation	9 585 514	7 996 994

V.7 Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont élevées en 2022 à 12.565.880 DT contre 12.167.199 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.22	Déc.21
Intérêts bancaires	11 732 065	11 088 446
Perte de change	1 542 016	1 262 088
Gain de change	<708 201>	<183 335>
Total des charges financières nettes	12 565 880	12 167 199

V.8 Produits des placements

Les produits financiers se sont élevés en 2022 à 1.539.986 DT contre 1.138.731 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.22	Déc.21
Produits financiers sur prêt AB Corporation	232 456	258 125
Autres produits financiers	820 329	192 775
Produits des participations	487 201	-
Gain latent sur actualisation des titres SOTEMAIL	-	687 831
Total des produits de placements	1 539 986	1 138 731

V.9 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires se sont élevés en 2022 à 517.260 DT contre 2.985.845 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.22	Déc.21
Plus-value sur cession des immobilisations	173 112	741 528
Autres (*)	344 148	2 244 317
Total des autres gains ordinaires	517 260	2 985 845

(*) Il s'agit principalement de l'amnistie fiscale dont la société a pu bénéficier en 2021.

V.10 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires se sont élevées en 2022 à 574.944 DT et sont composées principalement des pénalités de retard fiscales.

VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie

- VI.1 Les encaissements provenant des moyens de financement à court terme

Les encaissements liés aux moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

Désignation	2022	2021
Encaissement billets de trésorerie	3 580 533	3 140 684
Encaissement MCNE	1 423 400	2 353 600
Encaissement crédits préfinancement export	16 646 000	12 770 000
Encaissement crédits préfinancement stocks	19 780 000	19 960 000
Encaissement crédits de Financement.	6 807 952	19 324 059
Total	48 237 885	57 548 343

- VI.2 Les décaissements liés aux moyens de financement à court terme

Les décaissements liés aux moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

Désignation	2022	2021
Décassement billets de trésorerie	4 151 435	5 250 299
Décassement M.C.N.E	3 446 300	333 504
Décassement crédits préfinancement export	17 296 000	12 560 000
Décassement crédits préfinancement stock	20 580 000	19 100 000
Décassement crédits de financement	14 318 461	41 998 862
Total	59 792 196	79 242 665

VII. Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

VII.1 Ventes

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2022 avec les sociétés du groupe totalise un montant hors taxes de 38.221.950 DT contre un montant de 31.036.953 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Société A.B.C.	4 940 929	6 339 233
Société SOTEMAIL	27 360 464	23 379 707
Société SANIMED	402 965	227 889
Société SANIMED FRANCE	648 205	-
Société Moderne de conditionnement	763 286	25 930
Société SOMOCER NEGOCE	-	742
Société 3S TRADING	3 981 539	1 039 983
Société IDEAL TRANSPORT	109 889	8 542
AB-CORPORATION	12 790	9 373
STE AGRIMED	1 883	5 552
Total du chiffre d'affaires hors taxes	38 221 950	31 036 953

- VII.2 Achats

Les achats effectués auprès des sociétés du groupe et les autres parties liées au cours de l'exercice 2022 se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Société A.B.C.	1 508	3 312
Société SOTEMAIL	20 648 200	7 310 467
Société SANIMED	-	7 158
Société de Conditionnement Moderne « SMC »	5 513 344	4 665 555
STE PERIMETRE DE GESTION	-	36 006
Société IDEAL TRANSPORT	934 042	766 068
Total des achats HTVA	27 097 094	12 788 566

VII.3 Autres transactions avec les parties liées

- Courant l'exercice 2022, SOMOCER a conclu un contrat avec La STEG lui permettant de bénéficier en tant qu'auto producteur d'électricité du droit d'utilisation du réseau de transport de l'énergie électrique de la STEG pour l'acheminement de cette énergie produite aux sociétés du groupe : les ventes de l'électricité par SOMOCER aux sociétés du groupe durant 2022 se détaillent comme suit :
 - Société Périmètre de gestion : 44 605 DT
 - Société ABC : 26 001 DT
 - Société SOTEMAIL : 1 959 637 DT
- Le prix de vente appliqué est le même que celui appliqué par la STEG. L'excédent produit est exclusivement vendu à la STEG conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.
- La location auprès de la société « STE PERIMETRE DE GESTION » d'un local commercial (showroom) pour un loyer annuel de 37.807 DT hors taxes.
- Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 22 avril 2014, la convention d'assistance entre la société SOMOCER et la société SOMOCER Négoce qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à l'export à partir du 01 janvier 2014. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoce est rémunérée par une commission égale à 5% du montant des ventes réalisées à l'export et ce, pour une période de 5 ans. En 2016, un avenant a été signé entre les deux parties stipulant que SOMOCER Négoce percevra une commission de 1,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export pour une période de 5 ans. En 2019, un avenant a été signé entre les deux parties en ramenant le taux de 1,5% à 2,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export. Le montant de la commission facturée par la société SOMOCER Négoce au titre de l'année 2022 s'élève à 1 666 756, hors taxes.
- La location au profit de la société « IDEAL TRANSPORT SARL » d'un bureau sis à Manzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT hors taxes.
- La location au profit de la société « STE PERIMETRE DE GESTION » d'un bureau sis à Manzel El Hayet pour un loyer mensuel de 100 DT hors taxes.
- Courant l'année 2022, SOMOCER a constaté des produits relatifs au loyer de l'atelier sis à Manzel El Hayet, pour la société « SMC » pour une valeur de 60 045 DT, hors taxes.
- La location au profit de la société « SOTEMAIL » d'un bureau sis à Manzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.
- Courant l'année 2022, SOMOCER a facturé 89.615 DT HTVA à la société « SMC » au titre des services en finance et en contrôle de gestion assurés par son propre personnel moyennant une facturation mensuelle de 7.500 DT, hors taxes.
- Courant l'exercice 2022, SOMOCER a émis une note de débit à la société « SOMOCER NEGOCE SARL » pour un montant total de 629.646 DT et relatives à des frais de voyages et déplacements, frais de télécommunication et d'assistance commerciale.

- En date du 31 mars 2019, SOMOCER a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 3.894.859 DT payable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 31 décembre 2022 s'élève à 2.692.955 DT dont 364.846 DT payables à moins d'un an. Les intérêts constatés par la société au titre de l'année 2022 s'élèvent à 232.456 DT hors taxes.
- Courant l'exercice 2022, SOTEMAIL a cédé des pièces de rechange à la société SOMOCER pour un montant de 139.435 DT hors taxes.
- SOMOCER a conclu une convention tripartite avec AB Corporation, SOTEMAIL et SOMOCER Négoce qui prévoit le transfert d'une partie de la créance de AB Corporation envers SOMOCER Négoce au 31 décembre 2022 à la société SOMOCER pour un montant de 1.173.377 DT, qui permettra le paiement de sa dette envers SOMOCER Négoce au titre des honoraires d'assistance.
- La participation à l'augmentation du capital de la société SOMOCER NEGOCE pour un montant de 400.000 DT et ce par compensation des créances détenues par SOMOCER.

VII.4 Billets de trésorerie

SOMOCER a souscrit à des billets de trésorerie, non encore remboursés au 31 décembre 2022, émis par les parties liées et se détaillent comme suit :

Société	Date d'émission	Montant en TND	Date d'échéance	Taux d'intérêts	Solde au 31/12/2021
ABC Gros	26/04/2018	500 000	03/08/2018	8.75%	500 000
Total		500 000			500 000

VII.5 Soldes avec les parties liées

Les soldes avec les parties liées au 31 décembre 2022 se détaillent comme suit :

En DT	Autres actifs courants	Billets de trésorerie	Prêts (CT et LT)	Total
ABC GROS	619 788	500 000	-	1 119 788
SOTEMAIL	458	-	-	458
Négoce	6 330 067	-	-	6 330 067
SOMOSAN	1 832 075	-	-	1 832 075
SAPHIR	16 875	-	-	16 875
AGRIMED	156 352	-	-	156 352
SANIMED	31 868	-	-	31 868
SMC	707 096	-	-	707 096
ABC	85 024	-	-	85 024
Idéal Transport	233 259	-	-	233 259
Société Périmètre de Gestion	1 344 174	-	-	1 344 174
INCOMA	4 921	-	-	4 921
AB COPORATION	-	-	2 692 954	2 692 954
Total	11 361 957	500 000	2 692 955	14 554 912

Les soldes débiteurs avec les parties liées au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

En DT	Autres actifs courants	Billets de trésorerie	Prêts (CT et LT)	Autres passifs courants	Total
ABC GROS	427 196	500 000	-	-	927 196
3S TRADING	-	-	-	<352 230>	<352 230>
SOTEMAIL	937 704	-	-	-	937 703
Négoce	4 581 266	-	-	-	4 581 266
SOMOSAN	1 313 631	-	-	-	1 313 630
SAPHIR	16 536	-	-	-	16 536
AGRIMED	156 352	-	-	-	156 352
SMC	582 265	-	-	-	582 264
ABC	51 405	-	-	-	51 404
Idéal Transport	158 093	-	-	-	158 092
Société Périmètre de Gestion	6 480	-	-	-	6 479
INCOMA	4 922	-	-	-	4 922
AB COPORATION	-	-	3 341 409	-	3 341 409
Total	8 235 847	500 000	3 341 409	<352 230>	11 725 023

En outre, les comptes de SOMOCER font état de soldes d'exploitation, clients et fournisseurs, sur les sociétés du groupe au 31 décembre 2022 qui se détaillent comme suit :

En DT	Créances clients	Dettes fournisseurs	Total
SOTEMAIL	1 104 225	125 263	1 229 488
SOMOCER Négoce	5 566	2 366 836	2 372 402
ABC	2 751 522	-	2 751 522
3S TRADING	180 428	-	180 428
SMC	<87 062>	<2 168 508>	<2 255 570>
SOMOSAN	21 608	<8 741>	12 867
SANIMED	585 598	<4 572>	581 026
IDEAL TRANSPORT	97 168	<449 113>	<351 945>
AB Corporation	29 278	-	29 278
AGRIMED	-	750	750
Société de Périmètre de Gestion	-	<55 701>	<55 701>
Total	4 688 331	<193 786>	4 494 545

Les comptes de SOMOCER font état de soldes d'exploitation, clients et fournisseurs, sur les sociétés du groupe au 31 décembre 2021 qui se détaillent comme suit :

En DT	Créances clients	Dettes fournisseurs	Total
SOTEMAIL	12 721 690	<1 763 512>	10 958 178
SOMOCER Négoce	5 566	1 727 140	1 732 706
ABC	938 530	-	938 530

3S TRADING	179 880	-	179 880
SMC	37 823	<2 236 532>	<2 198 709>
SOMOSAN	21 608	-	21 608
SANIMED	63 390	<4 572>	58 818
IDEAL TRANSPORT	10 165	112 823	122 988
AB Corporation	12 309	-	12 309
Société de Périmètre de Gestion	-	<21 424>	<21 424>
Total	13 990 961	<2 186 077>	11 804 884

VII.6 Engagements hors bilan avec les parties liées

- Le montant des effets escomptés et non échus avec les parties liées s'élève au 31 décembre 2022 à 5.252.028 DT et est détaillé comme suit :

En Dinar Tunisien	Solde au 31/12/2022
SMC	88 526
3S STADING	200 000
SOTEMAIL	4 963 502
Total	5 252 028

- Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 06 janvier 2014, les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :
- ATB : Crédit moyen terme (CMT) 3.000.000 DT et crédit de gestion de 775.000 DT ;
 - BNA : Crédit moyen terme (CMT) 4.000.000 DT et crédit de gestion de 1.550.000 DT ;
 - BH : Crédit moyen terme (CMT) 2.000.000 DT et crédit de gestion : 775.000 DT.
- Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 19 Avril 2022, la caution solidaire et hypothécaire de SOMOCER au profit de SOTEMAIL en couverture de ses engagements : un nantissement de 950.000 actions SOTEMAIL détenues par SOMOCER

VIII. Autres notes complémentaires

VIII. 1 Etats des placements

Placements à long terme dans des sociétés autres que filiales

En Dinar Tunisien	Coût d'acquisition	Pourcentage de détention	Provision constituée
SANILIT	1 350 000	20,00%	1 350 000
INCOMA	1 836 172	9,18%	-
STB	98 600	NA	23 205
EL AKKAR	75 000	50,00%	25 000
Société Argile Médenine	26 400	40,00%	26 400
BTS	10 000	0,03%	10 000
SOTEX ALGER	3 038	NA	3 038
Total	6 599 210		1 437 643

Placements à long terme dans des sociétés filiales

En Dinar Tunisien	Coût d'acquisition	Pourcentage de détention	Provision constituée
SOTEMAIL	24 393 781	67,75%	-
ABC	7 896 000	77,61%	-
SOMOSAN	3 200 000	27,12%	-
SOMOCER Négocce	1 990 000	99,38%	-
SMC	531 000	39,47%	-
3S Trading	1 000 000	90,91%	-
Idéale transport	705 000	39,70%	-
MEDIA PLUS	45 000	45%	-
Société Périmètre de Gestion	12 804 000	99,95%	-
Total	49 364 781		-

Placements à court terme

En Dinar Tunisien	Valeur comptable	Coût d'acquisition	+/- Value
Titre de placements SOTEMAIL (*)	9 787 960	4 176 501	-
Billets de trésorerie ABC Gros	500 000	500 000	-
Total	10 287 960	4 676 501	5 611 459

(*) dont 3 150 637 des titres de placements très liquides

VIII.2 Résultat par action

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Nombre moyen pondéré d'actions	40 656 000	40 656 000
Résultat net	<5 913 526>	1 427 670
Résultat par action	<0,1455>	0,035

VIII.3 Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

Produits	31.12.2022	31.12.2021	Charges	31.12.2022	31.12.2021	Soldes	31.12.2022	31.12.2021
CA Local	51 365 886	57 154 896	Stockage	<2 496 117>	<182 401>			
CA Export	15 811 436	10 260 031						
Autres Ventes	30 729 890	24 246 027						
Vente électricité	3 123 632	2 776 369						
Total	101 030 844	94 437 323	Total	<2 496 117>	<182 401>	Production	98 534 727	94 254 922
Production	98 534 727	94 254 922	Achats consommés	61 653 014	55 412 139	Marge sur coût matière	36 881 713	38 842 783
Marge sur coût matière	36 881 713	38 842 783	Autres charges externes	8 631 400	7 520 199	Valeur ajoutée	28 250 313	31 322 584
Valeur ajoutée	28 250 313	31 322 584	Charges de personnel	12 307 365	12 411 160	Excédent brut d'exploitation	15 514 461	18 434 629
			Impôts et taxes	428 487	476 795			
			Total	12 735 852	12 887 955			
Excédent brut d'exploitation	15 514 461	18 434 629						
Subventions d'exploitation	-	82 211	Charges financières nettes	12 565 880	12 167 199	Résultat des activités ordinaires	<5 913 526>	1 427 670
Autre produits ordinaires	920 053	3 443 441	Autres Pertes ordinaires	574 944	29 365			
Produits de placement	1 539 986	1 138 731	Dotations aux amort et prov	10 464 394	9 156 925			
			Impôt sur les bénéfices	282 808	317 853			
Total	17 974 500	23 099 012	Total	23 888 026	21 671 342			
- Résultat des activités ordinaires	<5 913 526>	1 427 670	Pertes extraordinaires	-	-	Résultat net	<5 913 526>	1 427 670
Total	<5 913 526>	1 427 670	Total	-	-			

VIII.4 Tableau de variation des capitaux propres

En Dinar Tunisien	Solde au 31.12.2021	Résultats reportés	Fonds social	Quote part Sub. D'investissement	Résultat de l'exercice	Solde au 31.12.2022
Capital social	40 656 000	-	-	-	-	40 656 000
Actions propres	<1 000 000>	-	-	-	-	<1 000 000>
Réserve légale	4 065 600	-	-	-	-	4 065 600
Réserves statutaires	1 081 645	-	-	-	-	1 081 645
Réserves spéciales de réinvestissement	7 000 000	-	-	-	-	7 000 000
Réserve FONDS SOCIAL	250 000	250 000	<500 000>	-	-	-
Résultats reportés	9 959 431	1 177 670	-	-	-	11 137 101
Prime d'émission	14 755 568	-	-	-	-	14 755 568
Prime de fusion	2 965 154	-	-	-	-	2 965 154
Sub. D'investissement	1 592 260	-	-	<175 330>	-	1 416 930
Capitaux Propres	81 325 658	1 427 670	-	<175 330>	-	82 077 998
Résultat de la période	1 427 670	<1 427 670>	-	-	<5 913 526>	<5 913 526>
Total capitaux propres	82 753 328	-	-	-	<5 913 526>	76 164 472

VIII.5 Tableau de variation des immobilisations

Libellé	Valeur brute au 31/12/2021	Acq	Reclass.	Cessions	Valeur brute au 31/12/2022	Amortiss. Cumulés au 31/12/2021	Dotations	Reprise	Amortiss. Cumulés au 31/12/2022	V.C.N au 31/12/2021	V.C.N au 31/12/2022
Logiciels	340 163	-	-	-	340 163	330 437	5 671	-	336 108	9 726	4 055
Fonds de commerce	1 442 928	-	-	-	1 442 928	1 019 487	60 830	-	1 080 317	423 441	362 611
Total des immobilisations incorporelles	1 783 091	-	-	-	1 783 091	1 349 924	66 501	-	1 416 425	433 167	366 666
Terrains	3 814 234	-	-	<642 388>	3 171 846	593 644	-	-	593 644	3 220 590	2 578 202
Constructions	22 657 724	19 361	-	-	22 677 085	14 040 238	437 269	-	14 477 507	8 617 486	8 199 578
ITMOI	99 235 547	3 226 661	<322 935>	-	102 139 273	59 561 042	5 143 323	-	64 704 365	39 674 505	37 434 908
Matériels de transport	2 182 936	20 363	-	<86 000>	2 117 299	2 108 429	82 785	<86 000>	2 105 214	74 507	12 085
Installations générales, agencements et aménagements	10 142 508	424 008	322 935	-	10 889 451	7 938 798	516 608	-	8 455 406	2 203 710	2 434 045
Equipements de bureau et matériels informatiques	1 765 535	41 952	-	-	1 807 487	1 452 773	123 374	-	1 576 147	312 762	231 340
Immobilisations à statut juridique particulier	4 774 265	-	-	-	4 774 265	3 337 103	419 484	-	3 756 587	1 437 162	1 017 678
Immobilisations en cours	1 889 012	912 806	-	-	2 801 818	-	-	-	-	1 889 012	2 801 818
Total des immobilisations corporelles	146 461 761	4 615 151	-	<728 388>	150 378 524	89 032 027	6 722 843	<86 000>	95 668 870	57 429 734	54 709 654
	148 244 852	4 615 151	-	<728 388>	152 161 615	90 381 951	6 789 344*	< 86 000>	97 085 295	57 862 901	55 076 320

**Il est à noter que ce montant tient compte d'une partie de la résorption des frais préliminaire de l'exercice et qui s'élèvent à 596 470DT*

VIII.6 Note sur les immobilisations acquises par voie de leasing :

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance à - 1 an	Total des paiements restants au 31/12/2022	Charges d'intérêts à payer	Total restant du	Taux d'intérêt mensuel
2 019	271970	Matériel de transport	35 873	-	11 962	11 962	1 459	13 421	0,73%
2 017	600351	Matériel et outillage	31 149	-	3 463	3 463	38	3 501	0,73%
2 018	620601	Matériel de transport	29 801	-	7 638	7 638	231	7 869	0,73%
2 018	651851	Matériel et outillage	110 991	-	12 714	12 714	203	12 917	0,73%
2 018	654401	Matériel et outillage	42 187	-	6 284	6 284	137	6 421	0,73%
2 018	654421	Matériel et outillage	63 239	-	9 343	9 343	188	9 531	0,73%
Total			313 240	-	51 404	51 404	2 256	53 660	

VIII.7 Tableau de variation des emprunts :

Emprunts	Solde au 31.12.2021			Mouvements de la période		Solde au 31.12.2022		
	Total Fin de période	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an	Additions	Règlement échéances	Total Fin de période	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an
EMPRUNT UBCI 1 066 666.COV19	800 000	233 333	566 667	-	433 333	366 667	-	366 667
EMPRUNT BNA 8000 0000	2 666 667	666 667	2 000 000	-	1 611 263	1 055 404	-	1 055 404
EMPRUNT BNA 2 164 000	2 164 000	2 164 000	-	-	-	2 164 000	1 731 200	432 800
EMPRUNT BIAT 1500000.0	-	-	-	1 500 000	-	1 500 000	1 200 000	300 000
EMPRUNT ATTIJARI 700 0000	283 934	98 968	184 966	-	184 966	98 968	-	98 968
EMPRUNT ATTIJARI 1 082.000	1 082 000	1 082 000	-	-	-	1 082 000	903 514	178 486
EMPRUNT BHKAR 1370.000 1ERTRAN	1 139 272	1 016 567	122 705	-	122 705	1 016 567	888 691	127 876
EMPRUNT BHKAR400.000 11EMETTRAN	333 196	297 620	35 576	-	35 423	297 773	260 606	37 167
EMPRUNT BHKAR 500.0003EME TRAN	411 439	366 656	44 783	-	46 870	364 569	317 899	46 670
EMPRUNT BHKAR 400.0002EME TRAN	332 634	296 808	35 826	-	35 826	296 808	259 472	37 336
EMPRUNT BHKAR 400.000 5EME TRAN	332 787	296 961	35 826	-	35 980	296 808	259 472	37 336
EMPRUNT BHKAR 2700.0004EME TRAN	2 245 280	2 003 452	241 828	-	241 828	2 003 452	1 751 435	252 017
EMPRUNT BHKAR 560.000 6EME TRAN	460 811	410 654	50 157	-	52 494	408 317	356 047	52 270
EMPRUNT BHKAR 365.000 7EME TRAN	303 529	270 837	32 692	-	32 692	270 837	236 768	34 069
EMPRUNT BHKAR 275.000 8EME TRAN	228 686	204 055	24 631	-	24 631	204 055	178 387	25 668
EMPRUNT BHKAR 822.000 9EME TRAN	683 563	609 940	73 623	-	73 623	609 940	533 215	76 725
EMPRUNT BHKAR 200.000 10EMETTRAN	166 675	148 886	17 789	-	17 789	148 886	130 303	18 583
EMPRUNT BHKAR 358.000 12EMETTRAN	298 347	266 507	31 840	-	31 840	266 507	233 243	33 264
EMPRUNT BHKAR 456.000 01/2470	272 725	195 879	76 846	-	76 846	195 879	112 956	82 922
EMPRUNT BHKAR 214.000 02/2470	129 220	93 168	36 052	-	36 052	93 168	53 938	39 230
EMPRUNT BHKAR 461.000 03/2470	279 863	202 201	77 662	-	77 662	202 201	117 310	84 891
EMPRUNT BHKAR 771.000 04/2470	469 253	339 370	129 883	-	129 883	339 370	197 092	142 278
EMPRUNT BHKAR 568.000 05/2470	386 459	280 852	105 607	-	105 607	280 852	163 928	116 924
EMPRUNT BHKAR 284205	254 105	155 076	99 029	-	81 566	172 539	81 084	91 455
EMPRUNT BHKAR 510443	464 298	319 546	144 752	-	119 982	344 316	217 644	126 672
EMPRUNT BHKAR 3 820.000	3 820 000	3 820 000	-	-	-	3 820 000	3 319 436	500 564
EMPRUNT BHKAR 408353.726	-	-	-	213 008	-	213 008	-	213 008
EMPRUNT BHKAR 63292.332	-	-	-	33 015	-	33 015	-	33 015

EMPRUNT BHKAR 85759.014	-	-	-	43 822	-	43 822	-	43 822
EMPRUNT BHKAR 510443.264	-	-	-	173 902	-	173 902	-	173 902
EMPRUNT AMEN B 2500000.000	561 876	194 014	367 862	-	367 844	194 032	-	194 032
EMPRUNT AMENB198000	198 000	198 000	-	-	-	198 000	-	198 000
EMPRUNT AMEN B 500/2175	464 286	392 857	71 429	-	71 429	392 857	321 429	71 428
EMPRUNT AMEN B 800/2175	800 000	685 714	114 286	-	114 286	685 714	571 428	114 286
EMPRUNT AMEN B 800II/2175	800 000	685 714	114 286	-	114 286	685 714	571 428	114 286
EMPRUNT STB 808260	808 261	646 609	161 652	-	808 261	-	-	-
EMPRUNT STB 102513	102 513	83 874	18 639	-	102 513	0	0	-
EMPRUNT STB 645580	645 580	237 845	407 735	-	645 580	0	0	0
EMPRUNT STB 36978	36 978	31 696	5 282	-	5 282	31 696	26 413	5 283
EMPRUNT STB 10976	10 977	2 196	8 781	-	10 977	-	-	-
EMPRUNT STB 32556	32 557	6 512	26 045	-	32 557	-	-	-
EMPRUNT STB 3546	3 547	709	2 838	-	3 547	-	-	-
EMPRUNT STB 11097	11 097	2 219	8 878	-	11 097	-	-	-
EMPRUNT STB 7237	7 237	1 447	5 790	-	7 237	-	-	-
EMPRUNT STB 4660	4 661	932	3 729	-	4 661	-	-	-
EMPRUNT STB 5400	4 284 411	3 024 290	1 260 121	-	1 008 097	3 276 315	2 016 194	1 260 121
EMPRUNT STB 5531	5 532	1 106	4 426	-	5 532	-	-	-
EMPRUNT STB 21953	21 953	4 391	17 562	-	21 953	-	-	-
EMPRUNT STB 3231	3 231	646	2 585	-	3 231	0	-	0
EMPRUNT STB 882518	882 518	490 288	392 230	-	882 518	(0)	-	(0)
EMPRUNT STB 102299	102 299	65 099	37 200	-	102 299	-	-	-
EMPRUNT STB 27439.142	27 439	23 323	4 116	-	4 116	23 323	19 207	4 116
EMPRUNT STB 5 200.000	1 114 286	371 429	742 857	-	742 857	371 429	-	371 429
EMPRUNT STB 1000	1 000 000	933 333	66 667	-	50 000	950 000	733 333	216 667
EMPRUNT STB 1164	1 164 000	1 164 000	-	-	-	1 164 000	931 200	232 800
EMPRUNT STB COVID 491	286 740	122 889	163 851	-	286 740	-	-	-
EMPRUNT STB COVID 513396	425 763	313 720	112 043	-	425 763	(0)	-	(0)
EMPRUNTO.ASS.RESTR STB	-	-	-	5 926 000	-	5 926 000	5 555 625	370 375
EMRUNT STB 4 500 000	210 587	-	210 587	-	210 587	-	-	-
EMPRUNT STB COVID1288	491 026	-	491 026	-	491 026	-	-	-

EMPRUNT STB COVID24702.950	4 941	-	4 941	-	4 941	-	-	-
EMPRUNT STB COVID73268.611	14 654	-	14 654	-	14 654	-	-	-
EMPRUNT STB COVID7982.245	1 596	-	1 596	-	1 596	-	-	-
EMPRUNT STB COVID24974.411	4 995	-	4 995	-	4 995	-	-	-
EMPRUNT STB COVID16287.659	3 258	-	3 258	-	3 258	-	-	-
EMPRUNT STB COVID10488.951	2 098	-	2 098	-	2 098	-	-	-
EMPRUNT STB COVID12449.502	2 490	-	2 490	-	2 490	-	-	-
EMPRUNT STB COVID49405.898	9 881	-	9 881	-	9 881	-	-	-
EMPRUNT STB COVID7271.864	1 454	-	1 454	-	1 454	-	-	-
EMPRUNT STB 616211	616 211	-	616 211	-	616 211	-	-	-
Total Emprunts en DT	35 177 676	25 524 855	9 652 821	7 889 747	10 804 713	32 262 710	24 249 898	8 012 812

X. Engagement hors bilan

X. 1 Engagements donnés : Effets escomptés non échus

Le montant des effets escomptés et non échus au 31 décembre 2022 est 18.940.484 de DT.

X. 2 Engagements donnés au profit des sociétés du groupe

SOMOCER a donné des cautions solidaires au profit des sociétés du groupe notamment SOMOSAN, SOTEMAIL, SMC et ABC (cf. note VII.6)

X. 3 Engagements donnés relatifs aux emprunts(cf. le tableau suivant)

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	
Crédits de gestion	25 850 000	STB	
CMT STB 347	347 000	STB	Titre Foncier n° 70 048 sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa I" d'une superficie de 1348 m ²
CMT STB 900	900 000	STB	Titre foncier n° 70 046 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa II" d'une superficie de 499 m ²
CMT STB 220	220 000	STB	Titre foncier n° 70 047 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa III" d'une superficie de 505 m ²
CMT STB 232	232 000	STB	Terrain situé à Menzel El Hayet d'une superficie de 77 600 m ² , objet de deux actes SSP Enregistrés à Zermeddine le 22.06.99 à distraire du titre foncier n° 215 100
CMT STB 880	880 000	STB	Terrain sis à Menzel Hayet d'une superficie de 40 000 m ² , objet d'un acte notarié enregistré le 19.01.95 à distraire du titre foncier n° 215 100
CMT STB 356	356 000	STB	Terrain sis à Menzel El Hayet d'une superficie d 28 890 m ² , objet d'un acte notarié enregistré à Jammel le 18.12.84 et d'un acte de précision enregistré à Jammel le 15.04.87 à distraire du titre foncier n° 215100
CMT STB 172	172 000	STB	
CMT STB 5200	5 200 000	STB	
CMT STB 5 926	5 926 000	STB	Terrain sis à Menzel El Hayet Zeramdine, nommé Souk Essaydi, sous le n° 50557 Monastir, superficie 9 684 m ²
	40 083 000		
Crédit de gestion	4 250 000	AB	
CMT AMEN BANK 2500	2 500 000	AB	
	6 750 000		
Crédit de gestion	7 700 000	BNA	
CMT 1540	1 540 000	BNA	
CMT 2000	2 000 000	BNA	
CMT 1000	1 000 000	BNA	
CMT 1000	1 000 000	BNA	
CMT 8000	8 000 000	BNA	
	21 240 000		
Crédit de gestion	5 020 000	UIB	
	5 020 000		
Crédit de gestion	2 490 000	BIAT	
	2 490 000		
Crédit de gestion	5 700 000	ATTIJARI BANK	
	5 700 000		
CMT 1 066	1 066 666	UBCI	
	1 066 666		
CMT 1 500	1 500 000	BIAT	
	1 500 000		
Total général	83 849 666		

XII. Note sur les évènements postérieurs à la clôture

a. Vérification de la situation sociale de la société

La société a fait l'objet d'une vérification fiscale ponctuelle portant sur la retenue à la source ,la taxe sur formation professionnelle et la contribution sociale solidaire et ce pour la période allant du 01 Janvier 2020 au 31 Décembre 2020.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31
DECEMBRE 2022**

***Mesdames et Messieurs les actionnaires
De la Société Moderne de Céramique
Menzel El Hayet, 5033 Monastir***

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Moderne de Céramique (« SOMOCER » ou « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 76.164.472 DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice qui s'élève à 5.913.526DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société SOMOCER au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

Sur la base de notre audit des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2022, la réserve suivante a été soulevée :

SOMOCER détient une participation de 3.200 mille DT dans le capital de la société SOMOSAN ainsi qu'une créance de 1.845mille DT sur cette société. SOMOSAN a connu des difficultés opérationnelles au cours de ses premières années d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau du gaz naturel et le niveau élevé des charges financières. Un plan de restructuration a été engagé et prévoit notamment la recapitalisation de la société SOMOSAN, le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses coûts d'exploitation. Par ailleurs, et suivant la décision du tribunal de première instance de Gafsa du 14 mars 2017, il a été décidé de nommer un juge commissaire et un administrateur judiciaire pour SOMOSAN.

Compte tenu de la situation actuelle et des informations disponibles à la date du présent rapport, il ne nous a pas été possible d'apprécier si les performances financières futures de la société SOMOSAN permettront de couvrir les engagements de SOMOCER dans la société SOMOSAN. Le management considère qu'au vu des éléments récents positifs, notamment avec l'obtention de l'accord de principe du raccordement du gaz naturel, il n'y a pas lieu de constater une provision pour dépréciation au titre des engagements dans SOMOSAN.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites

dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a) Evaluation des créances clients

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant brut de 35.431 mille DT et provisionnées à hauteur de 12.880 mille DT. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, la société détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de celles-ci selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et il est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et leur valeur recouvrable estimée.

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses aux normes comptables tunisiennes en vigueur. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures des créanciers). Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

b) Evaluation des titres de participation

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant brut de 55.964 mille DT et provisionnés à hauteur de 1.438 mille DT.

Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés le cas échéant sur la base de leur valeur d'usage. Comme indiqué dans la note III.9 aux états financiers, la valeur d'usage est déterminée en fonction d'une analyse multicritère en tenant compte notamment de la valeur du marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée par l'entreprise émettrice.

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des titres de participation aux normes comptables tunisiennes en vigueur. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à apprécier la méthode retenue pour la détermination de la valeur d'usage, vérifier les données utilisées par le management pour l'estimation de la valeur d'usage (telles que les états financiers, rapports d'activité, budgets, rapports d'évaluation, rapports d'expertise, etc.). Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

c) Evaluation des stocks :

Les stocks, figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour une valeur brute de 53.576 mille DT et provisionnés à hauteur de 1.287 mille DT. Ainsi, qu'il est fait mention dans la note III.2 aux états financiers, les stocks sont valorisés au coût d'achat y compris les frais s'y rattachant pour les matières premières, les consommables et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semi-finis. A la date de clôture les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette, si celle-ci est inférieure au coût.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture, vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable tunisienne N°4 relative aux stocks et apprécier les données et les hypothèses retenues par le management pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Observations

Nous attirons votre attention sur la situation décrite au niveau de la note XII aux états financiers qui fait état du contrôle fiscal en cours dont a fait l'objet la société et ayant couvert la période du 01 Janvier 2020 au 31 Décembre 2020.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration (« Rapport de gestion »)

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs consistent à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit.

Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Respect de la loi 47-2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement

Les conventions et opérations nouvellement réalisées au cours de l'exercices 2022 ont été autorisées par le Conseil d'Administration réuni le 5 Juin 2023. Cependant, ces conventions n'ont pas fait l'objet d'autorisation au préalable par le Conseil d'Administration aux vues d'un rapport de la direction et d'un rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux dispositions de l'article 29 de la loi 47-2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

Tunis le 21 Juin 2023

Les commissaires aux comptes

Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF

CRG Audit

Ahmed SAHNOUN

Chiraz DRIRA

**RAPPORT SPECIAL GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2022**

Tunis le 21 Juin 2023

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
De la Société Moderne de Céramique
Menzel El Hayet, 5033 Monastir**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

1. Emprunts :

Au cours de l'exercice 2022, la société SOMOCER a contracté deux nouveaux emprunts bancaires dont le montant restant dû au 31 décembre est de 7.426.000 DT. Ces emprunts se détaillent comme suit :

Désignation	Montant de l'emprunt	Long terme	Court terme	Taux d'intérêt annuel
EMPRUNT STB 5 926 000	5 926 000	5 555 625	370 375	TMM + 3,5%
EMPRUNT BIAT 1 500 000	1 500 000	1 200 000	300 000	TMM + 3%
Total	7 426 000	6 755 625	670 375	

2. Concours bancaires

Les concours bancaires dont bénéficie la société s'élèvent au 31 décembre 2022 à 17.288.170DT et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
BIAT	36 209	567 514
BNA	3 637 010	3 497 552
STB	7 266 913	8 413 341
BH	1 790 008	2 816 596
AMEN BANK	316 299	747 370
UIB	540 121	160 913
ATTIJARI BANK	3 626 148	480 176
WIFAK BANK	-	79
ATB	71 085	641 845
UBCI	4 377	-
Total des concours bancaires	17 288 170	17 325 386

3. Autres transactions avec les parties liées

- Courant l'exercice 2022, SOTEMAIL a cédé des pièces de rechange à la société SOMOCER pour un montant de 139.435 DT hors taxes.
- La société SOMOCER a conclu une convention quadripartite avec AB Corporation, SOTEMAIL et SOMOCER Négoce qui prévoit le transfert d'une partie de la créance de AB Corporation envers SOMOCER Négoce au 31 décembre 2022 à la société SOMOCER pour un montant de 1.173.377 DT. Ce montant représente les échéances en TTC y compris les intérêts, dues en 2021 et en 2022 au titre des dettes échues et non réglées par la société AB Corporation dont 648.454 DT en principal.
- La société a participé à l'augmentation du capital de la société SOMOCER NEGOCE pour un montant de 400.000 DT et ce par compensation des créances détenues par SOMOCER.
- La société a cédé à la société Périmètre de Gestion sa créance détenue sur la société Général Bâtiment moyennant le prix de 1.312.992 DT.

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration réuni le 05 Juin 2023. Cependant, la procédure relative à l'application des dispositions de l'article 29 de la loi 47-2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement n'a pas été respectée.

B- Opérations réalisées et relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces conventions sont détaillées comme suit : *

1. Ventes à des sociétés du Groupe

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au cours de l'année 2022 avec les sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalise un montant de 38.221.950 DT et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022
Société A.B.C.	4 940 929
Société SOTEMAIL	27 360 464
Société SANIMED FRANCE	648 205
Société Moderne de conditionnement	763 286
Société 3S TRADING	3 981 539
Société IDEAL TRANSPORT	109 889
AB-CORPORATION	12 790
STE AGRIMED	1 883
STE SANIMED	402 965
Total du chiffre d'affaires hors taxes	38 221 950

2. Achats auprès des sociétés du Groupe

Les achats hors taxes réalisés au cours de l'année 2022 auprès des sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalisent un montant de 27.097.094 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2022
Société A.B.C.	1 508
Société SOTEMAIL	20 648 200
Société de Conditionnement Moderne « SMC »	5 513 344
Société IDEAL TRANSPORT	934 042
Total des achats HTVA	27 097 094

3. Engagements de financement à court terme

- SOMOCER a renouvelé durant l'exercice 2022 les engagements de financement à court terme dont le détail est le suivant :

En Dinar Tunisien	Solde au 31/12/2022
Préfinancement à l'exportation	4 280 000
Préfinancement de stock	6 850 000
Total	11 130 000

- SOMOCER a fait appel à l'émission de billets de trésorerie et de crédits de financements en devise et en monnaie locale pour des fins de financement à court terme. Au 31 décembre 2022, l'encours de ce financement s'élève à 14.938.499 DT.

4. Convention d'assistance avec la société SOMOCER Négoce

Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 22 avril 2014, la convention d'assistance entre la société SOMOCER et la société SOMOCER Négoce qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à l'export à partir du 01 janvier 2014. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoce est rémunérée par une commission égale à 5% du montant des ventes réalisées à l'export et ce, pour une période de 5 ans. En 2016, un avenant a été signé entre les deux parties stipulant que SOMOCER Négoce percevra une commission de 1,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export pour une période de 5 ans. En 2019, un avenant a été signé entre les deux parties en ramenant le taux de 1,5% à 2,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export.

Le montant de la commission facturé par la société SOMOCER Négoce au titre de l'année 2022 s'élève à 1 666 756 DT hors taxes.

5. Emprunts bancaires et dettes leasing

Le solde des emprunts bancaires restant à régler au 31 décembre 2022 s'élève à un montant total de 24 888 109DT se détaillant comme suit :

Désignation	Long terme	Court terme	Total	Taux d'intérêt
EMPRUNT BNA	1 731 200	1 488 204	3 219 404	TMM+3%
EMPRUNT AMEN BANK	1 464 285	692 032	2 156 317	5,73%
EMPRUNT STB	9 281 972	2 460 791	11 742 763	TMM+3%
EMPRUNT BH	9 668 925	2 427 664	12 096 589	4,17%
EMPRUNT UBCI	-	366 667	366 667	TMM+3%
EMPRUNT ATTIJARI	903 513	277 455	1 180 968	TMM+3%
EMPRUNT BIAT	1 200 000	300 000	1 500 000	TMM+3%
EMPRUNTS LEASING	-	51 404	51 404	0,76%
Total	17 494 270	7 393 839	24 888 109	

Il convient de noter que ces emprunts sont assortis des garanties suivantes :

- Un nantissement de premier rang sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce de la société ;
- Une hypothèque immobilière de premier rang sur les parcelles de terrains sises aux Berges du Lac – Tunis ;
- Une hypothèque immobilière de rang utile dans les parts indivises revenant à la société SOMOCER dans les titres fonciers des terrains sis à Menzel El Hayet ainsi que sur la construction ; et
- Un nantissement de premier rang sur l'ensemble des équipements et matériels.

6. Cautions solidaires au profit de la société SOMOSAN

Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 06 janvier 2014, les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :

- ATB : Crédit moyen terme de 3.000.000 DT et crédit de gestion de 775.000 DT ;
- BNA : Crédit moyen terme de 4.000.000 DT et crédit de gestion de 1.550.000 DT ;
- BH : Crédit moyen terme de 2.000.000 DT et crédit de gestion : 775.000 DT.

7. Cautions solidaires au profit de la société SOTEMAIL

SOMOCER s'est portée caution en couverture des crédits bancaires suivants au profit de la société SOTEMAIL.

- BNA : Crédit moyen terme de 7.000.000 DT
- STB : Crédit moyen terme de 8.224.000 DT

8. Caution solidaire au profit de SMC :

Courant l'exercice 2020, SOMOCER s'est portée caution en couverture des crédits bancaires suivants au profit de la société SMC.

- Attijari Bank : Crédit moyen terme de 3.960.000 DT et crédit de gestion de 650.000 DT ;

9. Caution solidaire au profit de ABC :

Courant l'exercice 2020, SOMOCER s'est portée caution en couverture des crédits bancaires suivants au profit de la société ABC.

- Attijari Bank : Crédit moyen terme de 2.250.000 DT ;

10. Hypothèques et nantissement au profit de SOTEMAIL :

Pour garantir les engagements de la filiale SOTEMAIL, courant l'exercice 2021, SOMOCER a octroyé au profit de la BNA :

- Hypothèque en rang utile sur la propriété objet des TF N° 70046 TUNIS, 70047 TUNIS et 70048 TUNIS
- Hypothèque en rang utile sur la propriété objet des TF N° 38216 et 38218 réservés à l'usine sur un terrain d'une superficie de 167.861 m²
- Un engagement d'hypothéquer la propriété objet du TF N° 50557 d'une superficie de 9684 m² dès modification de sa vocation agricole.
- Un nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériels, ainsi que sur les actions SOTEMAIL.

11. Placements à court terme

- SOMOCER a souscrit à des billets de trésorerie émis par la société ABC Gros pour un montant s'élevant à 500.000 DT pour une période de 100 jours commençant le 26 avril 2018

avec une date d'échéance au 3 août 2018 et avec un taux d'intérêt de 8,75% par an. Ces billets de trésorerie n'ont pas fait l'objet de remboursement au 31 décembre 2022.

12. Autres transactions avec les parties liées

- Courant l'année 2021, SOMOCER a constaté des produits relatifs au loyer de l'atelier sis à Menzel El Hayet, pour la société « SMC » pour une valeur de 60 045 DT, hors taxes.
- La location au profit de la société « SOTEMAIL » d'un bureau sis à Manzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.
- La location au profit de la société « STE PERIMETRE DE GESTION » d'un bureau sis à Manzel El Hayet pour un loyer mensuel de 100 DT hors taxes.
- Courant l'année 2022, SOMOCER a facturé 89.615 DT HTVA à la société « SMC » au titre des services en finance et en contrôle de gestion assurée par son propre personnel moyennant une facturation mensuelle de 7.500 DT, hors taxes.
- Courant l'exercice 2022, SOMOCER a émis une note de débit à la société « SOMOCER NEGOCE SARL » pour un montant total de 629.646 DT et relatives à des frais de voyages et déplacements, frais de télécommunication et d'assistance commerciale.
- En date du 31 mars 2019, SOMOCER a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 3.894.859 DT payable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 31 décembre 2022 s'élève à 2.692.954 DT dont 364.845 DT payables à moins d'un an. Les intérêts constatés par la société au titre de l'année 2022 s'élèvent à 232.456 DT hors taxes.
- Courant l'exercice 2020, SOMOCER a conclu un contrat avec La STEG lui permettant de bénéficier en tant qu'auto producteur d'électricité du droit d'utilisation du réseau de transport de l'énergie électrique de la STEG pour l'acheminement de cette énergie produite à SOTEMAIL. Le Prix de vente appliqué est le même que celui appliqué par la STEG et il dégage un produit de 1.959.637 DT au 31 Décembre 2022. L'excédent produit est exclusivement vendu à la STEG conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.
- Courant l'exercice 2021, SOMOCER a conclu un contrat avec La STEG lui permettant de bénéficier en tant qu'auto producteur d'électricité du droit d'utilisation du réseau de transport de l'énergie électrique de la STEG pour l'acheminement de cette énergie produite à la STE PERIMETRE DE GESTION. Le Prix de vente appliqué est le même que celui appliqué par la STEG et il dégage un produit de 44.605 DT au 31 Décembre 2022. L'excédent produit est exclusivement vendu à la STEG conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.
- Courant l'exercice 2021, SOMOCER a conclu un contrat avec La STEG lui permettant de bénéficier en tant qu'auto producteur d'électricité du droit d'utilisation du réseau de transport de l'énergie électrique de la STEG pour l'acheminement de cette énergie produite à

la STE ABC. Le Prix de vente appliqué est le même que celui appliqué par la STEG et il dégage un produit de 26.001 DT au 31 Décembre 2022. L'excédent produit est exclusivement vendu à la STEG conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

- La location auprès de la société « STE PERIMETRE DE GESTION » d'un local commercial (showroom) pour un loyer annuel de 37.807 DT hors taxes.
- La location au profit de la société « SOMOCER TRANSPORT SARL » d'un bureau sis à Manzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT hors taxes.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale Ordinaire du 22 Juin 2022, a décidé l'allocation d'un montant net annuel de jetons de présence de 194.000 DT au titre de l'exercice 2021 . Le montant de jetons de présence constaté en charge de l'exercice 2022 s'élève à 242.600DT
- Les membres du Comité Permanent d'Audit sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2022, aucune rémunération n'a été allouée aux membres du Comité Permanent d'Audit.
- La rémunération brute du Directeur Général s'est élevée au titre de l'exercice 2022 à 650.541 DT, et ce, en sus des dépenses prises en charge par la société et des frais engagés en sa qualité de Directeur Général.
- La rémunération brute du Directeur Général Adjoint s'est élevée au titre de l'exercice 2022 à 207.946 DT et ce, en sus des dépenses prises en charge par la société et des frais engagés en sa qualité de Directeur Général Adjoint.

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nos diligences n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations qui rentrent dans le cadre des articles 200 et suivants 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis le 21 Juin 2023

Les commissaires aux comptes

Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF

CRG Audit

Ahmed SAHNOUN

Chiraz DRIRA

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE - SOMOCER

Siège social : Menzel Hayet-5033 Monastir.

La Société Moderne de Céramique -SOMOCER- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 06 Juillet 2023. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mme Chiraz DRIRA et Mr Ahmed SAHNOUN.

Bilan consolidé au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Note	2022	2021
Actifs non courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		7 304 142	7 304 142
Moins : amortissements		<4 312 351>	<4 160 732>
	IV.1	2 991 791	3 143 410
Immobilisations corporelles		250 982 958	242 678 974
Moins : amortissements et provisions		<136 741 255>	<125 357 703>
	IV.2	114 241 703	117 321 271
Immobilisations financières		14 851 170	15 090 248
Moins : provisions		<2 074 012>	<1 975 393>
	IV.3	12 777 158	13 114 855
Autres actifs non courants	IV.4	14 329 375	7 592 080
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>144 340 027</u>	<u>141 171 616</u>
Actifs courants			
Stocks		94 794 357	93 924 744
Moins : provisions		<1 794 035>	<1 905 572>
	IV.5	93 000 322	92 019 172
Clients et comptes rattachés		111 820 310	118 718 892
Moins : provisions		<18 802 828>	<17 436 357>
	IV.6	93 017 482	101 282 535
Autres actifs courants		45 013 387	42 851 397
Moins : provisions		<1 869 781>	<1 185 781>
	IV.7	43 143 606	41 665 616
Placements courants & autres actifs financiers	IV.8	10 521 294	4 189 608
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	598 159	9 165 689
<u>Total des actifs courants</u>		<u>240 280 862</u>	<u>248 322 620</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>384 620 889</u>	<u>389 494 236</u>

Bilan consolidé au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	2022	2021
Capitaux propres			
Capital social		40 656 000	40 656 000
Réserves consolidées		16 438 788	14 096 061
Capitaux propres - part du Groupe		57 094 788	54 752 061
Intérêts minoritaires		15 260 812	15 949 037
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		72 355 600	70 701 098
Résultat de l'exercice - part du Groupe		<11 866 028>	1 630 948
Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires		<1 957 674>	622 437
<u>Total des capitaux propres consolidés</u>	IV.10	<58 531 898>	<72 954 483>
Passifs			
Passifs non courants			
Provisions pour risques et charges	IV.11	4 396 015	3 685 326
Emprunts	IV.12	40 499 594	45 645 986
Autres passifs non courants	IV.13	41 821 949	50 810 235
<u>Total des passifs non courants</u>		86 717 558	100 141 547
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.14	51 770 078	36 283 940
Autres passifs courants	IV.15	45 963 811	26 375 957
Autres passifs financiers	IV.16	104 721 316	114 935 867
Concours bancaires	IV.17	36 916 228	38 802 442
<u>Total des passifs courants</u>		239 371 433	216 398 206
<u>Total des passifs</u>		326 088 991	316 539 753
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		384 620 889	389 494 236

*Etat de Résultat consolidé
au 31 décembre 2022
(Exprimé en Dinar Tunisien)*

	<i>Note</i>	2 022	2 021
<i>Produits d'exploitation</i>			
Revenus	V.1	152 791 358	151 039 265
Autres produits d'exploitation	V.2	1 418 890	1 266 569
<i>Total des produits d'exploitation</i>		154 210 248	152 305 834
<i>Charges d'exploitation</i>			
Variation stocks des produits finis & encours	V.3	<4 690 220>	4 192 230
Achats consommés	V.4	<79 867 384>	<82 877 360>
Charges de personnel	V.5	<24 607 185>	<24 392 813>
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.6	<21 103 648>	<16 578 646>
Autres charges d'exploitation	V.7	<18 134 502>	<14 196 357>
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<148 402 939>	<133 852 946>
<u><i>Résultat d'exploitation</i></u>		<u>5 807 309</u>	<u>18 452 888</u>
Charges financières nettes	V.8	<20 429 914>	<20 433 567>
Revenus des placements		1 888 768	1 879 764
Autres gains ordinaires	V.9	578 197	3 309 480
Autres pertes ordinaires	V.10	<1 274 276>	<435 815>
<u><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></u>		<u><13 429 916></u>	<u>2 772 750</u>
Impôt sur les sociétés		<393 786>	<519 365>
<u><i>Résultat net de l'exercice</i></u>		<u><13 823 702></u>	<u>2 253 385</u>
<i>Résultat de l'exercice - part du Groupe</i>		<11 866 028>	1 630 948
<i>Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires</i>		<1 957 674>	622 437

*Etat de flux de trésorerie consolidé
au 31 décembre 2022
(Exprimé en Dinar Tunisien)*

	2022	2021
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
Résultat net consolidé	<13 823 702>	2 253 385
Ajustements pour :		
Amortissements et provisions	19 618 821	16 578 646
Actualisation des titres de placement	-	483 020
Q-part des subv. d'inves. inscrites en résultat	<175 330>	<176 876>
Variation des stocks	<869 613>	<1 104 987>
Variation des créances	6 898 582	<4 483 635>
Variation des autres actifs	<14 945 382>	<10 844 736>
Variation des fournisseurs d'exploitation	15 486 138	<2 035 236>
Variation des autres dettes	5 969 694	<1 450 940>
Encaissements/décaissement sur placements courants	<6 331 686>	6 521 055
Escompte commercial	3 403 612	<5 620 474>
<u>Flux de trésorerie générés par del'exploitation</u>	<u>15 231 135</u>	<u>119 222</u>
<u>Flux de trésorerie liés à l'investissement</u>		
Décaissements pour Acqu. d'Imm. Corp &Incorp et charges reportées	<8 303 986>	<16 222 598>
Décaissement pour l'acquisition d'Imm. Financières	239 078	263 926
<u>Flux de trésorerie affectés à l'investissement</u>	<u><8 064 908></u>	<u><15 958 672></u>
<u>Flux de trésorerie liés au financement</u>		
Opérations sur le capital	<423 554>	1 728 348
Encaissements/Remboursement des emprunts (net)	<13 423 989>	16 721 226
<u>Flux de trésorerie générés par les/(affectés aux) opérations de financement</u>	<u><13 847 543></u>	<u>18 449 574</u>
<u>Variation de trésorerie</u>	<u><6 681 316></u>	<u>2 610 124</u>
<u>Trésorerie au début de l'exercice</u>	<u><29 636 753></u>	<u><32 246 877></u>
<u>Trésorerie à la clôture de l'exercice</u>	<u><36 318 069></u>	<u><29 636 753></u>

Notes aux Etats Financiers Consolidés

I. Présentation du groupe «SOMOCER»

Le Groupe «SOMOCER» est composé de la Société Moderne de Céramique «SOMOCER» société mère et de ses filiales «SOTEMAIL», «A.B.C», «SOMOCER NEGOCE», «SMC», «3S Trading», «Idéale transport» et la «Société Périmètre de gestion».

1. Structure juridique du groupe

Les sociétés composant le Groupe SOMOCER sont les suivantes :

- **SOMOCER** (Société Moderne de Céramique) : La Société Moderne de Céramique («SOMOCER» ou «société») est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 3 juillet 1985. Son capital s'élève au 31 décembre 2022 à 40.656.000 DT divisé en 40.656.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune. L'objet de la société est la fabrication de carreaux de faïence, du grès et des baignoires. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Menzel Hayet.
- **SOTEMAIL** (Société Tunisienne d'Email) : La Société Tunisienne d'Email S.A («SOTEMAIL» ou «société») est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée le 21 juin 2002. Son capital s'élève au 31 décembre 2022 à 34.513.514 DT divisé en 34.513.514 actions de valeur nominale de 1 DT chacune. L'objet de la société est la fabrication des émaux de carreaux de céramiques, carreaux de faïence, grès et décorations ainsi que tous produits d'articles sanitaires. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Souassi du gouvernorat de Mahdia.
- **ABC** : La société Abdennadher Bricolage Center «ABC» est une société à responsabilité limitée créée en 1995 ayant son siège à Ain Zaghouane - Route de La Marsa - Tunis. Son capital s'élève au 31 décembre 2022 à 6.750.000 DT. Il est divisé en 675.000 parts sociales de valeur nominale de 10 DT chacune. Son objet principal consiste dans la vente en détail des articles sanitaires, de quincaillerie et de céramique.
- **SOMOCER NEGOCE** : La société «SOMOCER NEGOCE» est une société à responsabilité limitée créée en octobre 2007 et ayant son siège à Menzel Hayet. Son capital social s'élève au 31 décembre 2022 à 3.000.000 DT, divisé en 30.000 parts sociales de 100 DT chacune. Son objet principal consiste dans l'exportation et l'importation de marchandises et de produits ainsi que tout genre d'opérations de négoce international et de courtage.
- **SMC** (Société Moderne de Conditionnement) : La société «SMC SA» est une société anonyme créée en 2017 avec un capital social de 760.000 DT. La société a pour objet le façonnage, l'impression des cartons et fabrication des palettes en bois.
- **3S TRADING** : La société «3S TRADING» est une société à responsabilité limitée créée en janvier 2018 avec un capital social de 1.100.000 dinars qui est composé de 1.100 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 100 dinars. Elle est détenue à raison de 90% par SOMOCER et 10% par SOTEMAIL. La société a pour objet l'importation, l'exportation de tous produits ou marchandises, ainsi que tous genres d'opérations de courtage et de négoce international.
- **SOMOCER transport** : La société «SOMOCER de transport» est une société à responsabilité limitée créée en décembre 2019 avec un capital social de 1.704.000 dinars qui est composé de 170.400 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 10 dinars. Elle est détenue à raison de 39,7% par SOMOCER et 58,5% par SOTEMAIL et 1,8% par SMC SA. La société a pour objet le transport de matières premières, produits ou marchandises.

- **Société périmètre de gestion :** La société «Périmètre de gestion» est une société à responsabilité limitée créée en décembre 2020 avec un capital social de 12.810.000 dinars qui est composé de 1.281.000 parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 10 dinars. Elle est détenue à raison de 99,95% par SOMOCER et 0,05% par SOTEMAIL. La société a pour objet la gestion des actifs du groupe.

Sur le plan fiscal, toutes les sociétés sont soumises aux règles du droit commun.

Participations et organigramme du groupe

La participation de la société «SOMOCER» dans les filiales se détaille comme suit :

- La société «SOMOCER» détient 21.333.682 actions sur les 34.513.514 actions formant le capital de la société SOTEMAIL, soit 63 %. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société «SOMOCER» détient 523.847 parts sur les 675.000 parts sociales formant le capital de la société A.B.C. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 147.867 parts sociales du capital de la société ABC, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER dans ABC à 91.41%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société «SOMOCER» détient 19.900 parts sur les 30.000 parts sociales formant le capital de la société SOMOCER NEGOCE. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 10 100 parts sociales du capital de cette société, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du Groupe SOMOCER à 87.54%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société «SOMOCER» détient 44.000 parts sur les 76.000 parts sociales formant le capital de la société SMC. Par ailleurs, la société SOTEMAIL et la société SOMOCER Négoces détiennent 21.000 parts sociales et 980 parts sociales du capital de cette société respectivement, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du Groupe SOMOCER à 58.01%. Par ailleurs, cette filiale est contrôlée de fait par le Groupe et ce, à travers la désignation des organes d'administration et de direction et aussi à travers la prise des décisions stratégiques et les liens économiques entre les activités des différentes sociétés du Groupe (SOMOCER, SOTEMAIL sont les clients exclusifs de SMC).
- La société «SOMOCER» détient 1.000 parts sur les 1.100 parts sociales formant le capital de la société 3S Trading. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 100 parts sociales, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER à 96,64%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société «SOMOCER» détient 67.700 parts sur les 170.400 parts sociales formant le capital de la société Somocer transport. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 99.700 parts sociales et la société SMC détient 3.000 parts sociales, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER à 77,6%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.
- La société «SOMOCER» détient 1 280 400 parts sur les 1 281 000 parts sociales formant le capital de la Société Périmètre de Gestion. Par ailleurs, la société SOTEMAIL détient 600 parts sociales, ce qui porte le pourcentage d'intérêt du groupe SOMOCER à 99,98%. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SOMOCER.

<i>Société</i>	<i>Position</i>	<i>Capital social</i>	<i>Pourcentage d'intérêt 2022</i>	<i>Méthode de consolidation</i>
SOMOCER	Mère	40 656 000	100,00%	Intégration globale
SOTEMAIL	Filiale	34 513 514	63,00%	Intégration globale
ABC	Filiale	6 750 000	91,41%	Intégration globale

SOMOCER négoce	Filiale	3 000 000	87,54%	Intégration globale
SMC	Filiale	760 000	58,01%	Intégration globale
3S TRADING	Filiale	1 100 000	96,64%	Intégration globale
SOMOCER transport	Filiale	1 704 000	76,6%	Intégration globale
SPG	Filiale	12 810 000	99,98%	Intégration globale

2. Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Les participations suivantes ont été exclues du périmètre de consolidation et ce en raison de l'absence d'information comptable fiable concernant ces sociétés, au 31 décembre 2022 :

- Participation dans la société EL AKKAR de 75 mille DT (soit 50% du capital social). Cette participation est provisionnée à hauteur de 25 mille DT.
- Participation dans la société ARGILES MEDNINE de 26.4 mille DT (soit 40% du capital social). Cette participation est totalement provisionnée.
- Participation dans la société SAPHIR INTERNATIONAL TRADING de 500 mille DT (soit 100% du capital social).
- Participation dans la société libyenne SANILIT de 1.350 mille DT (soit 20% du capital social). Etant provisionnée à 100%, l'inclusion de cette société dans le périmètre de consolidation et l'application de la méthode de mise en équivalence n'auront pas d'impact sur les états financiers consolidés.
- Participation dans la société TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC de 214 mille DT (soit 99% du capital social).
- Participation dans la société Media plus de 75 mille DT (soit 75% du capital social)

Par ailleurs, une participation de 23 mille DT dans le capital de SOTEX ALGER a été exclue du périmètre de consolidation du fait que le pourcentage de contrôle dans cette société ne peut pas être déterminé en l'absence d'information fiable quant à la structure de capital de cette société.

Enfin, la société moderne sanitaire («SOMOSAN») dans laquelle le Groupe SOMOCER détient une participation de 3.250 mille DT (27% du capital social) a été exclue du périmètre de consolidation. En fait le management estime que le Groupe n'a plus de contrôle effectif au niveau de cette société.

Le management estime que l'exclusion de ces sociétés du périmètre de consolidation ne devrait pas avoir un effet significatif sur les états financiers consolidés, étant donné que la majorité de ces sociétés sont dormantes et des provisions pour dépréciation des titres de participation ont été constituées.

Méthodes et modalités de consolidation

3. Méthodes de consolidation

Etant donné que toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont contrôlées exclusivement par SOMOCER, la méthode de consolidation retenue pour les huit filiales est celle de l'intégration globale. Cette méthode consiste à :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Eliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale.

- Eliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Identifier les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- Identifier les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

4. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

5. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, et notamment la NC 35 relative aux états financiers consolidés, et particulièrement les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifique à l'établissement des états financiers consolidés.

II. Principes, règles et méthodes comptables

Les principales règles et méthodes appliquées par le Groupe SOMOCER sont présentées au niveau de la politique comptable de la société SOMOCER. Dans ce qui suit, nous effectuons une présentation sommaire des principes et règles les plus importants :

1. Principes de base

Les états financiers consolidés du Groupe SOMOCER sont préparés en conformité avec les normes comptables tunisiennes. Ils sont préparés selon les conventions établies par le système comptable des entreprises.

2. Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans la juste valeur de l'actif net identifiable acquis de la filiale ou de l'entreprise associée. Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur leur durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. S'ils sont négatifs, ils sont inscrits en déduction des actifs dans la même rubrique des écarts d'acquisition positifs et repris en résultat de la façon suivante :

- (a) Le montant de l'écart d'acquisition n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systémique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; et
- (b) Le montant de l'écart résiduel doit être comptabilisé immédiatement en produits sur une durée ne dépassant pas dix ans. Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

La valeur comptable de l'écart d'acquisition est revue annuellement et réduite en cas de dépréciation durable (Impairment) éventuelle.

Le gain ou la perte de cession d'une entité inclut le solde non amorti de l'écart d'acquisition relatif à l'entité cédée.

3. Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leurs prix d'achat hors taxes déductibles augmentées des frais directs d'acquisition. Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Fonds de commerce	5%
- Logiciels	33%
- Constructions	2,86%
- Installations techniques, matériels et outillages industriels	Entre 5% et 20%
- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau et matériels informatiques	10%
- Installations générales, agencements et aménagements	Entre 2,86%

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

4. Stocks

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

5. Les emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de d'un actif qualifiant,

sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

6. Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

7. Les frais préliminaires

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de l'unité de production de la poudre atomisée et de l'unité de cogénération, de l'unité monocuisson (Grès) et de l'unité monoporeuse (faïence) : charges financières, amortissements, frais de personnel, frais exceptionnel de démarrage, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

8. Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

9. Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant les sociétés du Groupe sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

10. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

11. Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification :

Les placements à court terme :

Sont classés dans cette catégorie, les placements que le Groupe n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme :

a- Les titres de participation : Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Les titres de participations détenues dans les filiales sont éliminés en consolidation.

b- Les titres immobilisés : Il s'agit des titres autres que les titres de participation que le Groupe a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation :

Les placements à court terme :

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme :

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

12. Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

13. Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinar tunisien («DT») selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires non courants sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours).

L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

IV. Notes relatives au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements totalisent au 31 décembre 2022 un montant de 2.991.791DT contre 3.143.410 DT au 31 décembre 2021. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
Logiciels	576 776	576 776
Fonds de commerce Somocer	328 000	328 000
Fonds de commerce Pyramide du lac	3 636 399	3 636 399
Fonds de commerce Hammamet	1 661 250	1 161 250
Fonds de commerce Hachicha Plus	14 185	14 185
Fonds de commerce Menzel Hayet	-	500 000
Ecart d'acquisition (goodwill)	1 087 532	1 087 532
Total des immobilisations incorporelles brutes	7 304 142	7 304 142

Amortissements cumulés	<3 224 819>	<3 073 200>
Prov. Dépréciation de l'écart d'acquisition (goodwill)	<1 087 532>	<1 087 532>
Total des immobilisations incorporelles nettes	2 991 791	3 143 410

IV.2 Immobilisations corporelles (En DT)

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2022 à 114.241.703 DT contre 117.321.271 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
Terrains	6 331 607	6 905 995
Constructions	42 433 447	40 416 034
Installations techniques matériels et outillage	157 655 079	18 672 541
Matériels de transport	6 608 313	6 308 210
Installations générales, agencements et aménagements	19 618 188	153 136 159
Mobiliers et matériels de bureau et matériels informatiques	2 828 046	2 691 560
Immobilisations en cours	2 853 317	1 893 513
Immobilisations à statut juridique particulier	12 654 961	12 654 962
Total des immobilisations corporelles brutes	250 982 958	242 678 974
Amortissements cumulés	<136 147 610>	<124 764 058>
Provisions pour dépréciation	<593 645>	<593 645>
Total des immobilisations corporelles nettes	114 241 703	117 321 271

IV.3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières nettes des provisions s'élèvent au 31 décembre 2022 à 12.777.158 DT contre 13.114.855 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	% de détention	Déc.2022	Déc.2021
Titres BTS	0.07%	10 000	10 000
Titres SOTEX Algérie	N/A	3 038	3 038
Titres Argile Médenine	40%	26 400	26 400
Titres SANILIT	20%	1 350 000	1 350 000
Titres INCOMA	9.18%	1 836 172	1 836 172
Titres SANIMED	4%	568 226	565 000
Titres Saphir International Trading	100%	575 000	575 000
Titres SOMOSAN	27.24%	3 250 000	3 250 000
Titres El Akkar	50%	75 000	75 000
Titres STB	N/A	98 600	98 600
Titres TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC	99%	214 130	214 130
Prêt AB Corporation		3 769 136	4 359 810
Personnel, prêts à plus d'un an		177 998	157 223
Dépôts et cautionnements		2 822 470	2 494 875
Media plus	75%	75 000	75 000
Total des immobilisations financières brutes		14 851 170	15 090 248
Provisions pour dépréciation		<2 074 012>	<1 975 393>
Total des immobilisations financières nettes		12 777 158	13 114 855

IV.4 Autres actifs non courants (En DT)

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2022 à 14.329.375DT contre 7.592.080DT au 31 décembre 2021 et sont détaillés comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
Frais préliminaires	13 469 223	10 426 630
Charge à répartir	18 579 459	8 598 584
Ecart de conversion	-	208 195
Actifs d'impôts différés	253 083	284 963
Autres actifs non courants bruts	32 301 765	19 518 372
Amortissements & résorptions	<17 972 390>	<11 926 292>
Autres actifs non courants nets	14 329 375	7 592 080

IV.5 Stocks (En DT)

Le solde net des stocks s'élève à 93.000.322 DT au 31 décembre 2022 contre 92.019.172 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
Matières premières	41 820 063	36 272 274
Consommables et pièces de rechange	4 155 703	4 127 883
Produits finis	42 399 367	47 608 280
Marchandises	6 419 224	5 916 307
Total des stocks bruts	94 794 357	93 924 744
Provisions pour dépréciation des stocks	<1 794 035>	<1 905 572>
Total des stocks nets	93 000 322	92 019 171

IV.6 Clients et comptes rattachés (En DT)

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2022 à 93.017.482DT contre à 101.282.535 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
Clients ordinaires et valeurs à l'encaissement	82 067 843	104 946 660
Clients avoir à établir	14 082 858	<1 630 298>
Clients douteux ou litigieux	15 669 609	15 402 530
Total des comptes clients bruts	111 820 310	118 718 892
Provisions pour dépréciation des créances	<18 802 828>	<17 436 357>
Total des comptes clients nets	93 017 482	101 282 535

IV.7 Autres actifs courants (En DT)

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2022 à 43.143.606 DT contre 41.665.616 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
Fournisseurs, avances et acomptes	7 355 070	1 518 444
Personnel, avances et acomptes	934 012	1 526 810
Etat, impôts et taxes	18 037 979	19 744 335
Débiteurs divers	14 111 352	11 925 855
Charges constatées d'avance	1 790 927	1 624 009
Produits à recevoir	616 641	1 246 872
Blocage de fonds	1 945 941	2 055 269
Comptes d'attente	221 465	206 803
Autres actifs	-	3 003 001
Total des autres actifs courants bruts	45 013 387	42 851 397
Provisions pour dépréciation des AAC	<1 869 781>	<1 185 781>
Total des autres actifs courants nets	43 143 606	41 665 616

IV.8 Placements courants et autres actifs financiers (En DT)

Le solde des placements courants et autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2022 à 10.521.294 DT contre 4.189.608 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
Billet de trésorerie AB CORPORATION	2 500 000	1 200 000
Billets de trésorerie SANIMED	258 991	258 646
Placements SICAV	6 023 393	-
Placement SANIMED	-	15 284
Placement STB	-	197 200
Placement à la AFC	951 035	1 661 392
Placements courants	197 200	-
Echéance à moins d'un an sur prêt AB Corporation	590 675	857 085
Total des placements courants & autres actifs financiers	10 521 294	4 189 608

IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2022 à 598.159 DT contre 9.165.689 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
Valeurs en coffre	16 342	422 088
Banques	530 363	8 710 418
Caisses	51 454	33 183
Total des liquidités et équivalents de liquidités	598 159	9 165 689

IV.10 Capitaux propres (En DT)

Les capitaux propres du Groupe SOMOCER se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
Capital social	40 656 000	40 656 000
Actions propres	<1 000 000>	<1 000 000>
Réserve légale	4 065 600	4 315 600
Réserves statutaires	1 081 645	1 081 645
Réserve spéciale de réinvestissement	7 000 000	7 000 000
Prime d'émission	14 755 569	14 755 569
Prime de fusion	2 965 154	2 965 154
Résultats reportés	<5 207 288>	<7 318 516>
Subventions d'investissement	1 416 930	1 592 260
Réserves consolidées	<8 638 822>	<9 295 650>
Total des CP avant résultat- part du groupe	57 094 788	54 752 061
Intérêts minoritaires	15 260 812	15 949 037
Total des CP avant résultat de l'exercice	72 355 600	70 701 098
Résultat de l'exercice - part du groupe	<11 866 028>	1 630 948
Résultat de l'exercice - intérêts minoritaires	<1 957 674>	622 437
Total des capitaux propres consolidés	58 531 898	72 954 483

IV.12 Emprunts (En DT)

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 31 décembre 2022 à 40.499.594 DT contre un solde au 31 décembre 2021 de 45.645.986 DT. Le détail des emprunts à long terme se présente comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
Emprunt BTK	-	149 917
Emprunt ATTIJARI	1 879 609	2 423 190
Emprunt UBCI	-	430 208
Emprunt AB	1 693 255	2 559 852
Emprunt STB	16 322 124	14 627 608
Emprunt BNA	4 965 543	6 974 480
Emprunt BH	12 422 617	16 279 794
Emprunt BIAT	1 200 000	-
Encours leasing à plus d'un an	2 016 446	2 200 937
Total des emprunts	40 499 594	45 645 986

IV.13 Autres passifs non courants (En DT)

Le solde des autres passifs non courants s'élève au 31 décembre 2022 à 41.821.949 DT contre 50.810.235 DT au 31 décembre 2021 et correspond à l'engagement de remboursement de dettes envers l'administration fiscale.

IV.14 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2022 à 51.770.078 DT contre 36.283.940DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
Fournisseurs d'exploitation	51 328 845	35 927 926
Fournisseurs d'immobilisation	40 183	207 795
Fournisseurs - factures non parvenues	401 050	148 219
Total des fournisseurs	51 770 078	36 283 940

IV.15 Autres passifs courants (En DT)

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2022 à 45.963.811DT contre 26.375.957 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
Dettes dues au personnel	3 278 443	2 367 776
Dettes sociales et fiscales	35 365 745	15 781 056
Créditeurs divers	266 279	2 781 930
Obligations cautionnées	2 610 622	1 702 158
Charges à payer	3 213 491	2 079 636
Clients, avances et acomptes	994 315	1 590 587
Produits constatés d'avance	55 267	53 165
Actionnaires dividendes à payer	179 649	19 649
Total des autres passifs courants	45 963 811	26 375 957

IV.16 Autres passifs financiers (En DT)

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 décembre 2022 à 104.721.316 DT contre 114.935.867DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
Échéances à moins d'un an sur emprunts	15 108 900	17 954 988
Encours leasing à moins d'un an	2 876 044	387 753
Intérêts courus non échus sur emprunts	615 327	866 967
Charge à payer échelle d'intérêt	-	353 948
Préfinancement export	4 365 490	5 796 000
Préfinancement stocks	21 238 470	20 672 504
Billets de trésorerie	-	450 000
Mobilisation de créances	<15 652>	3 093 624
Crédits de financement	16 836 695	25 067 653
Effets escomptés non échus	43 696 042	40 292 430
Total des autres passifs financiers	104 721 316	114 935 867

IV.17 Concours bancaires (En DT)

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2022 à 36.916.228 DT contre 38.802.442 DT au 31 décembre 2021 et correspondent à des découverts bancaires.

V. Notes relatives à l'état de résultat

V.1 Revenus (En DT)

Les revenus se sont élevés en 2022 à 152.791.358 DT contre 151.039.265 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
Ventes locales	119 371 107	130 232 657
Ventes en suspension et à l'exportation	26 419 734	18 826 330
Ventes électricité	7 000 517	1 980 278
Total revenus	152 791 358	151 039 265

V.2 Autres produits d'exploitation (En DT)

Les autres produits d'exploitation se sont élevés en 2022 à 1.418.890 DT contre 1.266.569 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
Loyers	137 848	190 719
Subventions d'exploitation	178 999	261 210
Résorption des subventions d'investissements	175 330	176 876
Autres produits d'exploitation	926 713	637 764
Total des autres produits d'exploitation	1 418 890	1 266 569

V.3 Variation des stocks des produits finis et encours (En DT)

Les stocks de produits finis et encours ont connu une variation positive de 4.690.220DT en 2022 contre une variation négative de 4.192.230DT en 2021.

V.4 Achats consommés (En DT)

Les achats consommés se sont élevés en 2022 à 79.867.384 DT contre 82.877.360 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
Achats de marchandises consommées	52 015 378	54 490 831
Consommations énergétiques	14 018 717	14 114 260
Autres achats non stockés	6 793 177	6 760 408
Achats consommés de PSF	4 974 804	5 800 263
Achat de soutraiance	2 065 308	1 711 598
Total des achats consommés	79 867 384	82 877 360

V.5 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel se sont élevées en 2022 à 24.607.185 DT contre 24.392.813 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
Salaires et compléments de salaires	20 456 125	20 338 949
Charges sociales légales	4 151 060	4 053 864
Total des charges de personnel	24 607 185	24 392 813

V.6 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées en 2022 à 21.103.648 DT contre 16.578.646 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
Dotation aux amortissements des immobilisations	13 676 277	12 087 689
Résorption des frais préliminaires	3 474 908	1 813 611
Dotations aux provisions	4 802 952	5 828 480
Reprise de provisions	<850 489>	<3 151 134>
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	21 103 648	16 578 646

V.7 Autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation se sont élevées en 2022 à 18.134.502 DT contre 14.196.357 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
Loyers et charges locatives	823 408	593 107
Primes d'assurance	847 436	633 721
Entretien et réparation	1 489 157	1 454 114
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	3 190 067	2 862 355
Publicité, publications, relations publiques	748 056	962 771
Frais postaux et de télécom.	123 748	131 830
Autres services extérieurs	<351 801>	<48 191>
Transport sur ventes	5 443 233	3 150 012
Voyages et déplacements	418 446	222 644
Missions, Réceptions	734 509	674 969
Dons et subventions	271 967	309 874
Services bancaires et financiers	2 424 310	1 957 823

Impôts et taxes	734 581	805 046
Commissions sur ventes	3 534 965	1 665 544
Jetons de présence	492 600	384 900
Transfert de charges	<2 790 180>	<1 564 162>
Total des autres charges d'exploitation	18 134 502	14 196 357

V.8 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes se sont élevées en 2022 à 20.429.914 DT contre 20.433.567 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
Intérêts bancaires et leasing	19 565 772	18 145 168
Escomptes accordés	540 177	564 082
Actualisation des titres de placements	<439 137>	483 020
Différences de change nettes	763 102	1 241 297
Total des charges financières nettes	20 429 914	20 433 567

V.9 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires se sont élevés en 2022 à 578.197 DT et proviennent principalement de l'amnistie fiscale dont la société a pu bénéficier ainsi que les plus-values sur cessions des immobilisations.

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
Plus-value sur cession des immobilisations	173 112	3 309 480
Gains sur éléments non récurrents	36 809	-
Autres gains ordinaires(*)	368 276	-
Total des autres gains ordinaires	578 197	3 309 480

(*) Il s'agit principalement de l'amnistie fiscale dont la société a pu bénéficier.

V.10 Autres pertes ordinaires (En DT)

Les autres pertes ordinaires se sont élevées en 2022 à 1.274.276 DT contre 435 815 DT en 2021 et sont composées principalement des pénalités de retard fiscales.

VI. Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

VI.1 Conventions de ventes et achats de marchandises ou de services

Le chiffre d'affaires et les achats (hors taxes) réalisés avec les parties liées en 2022 se détaillent comme suit :

En DT	Ventes	Achats
SANIMED	707 920	302 449
SANIMED FRANCE	648 205	-

AGRIMED	375 495	-
AB Corporation	83 346	-
SANIMEUBLE	-	170 345
Total	1 814 966	472 794

VI.2 Autres transactions avec les parties liées

- La société SOMOCER a conclu une convention quadripartite avec AB Corporation, SOTEMAIL et SOMOCER Négoce qui prévoit le transfert d'une partie de la créance de AB Corporation envers SOMOCER Négoce au 31 décembre 2022 à la société SOMOCER pour un montant de 1.173.377 DT. Ce montant représente les échéances en TTC y compris les intérêts, dues en 2021 et en 2022 au titre des dettes échues et non réglées par la société AB Corporation dont 648.454 DT en principal.
- SOTEMAIL a conclu une convention quadripartite avec AB Corporation, SOMOCER et SOMOCER Négoce qui prévoit le transfert d'une partie de la créance de AB Corporation envers SOMOCER Négoce au 31 décembre 2022 à la société SOTEMAIL pour un montant de 726.284 DT. Ce montant représente les échéances en TTC y compris les intérêts, dues en 2021 et en 2022 au titre des dettes échues et non réglées par la société AB Corporation dont 401.373 DT en principal
- En date du 31 mars 2019, SOMOCER a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 3.894.859 DT payable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 31 décembre 2022 s'élève à 2.692.955 DT dont 364.846 DT payables à moins d'un an. Les intérêts constatés par la société au titre de l'année 2022 s'élèvent à 232.456 DT hors taxes.
- En date du 31 mars 2019, SOTEMAIL a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 2.410.796 DT remboursable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 31 décembre 2022 s'élève à 1.666.855 DT dont 225.828 DT payables à moins d'un an. Les intérêts constatés par la société « SOTEMAIL » au titre de l'année 2022 s'élèvent à 143.883 DT hors taxes.
- SOMOCER a souscrit à des billets de trésorerie émis par la société ABC Gros pour un montant s'élevant à 500.000 DT pour une période de 100 jours commençant le 26 avril 2018 avec une date d'échéance au 3 août 2018 et avec un taux d'intérêt de 8,75% par an. Ces billets de trésorerie n'ont pas fait l'objet de remboursement au 31 décembre 2022.
- Une convention de prestation de services a été conclue en janvier 2019 entre la société «SOMOCER Négoce» et la société « AB Corporation » et qui porte sur des opérations d'études et assistance en management administratif, juridique, financier et commercial. Les honoraires facturés par la société AB Corporation à la société SOMOCER Négoce s'élèvent à 778.508 DT hors TVA au terme de l'exercice 2022.
- Courant 2019, la société SMC a souscrit à deux billets de trésorerie émis par la société «AB Corporation» pour un montant total de 1.900.000 DT qui se détaillent comme suit :
 - Le premier dont le montant s'élève à 1.000.000 DT a été initialement émis pour une période de 5 mois, commençant le 02 décembre 2019 avec une date d'échéance au 02 mai 2020 avec un taux d'intérêt de 8% par an. Ce billet de trésorerie a été renouvelé, une première fois en 2021 et

une deuxième fois en 2022 avec une date d'échéance au 04 mai 2023. Les intérêts constatés au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 79.968 DT.

- Le deuxième dont le montant s'élève à 900.000 DT a été initialement émis pour une période de 5 mois, commençant le 25 décembre 2019 avec une date d'échéance au 23 mai 2020 avec un taux d'intérêt de 8% par an a été renouvelé une première fois en 2021 et une deuxième fois avec une date d'échéance au 25 mai 2023. Les intérêts constatés au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 71.971 DT.

Les billets de trésorerie mentionnés ci-dessus n'ont pas été remboursés jusqu'à la date du 31 décembre 2022.

- Une convention d'assistance a été conclue entre la société ABC et AB corporation en date du 1er juillet 2010. Ladite convention consiste en l'assistance faite à la société ABC dans les domaines suivants :
 - Secrétariat juridique et contentieux ;
 - Services partagés en comptabilité et en fiscalité ;
 - Contrôle et assistance des systèmes de contrôle interne ;
 - Assistance en matière de choix d'investissement et de financement ;
 - Assistance en matière de contrôle de gestion et des systèmes d'informations

En contrepartie des prestations ci-dessus mentionnés, il a été convenu que la société ABC paiera un prix mensuel forfaitaire de 14.072 DT (HTVA), en sus des frais de voyage et deséjour, et les dépenses engagées pour des fournitures ou les documents fournis par le prestataire, qui sont toujours facturées, sauf convention contraire. Leur montant est porté à part sur les factures.

A partir du 02/01/2014 ladite convention a été révisée et la société ABC devra désormais payer un prix mensuel forfaitaire de 10.000 DT avec une augmentation annuelle de 5%.

- Il est à noter que la charge au titre de l'exercice 2022 s'est élevée à un montant de 177.302 DT HT correspondant aux honoraires de 12 mois sur la base de 14.775 DT HT par mois.
- Le conseil d'administration a autorisé, en date du 06 janvier 2014, les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :
 - ATB : Crédit moyen terme (CMT) 3.000.000 DT et crédit de gestion de 775.000 DT ;
 - BNA : Crédit moyen terme (CMT) 4.000.000 DT et crédit de gestion de 1.550.000 DT ;
 - BH : Crédit moyen terme (CMT) 2.000.000 DT et crédit de gestion : 775.000 DT ;
- Un billet de trésorerie émis par la société « SANIMED SA » en date du 24 février 2022 pour un montant de 500.000 DT a été souscrit par la société « ABC SARL ». Ce billet de trésorerie est rémunéré au taux de 8%. Le produit d'intérêts constaté chez la société « ABC SARL » en 2022 s'élève à 33.881 DT.
- Un billet de trésorerie émis par la société « AB CORPORATION SA » en date du 01 janvier 2022 pour un montant de 800.000 DT a été souscrit par la société « ABC SARL ». Ce billet de trésorerie est rémunéré au taux de 8%. Le produit d'intérêts constaté chez la société « ABC SARL » en 2022 s'élève à 64.000 DT.
- Un billet de trésorerie émis par la société « AB CORPORATION » le 02 janvier 2021 pour un montant de 700.000 DT a été souscrit par la société « ABC ». Ce billet de trésorerie est rémunéré

au taux de 8%. Le produit d'intérêts constaté chez la société ABC SARL en 2022 s'élève à 56.000 DT.

VII. Engagement donnés relatifs aux emprunts

▪ Société SOMOCER

<i>Nature du crédit</i>	<i>Montant du crédit (En DT)</i>	<i>Banque</i>	
<i>Crédits de gestion</i>	25 850 000	STB	Titre Foncier n° 70 048 sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa I" d'une superficie de 1348 m ² Titre foncier n° 70 046 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa II" d'une superficie de 499 m ² Titre foncier n° 70 047 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa III" d'une superficie de 505 m ² Terrain situé à Menzel El Hayet d'une superficie de 77 600 m ² , objet de deux actes SSP Enregistrés à Zermeddine le 22.06.99 à distraire du titre foncier n° 215 100 Terrain sis à Menzel Hayet d'une superficie de 40 000 m ² , objet d'un acte notarié enregistré le 19.01.95 à distraire du titre foncier n° 215 100 Terrain sis à Menzel El Hayet d'une superficie d 28 890 m ² , objet d'un acte notarié enregistré à Jammel le 18.12.84 et d'un acte de précision enregistré à Jammel le 15.04.87 à distraire du titre foncier n° 215100 Terrain sis à Menzel El Hayet Zeramdine, nommé Souk Essaydi, sous le n° 50557 Monastir, superficie 9 684 m ²
<i>CMT STB 347</i>	347 000	STB	
<i>CMT STB 900</i>	900 000	STB	
<i>CMT STB 220</i>	220 000	STB	
<i>CMT STB 232</i>	232 000	STB	
<i>CMT STB 880</i>	880 000	STB	
<i>CMT STB 356</i>	356 000	STB	
<i>CMT STB 172</i>	172 000	STB	
<i>CMT STB 5200</i>	5 200 000	STB	
<i>CMT STB 5926</i>	5 926 000		
	40 083 000		
<i>Crédit de gestion</i>	4 250 000	AB	
<i>CMT AMEN BANK 2500</i>	2 500 000	AB	
	6 750 000		
<i>Crédit de gestion</i>	7 700 000	BNA	
<i>CMT 1540</i>	1 540 000	BNA	
<i>CMT 2000</i>	2 000 000	BNA	
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	
<i>CMT 1000</i>	1 000 000	BNA	
<i>CMT 8000</i>	8 000 000		
	21 240 000		
<i>Crédit de gestion</i>	5 020 000	UIB	
	5 020 000		
<i>Crédit de gestion</i>	2 490 000	BIAT	
	2 490 000		
<i>Crédit de gestion</i>	5 700 000	ATTIJARI BANK	
	5 700 000		
<i>CMT 1066</i>	1 066 666	UBCI	
	1 066 666		
<i>CMT 1500</i>	1 500 000	BIAT	
	1 500 000		
Total général	83 849666		

▪ **Société ABC**

Banque	Montant du crédit (En DT)	Type de l'engagement donné
AMEN BANK	2 500 000	Hypothèque sur le terrain de Ain Zaghouan (Titre foncier n° 80362)
BIAT	1 150 000	
STB	2 700 000	
BTK	1 650 000	
ATTIJARI BANK	1 250 000	
AMEN BANK	2 785 000	Nantissement du fonds de commerce sis à Ain Zaghouan (inscrits au registre de commerce sous le n°B121281996)
ATTIJARI BANK	900 000	
BIAT	300 000	
AMEN BANK	349 216	Cession créance professionnelle
STB	177 286	

▪ **Société SOTEMAIL**

Type d'engagements	Valeur totale		Observation
a) Garanties personnelles			
- Cautionnement et autres garanties	632 809	STEG	Le cautionnement se décompose essentiellement des fonds de garanties donnés pour la société tunisienne d'électricité et de gaz (STEG)
b) Garanties réelles			
- Hypothèques			
	Montant		
- Nantissements	1,45 MD	BNA	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels
	0,8 MD	ATTIJARI	Un nantissement en rang utile sur Le fonds de commerce
	0,742 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur Le fonds de commerce
	4 MD	BNA	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels
	5 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur Le fonds de commerce
	2,5 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels
	2,54 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur Le fonds de commerce
	1,7 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels
	4,8 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur Le fonds de commerce
	1,35 MD	UBCI	Un nantissement en rang utile sur Le fonds de commerce
	7,3 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur Le fonds de commerce
	6,05 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur Le fonds de commerce
	0,5 MD	BTK	Un nantissement en rang utile sur Le fonds de commerce
	2,45 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur Le fonds de commerce
	1,4 MD	STB	Un nantissement en rang utile sur Le fonds de commerce
	2,3 MD	UBCI	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels
	1,75 MD	UBCI	Un nantissement en rang utile sur Le fonds de commerce
	14,145 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels
	4,8 MD	BNA	Un nantissement en rang utile sur Le fonds de commerce
	4 MD	BTK	Un nantissement en rang utile sur Le fonds de commerce
	2,8 MD	BTK	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels
	6,855 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur Le fonds de commerce
	0,145 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels
4 MD	BNA	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels	

Type d'engagements	Valeur totale		Observation
			Un nantissement en rang utile sur Le fond de commerce
	1,8 MD	UBCI	Un nantissement en rang utile sur Le fonds de commerce
	4,4 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels
	3 MD	BH	Un nantissement en rang utile sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels
c) Effet escomptés et non échus et avance sur factures	15,4 MD		

VIII. Note sur les évènements postérieurs à la clôture

1.1 Vérification de la situation fiscale de la société SOMOCER et SOTEMAIL

- La société SOTEMAIL a fait l'objet d'une vérification fiscale ponctuelle portant sur la retenue à la source et la taxe sur formation professionnelle et ce pour la période allant du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

- La société SOMOCER a fait l'objet d'une vérification fiscale ponctuelle portant sur la retenue à la source, la taxe sur formation professionnelle et la contribution sociale solidaire et ce pour la période allant du 01 Janvier 2020 au 31 Décembre 2020.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

- La société ABC a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi, en matière d'impôts, droits et taxes, portant sur l'exercice 2015, 2016, 2017 et 2018.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de La Société Moderne de Céramique
Menzel El Hayet, 5033 Monastir**

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion avec réserves

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés de la Société Moderne de Céramique («SOMOCER» ou «société») et de ses filiales («Groupe SOMOCER»), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres consolidés positifs de 58.531.898 DT, y compris le résultat consolidé déficitaire de l'exercice qui s'élève à 13.823.702 DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section «Fondement de l'opinion avec réserves», les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe SOMOCER au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserves

Sur la base de notre audit des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022, les réserves suivantes ont été soulevées :

1. Lors de l'examen des titres de participation et la détermination du périmètre de consolidation, nous avons relevé les éléments suivants :

- La participation dans le capital de la Société Moderne Sanitaire (« SOMOSAN ») de 27% (d'un montant de 3.250 mille DT) a été exclue du périmètre de consolidation du fait que le management juge que le Groupe n'exerce plus de contrôle effectif sur cette société. Par ailleurs, aucune provision pour dépréciation n'a été constatée dans les états financiers consolidés au titre de cette participation et des autres engagements financiers du Groupe (constitués par une créance commerciale de 1.854 mille DT et une caution au titre des prêts bancaires contractés par SOMOSAN) malgré les difficultés d'exploitation et financières rencontrées par SOMOSAN depuis son entrée en exploitation début 2013. Un plan de restructuration a été engagé et prévoit notamment la recapitalisation de la société SOMOSAN, le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses coûts d'exploitation. Par ailleurs, et suivant la décision du tribunal de première instance de Gafsa du 14 mars 2017, il a été décidé de nommer un juge commissaire et un administrateur judiciaire pour SOMOSAN.

Compte tenu de la situation actuelle et des informations disponibles à la date du présent rapport, il ne nous a pas été possible d'apprécier si les performances financières futures de la société SOMOSAN permettront de couvrir les engagements de Groupe SOMOCER dans la société SOMOSAN. Le management considère qu'au vu des éléments récents positifs, notamment avec l'obtention de l'accord de principe du raccordement du gaz naturel, il n'y a pas lieu de constater une provision pour dépréciation au titre des engagements dans SOMOSAN.

- Des participations dans le capital social des sociétés EL AKKAR, ARGILES MEDNINE, SAPHIR INTERNATIONAL TRADING, TUNISIAN INDUSTRIAL CERAMIC («LTD KIT») et Media plus pour des pourcentages de participations respectifs de 50% (d'un montant de 75 mille DT provisionné à hauteur de 25 mille DT), 40% (d'un montant de 26 mille DT totalement provisionné), 100% (d'un montant de 500 mille DT), 99% (d'un montant de 214 mille DT totalement provisionné) et 75% (d'un montant de 75 mille DT) ont été exclues du périmètre de consolidation et ce, du fait de l'absence d'une information financière fiable concernant ces sociétés, au 31 décembre 2022. Par ailleurs, une participation de 23 mille DT dans le capital de SOTEX ALGER a été exclue du périmètre de consolidation du fait que le pourcentage de contrôle dans cette société ne peut pas être déterminé (à défaut d'information fiable quant à la structure de capital de cette société).

Le management de la société estime que l'exclusion de ces sociétés du périmètre de consolidation n'a pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du fait de leur caractère jugé non significatif et du fait que la majorité de ces sociétés sont en arrêt d'activité. En l'absence d'information financière pour ces sociétés au 31 décembre 2022, nous ne pouvons pas apprécier l'impact de l'exclusion de ces sociétés du périmètre de consolidation sur les états financiers consolidés.

2. L'examen des créances clients détenues par des filiales du Groupe, au 31 décembre 2022 a révélé l'existence des points suivants :
- La société Abdennadher Bricolage Centre («ABC») détient des créances douteuses et non provisionnées pour un montant de 1.637.959 DT dont 662.396 DT font l'objet d'actions en justice en cours.
 - La société «SOMOCER NEGOCE SARL» détient des créances douteuses et non provisionnées dans ses comptes pour un montant de 2.790.185 DT.
 - La société «3S trading -SARL» détient des créances douteuses et non provisionnées dans ses comptes pour 190.942 DT.

Etant donné l'ancienneté de ces créances, le rythme de recouvrement et les paiements subséquents, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier leur caractère recouvrable ou pas.

3. L'examen de la provision sur stocks à la date de clôture de l'exercice 2022 de la société ABC nous a permis de constater l'existence d'un stock dormant pour un montant 1.187.865 DT nécessitant ainsi un complément de provision de l'ordre de 941.240 DT à constater dans les comptes du Groupe.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a) Evaluation des créances clients

Les créances clients figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2022 pour un montant brut de 111.820 mille DT et provisionnées à hauteur de 18.803 mille DT. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, les sociétés du Groupe déterminent à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et celui-ci est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures de créanciers). Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

b) Evaluation des stocks

Les stocks, figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2022 pour un montant brut de 94.794 mille DT et provisionnés à hauteur de 1.794 mille DT. Ainsi, qu'il est fait mention dans la note III.4 aux états financiers consolidés, les stocks sont valorisés au coût d'achat y compris les frais s'y rattachant pour les matières premières, les consommables et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semi-finis. A la date de clôture les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette, si elle est inférieure au coût.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture, vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable tunisienne N°4 relative aux stocks et apprécier les données et les hypothèses retenues par le management pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Observations

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La société ABC a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi, en matière d'impôts, droits et taxes, portant sur l'exercice 2015,2016, 2017 et 2018 et ayant abouti à une taxation d'office de l'ordre de 282.119 DT. La société compte avoir recours en justice en formulant son opposition quant aux résultats du contrôle fiscal avec des éléments fort défendables. Elle a constitué, à ce titre, une provision pour un montant de 163.942 DT permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à cette taxation. Les procédures judiciaires liées à cette affaire avec l'administration fiscale sont toujours en cours à la date du présent rapport, et l'issue finale ne peut pas ainsi être déterminée.
- La société SOMOCER a fait l'objet d'une vérification fiscale ponctuelle portant sur la retenue à la source, la taxe sur formation professionnelle et la contribution sociale solidaire et ce pour la période allant du 01 Janvier 2020 au 31 Décembre 2020. Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.
- La société SOTEMAIL a fait l'objet d'une vérification fiscale ponctuelle portant sur la retenue à la source et la taxe sur formation professionnelle et ce pour la période allant du 01 Janvier 2019 au 31 Décembre 2019. Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

Notre opinion n'est pas modifiée par ces éléments.

Rapport de gestion du Groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs consistent à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreur, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis le 26 juin 2023

Les commissaires aux comptes

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

MTBF

Ahmed SAHNOUN

CRG Audit

Chiraz DRIRA